

**SOUFFLE
DE
PERSE**

**REVUE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE
LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

N° 22 – Juin 2026

Comité scientifique

comite-redaction-souffle-sjp@listes.u-picardie.fr

Michel Giraud – Esa Christine Hartmann (Secrétaire) –
Henriette Levillain – Catherine Mayaux – Christian Pallandre –
Carol Rigolot – Mireille Sacotte – Claude Thiébaud –
Renée Ventresque

Mise en page

Claude Thiébaud

Directeur de la publication

Claude Thiébaud

La Fondation Saint-John Perse est soutenue par

la Municipalité d'Aix-en-Provence,
la Fondation Culturelle et Charitable,
la Fondation de France,
le Conseil Régional Provence Alpes-Côte d'Azur,
le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
la Communauté du Pays d'Aix,
le Ministère de la Culture,
le Centre National du Livre,
la Direction du Livre et de la Lecture,
la Direction Régionale des Affaires Culturelles
...et bien sûr, l'Association des Amis de la
Fondation Saint-John Perse.

SOMMAIRE

- Éditorial

Claude Thiébaud, Président de l'Association des Amis de la
Fondation Saint-John Perse p. 7

Études

- Histoire d'un émerveillement - Georges Braque, Saint-John Perse, *L'Ordre des Oiseaux*

Diane Nairac p. 11

- La forme agissante - Lecture écostylistique de Saint-John Perse -

Sylvain Dournel p. 27

- Harvey Cedars, Long Beach Island, terre d'exil

Claude Thiébaud p. 35

- Les nombreuses vies et amours du mystérieux Saint-John Perse

Rosanna Warren p. 53

Document

« Berceuse », traduction d'Eleanor Clark p. 71

- Alexis Leger et la loi Trevenneuc - Une curieuse postérité en Afghanistan

Éric Lavertu p. 77

- Un éloge non sollicité : Alexis Leger vu par Georges Bonnet

Jean Bruttin p. 87

Document

Georges Bonnet, *Dans la tourmente (1938-1948)* p. 107

- Alexis Leger vu par Roger Peyrefitte dans *Les Ambassades*

Christian Pallandre p. 117

Compte rendu de lecture

- *Locarno*, roman de Christine de Mazières
Christian Pallandre p. 133

Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

- Présentation de l'Association p. 141
- Bulletin d'adhésion p. 143
- Liste des adhérents p. 142
- Composition du Bureau de l'Association p. 147
- Composition du Conseil d'administration de l'Association p. 149
- Liste de diffusion *SJPinfo* p. 151

Fondation Saint-John Perse

- Le mot de la Directrice
Muriel Calvet p. 157
- Activités de la Fondation en 2024 (suite) p. 157
- Activités de la Fondation en 2025 p. 159
- Premières activités de la Fondation en 2026 p. 161
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration de la
Fondation p. 163
- Compléments à la bibliographie 2024 p. 165
- Bibliographie 2025 p. 167
- Première bibliographie 2026 p. 169
- Thèses en préparation et soutenues p. 171
- Publications p. 173
- Informations pratiques et Contacts p. 179 et 181

ÉDITORIAL

Chers Amis de la Fondation,
XXXX

Claude Thiébaud
Président de l'Association des
Amis de la Fondation Saint-John Perse

Merci aux auteurs, aux membres du Comité scientifique de *Souffle de Perse* et à tous ceux qui ont apporté leur aide à la réalisation du présent numéro : Muriel Calvet, Bertin Condon, Alain Dormoy, Esa Christine Hartmann, Henriette Levillain, Catherine Mayaux, Romain Mari, Diane Nairac, Julien Piel, Carol Rigolot et Chrissy Tourniaire..

ÉTUDES

Avertissement

S'agissant des titres de poèmes et de recueils, l'usage a été respecté d'où « Éloges », « Pluies », « Neiges », « Exil » et « Chant pour un équinoxe » (les poèmes) mais *Éloges*, *Exil* et *Chant pour un équinoxe* (les recueils).

Le nom d'Alexis *Leger* a partout été écrit sans accent sauf dans les citations où est reproduite la graphie *Léger* qu'on y rencontre souvent.

Dans les notes, « Alexis Leger » et « Saint-John Perse » ont été abrégés en « AL » et « SJP ».

Appel à communications permanent

Vous souhaitez faire paraître une étude sur Saint-John Perse dans un prochain numéro de *Souffle de Perse* ? sur Alexis Leger ? sur l'œuvre du poète ? sur l'action du diplomate ? sur l'un et l'autre ?

Adressez votre proposition au Comité scientifique de la revue. Les consignes quant à la taille et la présentation des tapuscrits vous seront adressées par retour.

Vous souhaitez diriger un numéro de *Souffle de Perse* centré sur un sujet précis ? Prenez au plus tôt contact avec le Comité scientifique de la revue.

Histoire d'un émerveillement
Georges Braque, Saint-John Perse,
L'Ordre des Oiseaux

Diane Nairac

à P.S.

Parmi les innombrables trajectoires des esprits du XX^{ème} siècle, quelques-unes se distinguent comme si persévéraient en elles des ondes lumineuses. Plus saisissante encore, dans un univers éclaté où les recherches et les œuvres parfois sont des lampes isolées, la croisée des chemins de Georges Braque et de Saint-John Perse, l'un peintre et l'autre poète, et qui ne se connaissaient pas, tous deux, au sommet de leur art, ayant dit à peu près ce qu'ils avaient à dire : les voici réunis, sans compromis et comme sans effort, et nous laissent *L'Ordre des Oiseaux*, ce chef d'œuvre.

Nous soulignerons ici l'émotion que suscite la beauté, celle qui comble les yeux et le cœur de ceux qui la perçoivent, celle aussi que définit Paulhan : « ... Bref, une beauté métaphysique [...] la chose du monde la mieux partagée. Ni ennuyeuse, mais rayonnante ; et c'est à sa lumière que nous voyons le monde¹ ». Nous chercherons aussi à définir le caractère de cette rencontre, son effet esthétique et spirituel sur les deux artistes, et dans la contemplation de leur réalisation conjointe, les valeurs qui perdurent, poétiques et humaines.

Le caractère imprévisible

Paru au Vent d'Arles en juin 1962 et exposé à la Bibliothèque Nationale du 17 décembre 1962 au 17 janvier 1963, *L'Ordre des Oiseaux* comprend douze eaux-fortes en couleurs de Georges Braque et le texte de Saint-John Perse, qui sera publié, en 1963 chez Gallimard, sous le titre *Oiseaux*. Le catalogue de l'exposition indique « une consanguinité

¹ Jean Paulhan, *Braque Le Patron*, Paris : Gallimard, 1952, p. 96-97.

absolue du peintre et du poète¹ ». Or, qu'avaient les deux artistes en commun, et dans la genèse de l'œuvre, jusqu'à quel point furent-ils inspirés l'un par l'autre ?

Les critiques ont fait valoir la longue fascination de Saint-John Perse pour l'univers des oiseaux, depuis le poème de jeunesse, « Pour fêter des Oiseaux », « texte restreint », selon Saint-John Perse, publié sous le titre « Cohorte² » dans l'édition de la Pléiade en 1972, puis à travers sa familiarité avec les recherches d'Audubon, dont il possédait l'ouvrage, *Birds of America*, largement annoté³, sans parler des allusions multiples relevées dans sa correspondance. « Hanté toute sa vie » par « le thème de l'Oiseau⁴ », par l'enchantement de « nommer », proclamé dans *Cohorte*, le poète accomplit dans son œuvre le passage de l'intuition d'un destin poétique – appréhender les forces vivantes, « parcelles vives arrachées au tout de l'Innomé⁵ » – à la réalisation d'une cohérence, bâtie sur les assises de la réalité, création d'un phénomène d'unité par le langage. L'oiseau, thème privilégié de Braque dans la dernière étape de son œuvre⁶, est par

¹ *L'Ordre des Oiseaux - SJP Georges Braque - Exposition des manuscrits et eaux-fortes - Bibliothèque Nationale, 17 décembre 1962-17 janvier 1963*, répertorié sous la notice n° FRBNF 37640886, p. 2. Le document, non signé, comporte 2 parties, la première sur l'histoire de la collaboration et les affinités entre les 2 artistes (4 pages), la seconde sur l'aspect technique des planches présentées (1 page).

² SJP, *Œuvres Complètes*, Paris : Gallimard, 1972, p. 682-689 (désormais OC).

³ Voir Carol Rigolot, « Oiseaux : texte de Braque, sous-texte d'Audubon », *Souffle de Perse*, n° 5-6, 1994, p. 245-255.

⁴ OC, p.1134.

⁵ *Cohorte*, OC, p. 683.

⁶ G. Braque, à partir de 1908, inaugure le cubisme avec Picasso. Dès la période des papiers collés (à partir de 1912), il introduit la provocation de l'inhabituel dans l'ordre artistique. Par les coupures de journaux et les grains de sable, il s'efforce de reconstruire le concret dans une œuvre qui reste bien du domaine de l'esprit. A partir de 1930, Braque se met à la gravure. Alors apparaît, repris de la tradition des vases grecs, le profil de femme accusé d'un trait blanc. La chevelure flottante indiquerait qu'elle doit s'animer au souffle de la vie, mais elle a l'œil sans âge des apparitions mystérieuses et diverses de la beauté immuable. Vient ensuite la série des « Ateliers » (à partir de 1938). L'oiseau fait son apparition dans les dernières toiles du peintre. Il se déploie dans son monde intérieur, immobilisé comme une hantise, prisonnier du regard, en contrepoint tel visage de femme, la palette toujours au premier plan, raison d'être du peintre.

ailleurs une variation sur le thème de la constance. Il n'y a pas de véritable mouvement chez Braque : il y a de la persévérance. De la nature morte à l'oiseau, une singulière tension émane du poids des choses. Le rythme est contenu dans une architecture de l'espace, comme dans la grande série des papiers collés, véritable explosion musicale ordonnée à partir du centre dans des compositions ovales. Il existe une filiation de la nature morte au profil grec, de la femme à l'oiseau : le regard du peintre est un lent attachement aux formes essentielles : « Pour moi, il ne s'agit plus de métaphore, mais de métamorphose¹ ». Dans la simplicité du quotidien, Braque est en effet créateur d'un ordre. Cet ordre, qui repose sur la réalité du monde, est l'ordre intérieur.

Reste débattue la question d'une influence réciproque et de sa nature. Pour ce qui concerne Georges Braque, l'idée d'un voisinage avec le poète est accueillie de manière inconditionnelle, attestée par le télégramme en date du 14 mars 1962 de l'éditrice, Janine Crémieux, à Saint-John Perse : « Braque, vu ce soir, était heureux et bouleversé par le plus beau texte pour lui jamais écrit » ; de même que par la carte postale, du peintre au poète, en date du 20 mars 1962 : « Cher grand Leger, J'ai lu le texte *Oiseaux* qui m'a beaucoup ému. Vous faites passer la littérature au second plan. Comme le dit le Zen la réalité ce n'est pas ça. C'est le fait d'être ça² ». Braque ajoutera quatre eaux-fortes pour l'édition définitive³.

Pour ce qui concerne Saint-John Perse, le sujet est beaucoup plus complexe : d'abord par la volonté du poète lui-même. Il demande que le poème soit publié chez Gallimard sous le titre *Oiseaux*, « texte », écrit-il à Jean Paulhan « ... conçu en toute indépendance, les références à l'Oiseau de Braque y étant ajoutées après coup⁴ ». En revanche, l'étude des brouillons de *Oiseaux*, conservés à la Fondation Saint-John Perse, permet à Esa Christine Hartmann de conclure : « Le projet de collaboration entre le peintre Georges Braque et le poète Saint-John Perse précède la

¹ G. Braque, *Le jour et la nuit, Cahiers 1917-1952*, Paris : Gallimard, 1952, p. 38.

² Rapporté par Andrew Small, « Estivation d'*Oiseaux*, Sur l'origine de *L'Ordre des Oiseaux* de Georges Braque et de SJP », *Souffle de Perse*, n° 8, 1998, p. 73.

³ Voir C. Rigolot, *op. cit.*, p. 246.

⁴ *OC*, p. 1030.

conception et la composition du poème *Oiseaux* ». En effet, la mention « L’oiseau de B. » apparaît dans le premier brouillon du texte, lequel atteste dans la forme « la manifestation la plus pure du désir qui précède l’acte d’écriture¹... »

L’inspiration profonde

Faut-il néanmoins croire Saint-John Perse, qui insiste à maintes reprises sur la préexistence de son texte (notamment dans une lettre à J. Matthews, datée du 26 février 1966) : « L’œuvre écrite et l’œuvre peinte étaient indépendante (sic) l’une de l’autre. Encore moins pouvait-il y avoir subordination de l’une à l’autre, la première étant antérieure à la seconde² » ?

Plusieurs raisons nous invitent à considérer cette hypothèse. Tout d’abord, le projet d’un ouvrage commun pour commémorer les 80 ans de Braque est proposé à Saint-John Perse par Janine Crémieux dans une lettre datée du 7 janvier 1962. Le 5 mars 1962, « Mon texte est rédigé », écrit le poète à cette dernière³. Il est peu probable qu’en un temps si court, la proposition d’une collaboration ait été le déclencheur d’un texte poétique, qui s’avère bien plus qu’un « écrit de circonstance⁴ ». Par ailleurs, le 26 janvier 1962, « Envoyez-moi donc », écrit le poète, « les photos des planches et je verrai d’urgence ce que je dois donner pour votre album⁵ ». Lorsque l’on sait avec quelle circonspection Saint-John Perse

¹ Esa Christine Hartmann, « Le Poème *Oiseaux*, une œuvre de circonstance ? », *Souffle de Perse*, n° 11, 2005, p. 51-53.

² Cité par A. Small, *op. cit.*, p. 74. Le poète poursuit : « J’ai eu à cœur, de mon côté, d’ajouter à mon texte poétique quelques pages de méditation esthétique se référant incidemment à la vision métamorphique du peintre et à l’Oiseau de Braque en général ».

³ Et SJP ajoute : « Mon texte [...] est une méditation poétique sur l’oiseau en général et sur l’oiseau de Braque en particulier ». Cité par A. Small, *op. cit.*, p. 70.

⁴ Malgré la confiance, semble-t-il, du poète à Janine Crémieux le 26 janvier 1962 : « Je ne croyais pas devoir un jour déroger à l’interdiction que je me suis toujours faite à tout écrit de circonstance », *ibid.*

⁵ Le poète insistera sur la pression du temps. Le 7 février 1965, il écrit à J. Paulhan : « Je ne sais non plus si j’aurai le temps de vous communiquer mon texte, car l’on me prend un peu de court, au milieu d’autres obligations sur le versant américain, et en pleine

publiait ses œuvres, lorsque l'on connaît l'orgueil insulaire¹, qui entend toujours garder la maîtrise de ce qui le concerne, ce dernier propos prouve bien que la « méditation poétique », en dépit de l'« urgence » que se plaît à évoquer le poète, était déjà largement engagée. Enfin, une remontée dans le temps, et surtout dans l'imaginaire, fera ressortir la synchronicité de la rencontre en esprit d'Alexis Leger et de Georges Braque, grâce à Jean Paulhan, qui lui adresse un exemplaire de son ouvrage *Braque Le Patron* – le poète est alors aux États-Unis – et beaucoup plus tard, organise, au retour du poète en France, deux rencontres avec le peintre, dont l'une dans l'atelier de ce dernier, en 1958. Compte tenu de la confiance d'Alexis Leger dans le sens artistique de son éditeur, ainsi, à propos de *Braque Le Patron* : « J'en ai aimé infiniment le style, l'écriture et le ton... Je pense comme vous, de la grandeur croissante de Braque² », l'on peut supposer, indépendamment de la stature de l'artiste en soi, l'effet déterminant qu'aura eu sur le poète sa rencontre avec Braque, et que s'incarnait ainsi une sorte d'acquiescement par-delà les mers :

En monnaies et semences d'oiseaux peints, que soit payé pour nous le prix du
Siècle !... Oiseaux, XI³

Le poème portera cette indication : « Washington, mars 1962⁴ ».

saison de mes fugues tropicales. Et je ne peux même pas encore y penser, en attendant les photographies qui doivent m'être envoyées », *Cahiers SJP*, n° 10, *Correspondance SJP - Jean Paulhan 1925-1966*, p. 208.

¹ Nous faisons remonter ce sentiment à l'environnement de l'enfance pour celui qui ainsi l'expérimente : « Les rythmes de l'orgueil descendent des mornes rouges. / ... il nous a fait plus d'une promesse d'îles, / comme celui qui dit à un plus jeune : « Tu verras ! » / Et c'est lui qui s'entend avec le maître du navire) », *Éloges*, III, *OC*, p. 35.

² Lettre à J. Paulhan, 5 février 1948, *Correspondance SJP - Jean Paulhan, op. cit.*, p. 37. Confiance réitérée à propos de l'introduction de J. Paulhan pour l'exposition d'*Amers* à la galerie La Hune (octobre-novembre 1962) : « J'en ai tout aimé, du fond et de la forme ; et le ton, comme toujours... », *OC*, p. 1030.

³ *Ibid.* p. 423.

⁴ L'on peut également noter cette coïncidence : les *Cahiers de Georges Braque* dont l'achevé d'imprimer est du 4 août 1952 sont ainsi dédiés : « AU LECTEUR, CES AMERS D'UNE ROUTE DÉJÀ LONGUE ». Le premier fragment d'*Amers* est publié dans le numéro de janvier 1953 de la *Nouvelle Revue française*. Voir catalogue de l'exposition *L'Ordre des Oiseaux*, *op. cit.*, p. 2.

Sur le plan humain, le poète est assez proluxe : « L'homme Braque m'est profondément sympathique », écrit-il à Janine Crémieux¹, mais sur l'art du peintre, depuis 1948², pas un mot avant le projet de publication de l'œuvre. Une attirance, une inspiration, voire une admiration ? Rien qui puisse justifier d'emblée le voisinage des deux artistes dans *L'Ordre des Oiseaux*. C'est l'écriture du poème, nous le verrons, qui intégrera dans l'art poétique l'esprit de la peinture. En cela, Saint-John Perse est fidèle à lui-même : secret sur les chemins de l'acte créateur. Peut-être même l'influence inconsciente est-elle si grande dans la conception de l'œuvre et l'esthétique qui en découle que le poète, qui semble l'ignorer, ne saurait la mettre en lumière...

En effet, les références à Braque dans le poème *Oiseaux* sont bien plus que des références. Malgré les déclarations du poète, l'oiseau de Braque, si l'on y regarde de près, incarne la « méditation poétique » et la concentre. Neuf strophes sur treize mentionnent expressément l'oiseau peint. Quatre développent les intuitions déjà inscrites dans le brouillon O11. Celles-ci ne sont pas explicites, mais suggestives. Elles indiquent l'appareillage d'une rencontre qui prolonge la rêverie du poète autour du phénomène oiseau. Il s'agit des strophes VII, VIII, IX et XI, qui sont le cœur du propos dans le poème : pour représenter l'essence de l'œuvre poétique apparaît « l'oiseau succinct de Braque » (strophe VII) ; pour aborder la nature de la création poétique, la lente élaboration des mots, ancrée dans le réel, revient aussitôt le peintre : « ... l'oiseau de Braque n'échappe pas plus à la fatalité terrestre qu'une particule rocheuse dans la géologie de Cézanne³ » (strophe VIII) ; pour arracher l'homme à la profondeur de son mystère, l'oiseau « gagne sa hauteur » (strophe IX) ; enfin, pour qualifier le mouvement sous-jacent de l'inspiration poétique, qui, à force de lutte, aboutit à « l'unité enfin renouée », une évocation cosmique : « Braque, vous ensemencez d'espèces saintes l'espace occidental » (Strophe XI).

¹ Cité par A. Small, *op. cit.*, p. 70.

² Voir note 3 p. 17. XXXX

³ OC, p. 418.

Dans le manuscrit Oi1, ainsi décrit par Esa Christine Hartmann, « composé de deux feuillets successifs [...] brouillon le plus proche du ‘point zéro’ de la création [...] Tableau scriptural labyrinthique et disparate [...] extrêmement difficile à déchiffrer, à cause de son écriture instable, parfois presque illisible¹ », outre la retranscription effectuée par l’auteure du paragraphe où apparaît la mention « L’oiseau de B. n’est point signé² », l’on trouve ces éléments de langage, qui émergent déjà des profondeurs de l’inconscient :

Ils sont, comme des mots, sous leur charge magique

(feuillet 1)

L’oiseau, cet éternel affamé du ciel, tire en plein jour son énergie de la hauteur

(feuillet 1)

En monnaie et semences d’oiseaux que soit payé le prix du siècle

(feuillet 2 – biffé à l’encre noire)

L’on notera aussi que dans Oi3, manuscrit de 15 pages, 5 sont consacrées à l’élaboration de la seule strophe VIII, où le poète associe le mystère des oiseaux à la naissance et au mouvement du langage. C’est dire l’importance et l’exigence de cette transmutation.

Associées à la recreation, en images, mouvement et sensations, de l’acte créateur, le poème s’adjoindra, dès la strophe I, des évocations explicites de l’oiseau de Braque :

C’est le scandale aussi du peintre et du poète, assembleurs de saisons aux plus hauts lieux d’intersection³.

Ici le manuscrit Oi2 nous apporte une nouvelle révélation. Composé d’un seul feuillet, il comporte un début de mise en forme de la strophe I dans un rayonnement de traits (pour biffer la partie supérieure), une architecture du soulignement, un foisonnement indescriptible de variantes, disposées sur la totalité de la page avec des intentions diverses, néanmoins identifiables, une élaboration minutieuse et sensorielle des mots, dans les plus vives déclinaisons du vocabulaire... L’écriture, plus maîtrisée, qui se

¹ Voir E. C. Hartmann, *op. cit.*, p. 49.

² *Ibid.* p. 53.

³ *OC*, p. 409.

révèle ici calligraphie infime, joue avec une intensité verticale de l'expression, manifeste ses doutes, ses hésitations, ses certitudes... L'on déchiffre ceci :

Dans l'espace et le temps qu'il couve d'un même vol, ~~son hérésie~~ /le scandale/ est ~~elle~~ /celui/ d'une ~~double incarnation~~ /seule estivation/. C'est le scandale /aussi/ du peintre /et du poète, assembleurs de saisons/ ~~à leur plus haute~~ /aux plus hauts lieux d'/ intersection.

Dans *Oi2*, le Peintre et le Poète ne sont pas encore au même niveau de l'écriture, ce qui prouve à nouveau la prééminence de Braque dans l'imaginaire du poète et la transposition de l'acte créateur – à tel point que l'Oiseau de Braque, avec ces majuscules, dans son évocation ultérieure par le poète, surgit comme une icône¹.

Les autres évocations porteront sur la réalité physique de l'oiseau, sur l'oiseau rapace, que le poète compare aussitôt à la « fulguration du peintre² », sur la manière de Braque, « cette concision d'une fin qui rejoint son principe³ » ... Et au-delà des strophes VII, VIII et IX, qui, nous l'avons vu, concentrent l'esprit commun du peintre et du poète, le « laconisme », le réel, le « cri d'ailleurs », s'élève l'aboutissement de l'acte créateur, « longue jouissance et long mutisme⁴ »... Enfin, la strophe XIII récapitule à la fois l'oiseau tel qu'il inspire Saint-John Perse, et tel que Braque nous inspire, qui contemplons son œuvre :

... ils passent, nous laissant, et nous ne sommes plus les mêmes⁵.

Il y a là une évidence. Comme l'écrit Saint-John Perse à Janine Crémieux :

« J'ai beaucoup pensé à lui en écrivant mon texte, mais je n'ai pas cherché à être littéral⁶ ».

Il apparaît donc que la rencontre du peintre et du poète produit sur ce dernier l'effet d'un catalyseur. Elle lui permet de rassembler

¹ Voir note 2 p. 16. XXXX

² Strophe IV, *OC*, p. 413.

³ Strophe V, *OC*, p. 414.

⁴ Strophe X, *OC*, p. 420.

⁵ *OC*, p. 426.

⁶ Cité par A. Small, *op. cit.*, p. 71.

les intuitions éparses de sa longue contemplation de l'oiseau : sa vision de naturaliste, sa vision guerrière, sa vision métaphysique, son éthique de l'audace, son éthique du plaisir. Elle lui permet aussi de condenser son expression poétique, voire de définir magnifiquement son art. Le poète semblerait ainsi revivre cette expérience prémonitoire :

(L'ombre d'un grand oiseau me passe sur la face.)

Anabase, VII¹

L'apparition de la couleur

Il paraîtra étrange qu'au sujet du travail de Braque pour *L'Ordre des Oiseaux*, nous évoquions surtout les couleurs. En effet, dans l'ensemble, la couleur ne fut pas chez Braque une préoccupation dominante². Toujours soumise à la construction des formes, elle est, au moment de l'épanouissement, une manière d'indication des rythmes, qui soulignent une architecture de l'espace. Les grandes natures mortes de la période 1922 à 1926 s'articulent sur des teintes sombres, vert, marron, ocre, ou dans l'aération des blancs et des noirs. Et les oiseaux baignent dans la même lumière : ceux des « Ateliers » ou les autres, ceux des lithographies et gouaches qui poursuivent ce thème, captivants par d'autres principes que la couleur (bleu nuit, gris, mauve).

Or, dans *L'Ordre des Oiseaux*, c'est la variété des couleurs qui est surprenante. La deuxième eau-forte (première composition dans le texte) porte, grâce au rouge, rare, l'incandescence du cœur dans la maîtrise des formes

¹ OC, p. 106.

² Pour la période fauve de Braque (1905-1907) qui précède le cubisme, et pour l'évolution de sa peinture, voir Colette Camelin, *Éclat des contraires - La poétique de SJP*, Paris : CNRS Éditions, 1998, 2006, p. 263.



Plus loin, c'est l'oiseau noir sur fond vert intense (planche six), et nous rencontrons au passage un oiseau aux ailes mauve et pourpre, ou celui de la quatrième eau-forte, avec ses tons de vert et gris bleu comme miroir des lagons et souffle de mer, où il découpe son effort terrestre. Si nous cédions à la tentation d'entrevoir entre le texte de Saint-John Perse et l'oiseau de Braque une relation directe, nous dirions de la cinquième eau-forte qu'elle porte en effet les couleurs de la Grèce, fond bleu intense et multitude d'ailes blanches, becs-glaives :

Et l'aile haute alors, comme d'une Victoire ailée qui se consume sur elle-même, emmêlant à sa flamme la double image de la voile et du glaive...

Oiseaux, IV¹

On peut dire de *L'Ordre des Oiseaux* qu'il s'agit d'une œuvre d'enthousiasme, chose rare chez Georges Braque. Le peintre a tressailli quelque part et les couleurs éclatent, inattendues, sublimes. Ceci est particulièrement vrai des six premières planches dont nous pensons qu'elles transmettent une joie, une adhésion au thème représenté, émotions vivantes en plein ciel.

Cette qualité nouvelle s'impose d'autant que Saint-John Perse, à l'évidence d'un regard et d'une connaissance antérieurs, évoque dans le poème ce que l'on pouvait attendre des couleurs du peintre :

Nous l'avons vu sur le vélin d'une aube ; ou comme il passait, noir – c'est-à-dire blanc – sur le miroir d'une nuit d'automne...

Mais lui, vêtu de peu de gris ou bien s'en dévêtant, pour nous mieux dire un jour l'inattachement de la couleur – dans tout ce lait de lune grise ou verte ou de semence heureuse, dans toute cette clarté de nacre rose ou verte qui est aussi celle du songe ... – il naviguait avant le songe ... »

Oiseaux, IX²

Nous voyons ce que le poète apporte ici de personnel dans son évocation de l'oiseau, toute la beauté des nuances, visibles et invisibles, mais au départ de cette strophe subsiste l'observation concrète, la connaissance de la manière cubiste, de son « inattachement de la couleur », la connaissance aussi des gris et des blancs, de la valeur des noirs, chez Georges Braque. Le peintre disait vers 1907 : « Je n'ai plus besoin de soleil, je porte ma lumière avec moi³ ».

C'est ainsi qu'au travers de toute une recherche à la manière cubiste, le peintre atteint dans *L'Ordre des Oiseaux* un point de lyrisme qui ne se départit jamais d'une maîtrise de la technique et de l'émotion, par l'effet des couleurs qui sont vives, certes, mais toujours au service de la forme,

¹ OC, p. 413.

² OC, p. 419.

³ Propos recueilli par J. Paulhan, *Braque Le Patron*, op. cit., p. 38.

dont elles n'échappent jamais en vertu des mélanges : « La forme et la couleur ne se confondent pas ; il y a simultanéité¹ ».

Les oiseaux de Braque pour *L'Ordre des Oiseaux* nous surprennent d'autant plus que nous constatons dans les dernières toiles les abords de l'angoisse. Dans l'encombrement et l'habitude aimée des objets, l'oiseau faisait irruption sur la toile, en son plein vol horizontal qui dérange (Atelier V, 1949), oiseaux lourds de pensée, surgis de la douleur du peintre vieillissant, chargés parfois de rassembler les morceaux d'un univers menacé d'éclatement (Atelier IX, 1952-1956). Ils contiennent tout l'espace, énorme présence... Plus le peintre descend au fond de lui-même, plus l'intensité de sa représentation est grande. C'est pourquoi l'oiseau de l'atelier, qui a surgi dans les strictes dimensions de la toile, en son envol spectaculaire de *L'Ordre des Oiseaux* et ses intenses couleurs, est signe d'un accomplissement, par la liberté qu'il exprime et la sécurité de sa permanence. Tel fut, pour Braque, semble-t-il, le renouvellement ultime de son art :

(Je prends mon bien, dit Braque, où il me trouve²)

L'élucidation de nombre de nos incertitudes

Dans un poème qui oscille entre l'aube et la nuit, Saint-John Perse immortalise un oiseau de lumière qui plus loin que le mouvement est signe de l'ardeur :

... Rien là d'inerte ni de passif.

Oiseaux, VII³

Ainsi le poème est-il un hommage à l'action, fille de l'imagination, à l'œuvre de réconciliation qu'opère l'art dans notre dispersion. Car l'oiseau, « dans sa double allégeance aérienne et terrestre⁴ » est cette réalité vivante où l'humain voit le reflet de ses contradictions. À partir de l'oiseau se rejoignent le peintre et le poète, chargés de l'ombre, mais

¹ G. Braque, *Le jour et la nuit*, op. cit., p. 27.

² J. Paulhan, *Braque Le Patron*, op. cit., p. 44.

³ OC, p. 416.

⁴ OC, p. 410.

habités du sens créateur. L'ambiguïté se manifeste en cette union, qui tient du mystère, mais demeure chose « résolue », comme l'oiseau dans son destin, et l'homme par son action :

Au point où se résout l'accord, ne cherchez point le lieu ni l'âge de leur filiation : oiseaux de tous rivages et de toutes saisons, ils sont princes de l'ubiquité.

Oiseaux XI¹

L'action, absolue vocation de l'homme, ici, comme dans l'ensemble de son œuvre, Saint-John Perse nous en dira l'urgence. Dans *Oiseaux*, quelque chose de plus fort semble venir nous saisir, et le poète s'allie une manière de violence qui s'exprime en clair, mieux qu'ailleurs. L'étendue horizontale des sables du désert, comme de la progression des vents, ou bien cette ascension d'une poésie de l'expérience où la mer est à hauteur du sacré, font place à un mouvement vertical qui nous clouerait au sol si un appel constant au « songe » ne laissait toujours courir les choses à leur devenir, les hommes à leur exaltation.

Jamais Saint-John Perse n'avait dégagé avec autant de précision l'ivresse du risque et le triomphe de la possession, mais aussi, dans ce poème d'une heure très puissante, au-delà de son destin de créature, l'oiseau incarne encore toute l'immobilité de la « félicité » dans la mémoire, l'horizontalité d'une sensation qui dure et le sentiment de la joie dans la louange. Il ne s'agit pas dans le chant X des « tambours de l'exil² », mais du silence, de l'innocence retrouvée dans la plénitude. C'est à ce niveau plus profond que tend l'oiseau d'*Oiseaux* et qu'il se pose... Au caractère de grand rapace que nous lui connaissons s'allie, l'on ne sait à quel moment de son allure de guerre, une absence de tension – instant suprême du plaisir – qu'une exclamation, répétée en écho, prolonge dans le poème :

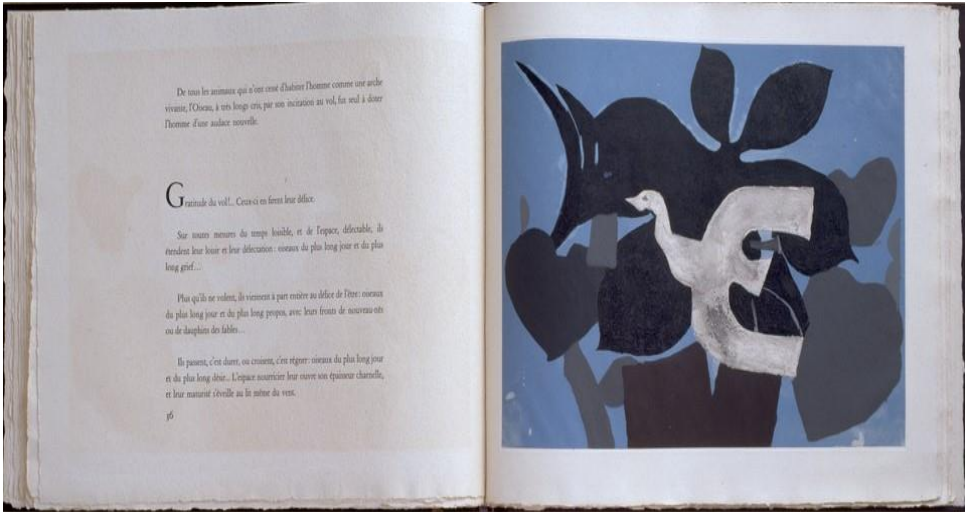
Gratitude du vol !...

Oiseaux, X³

¹ *OC*, p. 422.

² *Ibid.*, p. 94.

³ *Ibid.*, p. 420.



Et voici que dans la mystérieuse beauté de ce chant, empreinte de la répercussion d'une extase, repassent avec les autres les oiseaux de Georges Braque, dont nul mieux que Perse n'aura trouvé plus évidente et surprenante évocation :

Et l'étirement du long désir est tel, et de telle puissance, qu'il leur imprime parfois ce gauchissement de l'aile qu'on voit, au fond des nuits australes, dans l'armature défaillante de la Croix du Sud

Oiseaux, X¹

L'art de Braque et celui de Saint-John Perse nous apportent en commun le goût de l'in vraisemblance. Dans une perspective historique, voici l'oiseau des légendes revenu planer sur nos activités rationalistes et nos œuvres de progrès afin de redire « l'ancêtre originel, l'intelligence, la raison, la pureté, la puissance supérieure² » et la présence – grande houle – des forces mystérieuses de l'univers. Dans cette disponibilité à l'inspiration venue hors de soi et qui on ne sait par quel tour de violence détruit la cohérence présente pour mener par la force de l'œuvre jusqu'à une nouvelle cohérence, le peintre rejoint intimement le poète. Échappé

¹ OC, p. 420.

² Franck Elgar, *Résurrection de l'Oiseau*, Paris : Maeght, 1958, p. 26.

de la longue tradition des oiseaux de la littérature, l'oiseau d'*Oiseaux* recommence un augure dans la nuit du monde, que les artistes affrontent sans le secours de références antérieures. La réalité des êtres et des choses, le vaste univers concret où nos pas s'engagent, s'allient également la réalité des forces vivantes que nous devons porter plus loin que la matière. L'oiseau de Braque est témoin de ce double mouvement : avec toute son appartenance à la « fatalité terrestre », son « vol est connaissance¹ ».

Braque et Saint-John Perse, à travers leurs œuvres, et au-delà, s'assurent de « mieux vivre² ». Ce que cherche Braque en inventant des signes, et par l'inauguration d'un style, ce n'est pas tant de « représenter la chose que de la vivre³ ». Par son art et dans ses propos, il impose son refus de l'intellectualisme à la faveur de la vérité « qui n'a pas de contraire⁴ ». On retrouve chez Saint-John Perse la même exclusive volonté d'authenticité :

Mais du réel qu'ils sont, non de la fable d'aucun conte, ils emplissent l'espace poétique de l'homme, portés d'un trait réel jusqu'aux abords du surréel.

Oiseaux, XII⁵

Exprimé à travers ce que le poète avait appelé « la vision métamorphique⁶ » du peintre, l'on entrevoit ici le fondement de l'art poétique de Saint-John Perse : expression de l'expérience humaine unique dans la fulguration de l'intuition et l'épreuve du langage.

Aujourd'hui enfin, lorsque nous contemplons les brouillons d'*Oiseaux*, l'émerveillement nous saisit encore devant cette évolution de la matière créée, depuis les traces indécises et lointaines de l'inconscient jusqu'au ciel étoilé des infinis possibles du langage, avec les caractères minuscules de ses nuances, les certitudes et les repentirs de ses traits, les refus et les acquiescements, pour aboutir au texte que nous connaissons,

¹ OC, p. 418 et 425.

² *Ibid.*, p. 1207.

³ J. Paulhan, *Braque Le Patron*, op. cit., p. 64.

⁴ G. Braque, *Le jour et la nuit*, op. cit., p. 36.

⁵ OC, p. 425.

⁶ Voir note 2 p. 16. XXXX

Souffle de Perse n° 22 • 26

dans la beauté de son équilibre et de son rythme, construction qui vient alors combler la raison et les sens¹.

Et lorsque nous apprenons que Braque travaillait ainsi :

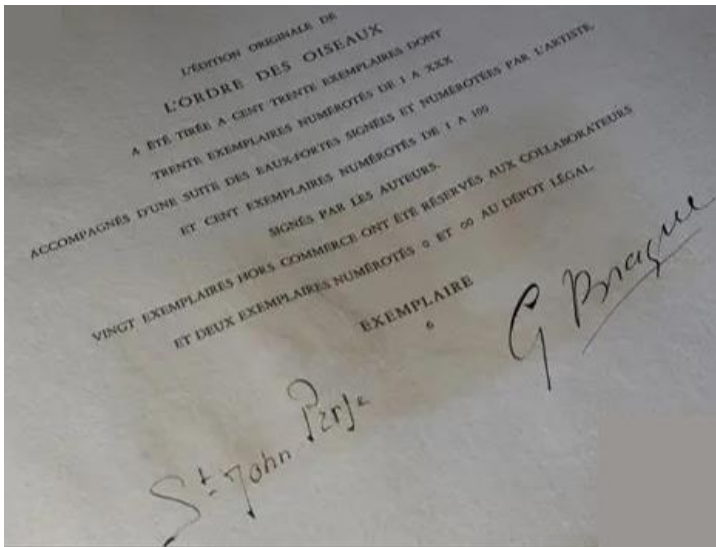
Braque s'éloigne de la toile, se rapproche, balance entre deux appels. Comme s'il peignait sans y voir²,

l'on songe, en ce siècle effracté, où les seules dimensions de la technique dépassent infiniment l'homme, à cette réponse, voire cet appel, de Saint-John Perse :

Face à l'énergie nucléaire, la lampe d'argile du poète suffira-t-elle à son propos ?

Oui, si d'argile se souvient l'homme³.

Quelle argile, désormais, portera les traces du geste unique, humble et parfait, de l'inspiration humaine ?



¹ Sur la qualité esthétique des manuscrits de SJP, voir C. Camelin au sujet de *Vents*, citée par E. C. Hartmann, *Souffle de Perse*, n° 11, *op. cit.*, p. 59, note 14.

² J. Paulhan, *Braque Le Patron*, *op. cit.*, p. 34.

³ *OC*, p. 447.

La forme agissante Lecture écostylistique de Saint-John Perse*

Sylvain Dournel

[...]

Considérée ici dans sa totalité constitutive, telle qu'elle se donne à lire dans l'édition Pléiade, l'œuvre poétique de Saint-John Perse¹ – du recueil *Éloges* en 1911 à *Sécheresse* en 1974 – s'étire sur la majeure partie du XX^{ème} siècle. *Batailles dans la montagne* et *Un roi sans divertissement*², qui composeront notre corpus gionien, datent respectivement de 1937 et 1948, alors que *Corniche Kennedy* et *Naissance d'un pont*³ de Maylis de Kerangal ont été publiés en 2008 et 2010. Un siècle d'Histoire et de littérature se dresse ainsi entre les poèmes de jeunesse du nobéliste de 1960 et le roman kerangalien dont l'ancrage contemporain a fait le succès, Giono se tenant, à la fin du premier XX^{ème} siècle, peu ou prou à équidistance.

Relief temporel donc, relief générique entre poésie et roman bien sûr, mais aussi reliefs – qu'il ne s'agira pas ici de lisser – entre trois auteurs qui, chacun, affichent une singularité certaine.

Saint-John Perse, le premier, apparaît comme un hapax dans le XX^{ème} siècle poétique, lui qui jusqu'aux poèmes « de grand âge » se proclame « de nul engendré », et surtout de « nuls maîtres que [lui-même]

* Extraits de l'introduction au mémoire HDR soutenu le 1^{er} avril 2026 par S. Dournel en Sorbonne, *Lecture écostylistique de Saint-John Perse Jean Giono et Maylis de Kerangal - Forme agissante et écostylistique*. Le texte intégral de cette introduction, avec références aux deux romanciers nommés dans le titre, est consultable à l'adresse : https://listes.u-picardie.fr/www/d_read/sjpinfo/HDR%20S%20Dournel.pdf

¹ Saint-John Perse, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1972 (désormais *OC*).

² Jean Giono, *Batailles dans la montagne*, *Œuvres complètes*, t. II, Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, [1937], 1972, p. 785-1186 ; *Un roi sans divertissement*, *Œuvres complètes*, t. III, Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, [1948], 1974, p. 453-606.

³ Maylis de Kerangal, *Corniche Kennedy*, Paris : Folio-Gallimard, 2008 ; *Naissance d'un pont*, Paris : Folio-Gallimard, 2010.

tenant [ses] lettres de franchise¹ ». Lyrisme de la rupture, épique anachronique, théâtralité prégnante, ses versets rappellent formellement Claudel mais son œuvre poétique se veut résolument insituable : immémoriale et ontologique comme celles de Pindare et de Dante, plus proche des romantiques ou du Parnasse que de la suggestion symboliste, à contrepied de « l'absence mallarméenne² » dont elle dénonce l'abstraction mais épousant volontiers l'éthique d'un Rimbaud.

[...]

Un double mouvement, d'ordre générique et structurel, tend à réduire l'écart entre les éléments constitutifs du corpus. D'une part, même si ce n'est pas une spécificité persienne³, la poésie de Saint-John Perse est fondamentalement narrative, et se conçoit ouvertement comme telle : elle est « la relation d'un voyage aux mondes imaginaires, [et] en demeure pour nous la narration émerveillée⁴ ». Plus qu'à un descripteur c'est bien à un Narrateur, une des figurations récurrentes du poète, que le lecteur doit cette « relation », à prendre au sens étymologique de récit. Généralisée à l'ensemble de l'œuvre poétique, cette narrativité se donne à lire sur une double échelle. Celle du poème, pris dans son unité signifiante, et celle des œuvres poétiques, envisagées comme une totalité macrostructurale : un *mythos* au sens aristotélicien, une action pourvue d'un début, d'un milieu et d'une fin. Se superpose à ce récit premier, universel, émaillé de départs et de quêtes, de doutes et de célébrations, celui de l'itinéraire personnel du poète, de l'intimité d'*Éloges* à *Chronique* et ses accents d'adieu.

[...]

¹ *Chronique*, III.

² « Hommage à Léon-Paul Fargue », *OC*, p. 517.

³ Sur cette question de la narrativité de la poésie moderne et contemporaine, voir la synthèse de Dominique Combe : « Le poème comme récit minimal, de Rimbaud à Hocquard », dans S. Bedrane, F. Revaz et M. Viegnes (dir.), *Du minime au minimalisme. Littérature, arts, médias*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 45-50.

⁴ « Discours de Florence », *OC*, p. 451.

Nature en actes

Mais c'est bien la nature omniprésente, omnipotente surtout, qui fonde l'unité du corpus, une nature envisagée au plus près, au spectacle et dans l'intime de sa matière. Saint-John Perse comme Maylis de Kerangal partagent ici la même conviction que Jean Giono : « Et je peux affirmer contrairement à ce qu'on a dit, que la matière ne désespère pas. Elle ne promet rien, elle affirme¹ ». C'est cette même évidence autoritaire qui semble, chez le poète comme chez les deux romanciers, imposer les thèmes, les motifs et jusqu'à la conduite des œuvres. Aux yeux de Saint-John Perse, la chose est entendue dès sa définition de la poésie : elle est ontologie, « [r]espérer avec le monde demeure sa fonction propre et médiatrice », afin d'assurer la « réintégration de l'unité perdue² ». En toute logique, l'œuvre poétique de cet autre « homme aux semelles de vent » qu'incarne le poète, tout entière tendue vers cet accord, accorde la préséance à une nature qui graduellement se veut bien plus qu'un environnement. Elle l'est à l'initiale de l'œuvre : le paysage naturel de l'enfance insulaire, avec sa faune et sa flore aussi exotiques qu'exubérantes, recrée le lieu édénique de la perfection et de l'origine. À partir d'*Anabase*, le poème ne s'écrit plus seulement à la faveur de ce cadre naturel, aussi majestueux soit-il, mais tend à en prendre le pouls, à y puiser son énergie et jusqu'à sa signature stylistique, de la « syntaxe de l'éclair³ » à ce « grand style [...] qui nous vien[t] de mer⁴ ». Les versets eux-mêmes se font anguleux dans les Rocheuses de *Vents*, ossifiés sur la terre de *Sécheresse*, ou « hautes narrations du large » pour *Amers*. Autre « chant du monde », pour parler avec Giono, né d'une perception toute phénoménologique de ce monde, aussi marin que désertique ou montagnard, aussi habité que sacré. Le poète en est convaincu et c'est là qu'il se tient : « au bord des grands espaces libres se propage le divin⁵ ».

¹ J. Giono, *Les vraies richesses*, Paris : Grasset, « Les cahiers rouges », 2002, p. 20.

² « Discours de Florence », *OC*, p. 455 et p. 453.

³ *Exil*, VII.

⁴ *Amers*, III, « Strophe ».

⁵ « Discours de Florence », *OC*, p. 454.

[...]

La plume, pas l'épée

Immortalisée dans sa superbe ou mêlée à l'effervescence humaine, cette nature si activement présente dans notre corpus ne fait pour autant pas de ces auteurs, loin s'en faut, des hérauts d'une écologie qui, au moins pour deux d'entre eux, peut sembler anachronique. Si Saint-John Perse est résolument hostile à l'« automatisme industriel », nuisible aux « valeurs de l'esprit¹ », ce n'est qu'au détour de sa correspondance et parce que l'industrie promet la possession, l'avoir, et non l'être, ontologique. Ce qui comble le poète c'est la jouissance, le mouvement et l'action dans le monde présent, dans la louange de l'être-là et de l'en-allée perpétuelle. Dès *Éloges* il choisit avec ostentation « le train du monde », et n'a « que du bien à en dire² », dans la fiction édénique d'un quotidien qui naturellement participe du tout du monde et jusqu'à *Amers*, où un couple d'amants navigue, hors du temps, « face à la nuit, avec un astre sur l'épaule³ ». Loin de la nausée sartrienne ou de l'absurde camusien, puisqu' « il n'est rien de vivant qui de néant procède, ni de néant s'éprenne », la poésie selon Saint-John Perse ne peut être engagée⁴ : « sa leçon est d'optimisme⁵ ». Non pas un optimisme candide ou aveugle, mais un optimisme humaniste, conscient de n'être qu'une part infime de ce monde, énergiquement tourné vers l'expérience humaine, et avide d'une forme de sagesse plus favorable à l'avenir que les fanatismes ou les utopies politiques.

[...]

Si'il fallait, à l'aune de la typologie établie par l'écopoéticien, catégoriser les œuvres constitutives de notre corpus, de toute évidence ce n'est donc pas de la « littérature marron » qu'elles relèveraient : peu de

¹ « Lettre à un journaliste américain », *OC*, p. 556.

² *Anabase*, IV.

³ *Amers*, IX, 4.

⁴ Le poète est on ne peut plus explicite quant à ce refus, lui dont les poèmes s'inscrivent « sur un plan idéal ou absolu, en réaction violente contre toute notion (même la plus indirecte) de 'littérature engagée' », *OC*, p. 453.

⁵ « Discours de Stockholm », *OC*, p. 446.

terrains vagues, de zones de friche, contaminées ou polluées, chez Kerangal, moins encore chez Giono et Saint-John Perse. Tous trois, à des échelles diverses, se rangeraient bien davantage sous la bannière d'une « littérature verte » qui revisite l'univers rural, réinvestit la nature sauvage et renouvelle les manières d'être au monde.

La forme agissante

Dans la perspective qui est la nôtre, un corpus d'écrivains engagés aurait sans doute limité l'étude à celle des stratégies argumentatives mises en œuvre, elles-mêmes échos fictionnalisés, littérisés – sur un mode constatif ou combattif – des mises en garde dont notre actualité se fait le relais. Sur un même schème une littérature plus sombre – « marron » pour reprendre l'épithète de Pierre Schoentjes – circonscrirait l'analyse à celle d'une antithèse ou d'un oxymore : un avant-après de l'environnement naturel, au positionnement énonciatif et discursif certes relativement neuf, les accents dystopiques répondant aux utopies longtemps cultivées. Les poèmes de Saint-John Perse – souvent absent des index de l'écopoétique –, les romans de Giono et Kerangal – plus régulièrement mentionnés –, offrent quant à eux une approche prometteuse car judicieusement opposée. À aucun moment ces œuvres ne démontrent, elles montrent. Dans ces poétiques de la monstration, diversement investies, réside l'efficace de textes qui ne sont ni des plaidoyers, ni des réquisitoires, ni des manifestes, mais des formes agissantes ou mieux, agentives. Partant de l'*imago agens* de la Renaissance, Jean-Claude Cavallin a parmi les premiers importé le mot dans le champ de l'écopoétique :

On pourrait à la forme pure, recluse dans son hermétisme, opposer la *forma agens* – agissante ou agentive –, c'est-à-dire la forme en tant qu'effective, dans le sens qu'elle est immédiatement son propre faire ou effet (*effectus*). Dans cette nouvelle perspective, les œuvres engagées ne sont pas les œuvres qui disent de faire, mais les œuvres qui font ce qu'elles disent. Leur régime n'est pas celui de la prescription, mais celui de la description. [...] C'est donc en tant qu'elle est [...]

une “version de monde” cohérente qu’une œuvre agit sur son lecteur ou sur sa lectrice. Elle ne l’exhorte pas à agir, elle se contente d’agir sur lui¹.

[...]

« Reparcourir » le monde naturel, le redécouvrir pour le « reconnaître ». Et le préfixe itératif en appelle d’autres. Il s’agit bien de se défamiliariser, de se déprendre – d’un certain nombre de postures notamment –, dans un processus de co-naissance au sens claudélien du terme : une seconde naissance, au monde et à soi-même. Cercle vertueux et mouvement vital qui procèdent d’un regard autre, à la fois intime et distancié, sur ce « trop connu » qui nous environne ; démarche éminemment poétique, puisque « [l]’inertie seule est menaçante. Poète est celui-là qui rompt pour nous l’accoutumance² ». Plutôt que de dramatiser un échec – non avéré avant les années 70 –, il s’agit de créer grâce aux dispositifs stylistiques un écho dynamique, une incitation à entrevoir un monde dépris des logiques dominantes, afin de combler la césure moderne entre l’homme et son environnement. Ces écritures, qui nécessairement disent une part de nous – en témoigne leur succès auprès de lectorats urbains –, rompent l’isolement et opèrent, de manière active, ce rapprochement. C’est en ce sens que peut être lue la « parole de vivant³ » de Saint-John Perse, née de « la simple chose d’être là, dans l’écoulement du jour⁴... » ; en ce sens que peut se partager l’émerveillement du narrateur-spectateur devant le hêtre, qui initialement devait être le héros éponyme d’*Un roi sans divertissement* ; en ce sens enfin que peut s’entendre « l’euphorie communicative » de certaines pages de Kerangal

¹ Jean-Christophe Cavallin, « Vers une écologie littéraire », dans *Fabula-LhT*, n° 27, « Écopoétique pour des temps extrêmes », dir. Jean-Christophe Cavallin et Alain Romestaing, décembre 2021, URL : <http://www.fabula.org/lht/27/cavallin.html>, page consultée le 27 octobre 2024.

² « Discours de Stockholm », *OC* p. 446.

³ *Vents*, I, 5.

⁴ *Exil*, V.

même si, en effet, ses romans « semblent avoir définitivement fermé la double page de l'idéologie et de la mélancolie¹ ».

[...]

Les pages à suivre tentent de radiographier les propositions de monde formulées par les œuvres ici réunies, en suivant pas à pas ce qui fait d'elles des formes agentives : de la création d'un lien connivent avec le lecteur à celle des conditions d'émergence d'un monde, de son unification en cosmos à sa mise en mouvement.

¹ Stéphane Chaudier et Joël July, « Des corps et des voix : l'euphorie dans le style de Maylis de Kerangal », Mathilde Bonazzi, Cécile Narjoux et Isabelle Serça (dir.), *La langue de Maylis de Kerangal. « Étirer l'espace, allonger le temps »*, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Langages », 2017, p. 142.

Harvey Cedars, Long Beach Island, terre d'exil

Claude Thiébaud

Portes ouvertes sur les sables, portes ouvertes sur l'exil,
Les clés aux gens du phare, et l'astre roué vif sur la pierre
du seuil :

Mon hôte, laissez-moi votre maison de verre dans les
sables...

Exil, début, *OC*, p. 123.

« Daté par Saint-John Perse de 1941, le poème *Exil* fut écrit à Long Beach Island, New Jersey, dans une villa d'été, face à l'Atlantique, qui appartenait à ses amis Francis et Katherine Biddle¹ ».

On le sait, le poète, dans le volume de ses *Œuvres complètes*, parle de lui à la troisième personne. Mais pourquoi a-t-il donné ces précisions si *Exil*, ce « poème de l'éternité de l'exil dans la condition humaine », ainsi qu'il l'a affirmé par ailleurs, ne doit rien aux circonstances où il a été composé, s'il est « né de rien et fait de rien² ? »

De ce qu'ont été ces circonstances, on peut décider de tout ignorer, de ne s'attacher qu'au seul texte et de se laisser porter par lui. Mais en nommant Long Beach Island et ses amis Biddle, le poète ne semble-t-il pas inviter à considérer la réalité à laquelle il s'adosse ? Et cela d'autant plus qu'il reconnaît par ailleurs que, « aussi loin qu'il pénètre dans le domaine irrationnel ou mystique, [le poète] est tenu de s'exprimer par des moyens réels, même tirés de sa vie expérimentale³ ».

D'aucuns ont cherché à voir la « villa d'été » des Biddle sur Long Beach Island, cette île-barrière à quelques miles du continent, tout au sud du New Jersey, non loin de Philadelphie, accessible par une route unique. La demeure se trouvait sur la commune de Harvey Cedars.

¹ SJP, *Œuvres complètes*, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard, 1972, p. 1109 (désormais *OC*).

² *OC*, p. 1111, cité par Pierre Mazars dans *Le Figaro littéraire*, 5 novembre 1960.

³ *Id.*, *ibid.* Souligné par nous.



Un peu au nord de Harvey Cedars, le petit port de Loveladies sur la Barnegat Bay.

On l’a cherchée en vain¹. Un violent ouragan – qui fit 23 morts – l’a fortement endommagée, comme toutes les autres, en septembre 1944, un autre, en mars 1962, les a toutes rasées, emportées par le vent. Tout au plus peut-on aujourd’hui retrouver le phare, au bout de la route, évoqué dans *Exil*, où les Biddle avaient l’habitude de laisser les clefs de la maison « aux gens du phare » quand ils la quittaient.

¹ Par exemple Bruno Pinchard, cf. « Solitude au cœur de l’homme – SJP et moi à Long (Beach) Island », *Bulletin SJP* 2025, p. 17 et suiv.



Barnagat Lighthouse, extrémité nord de Long Beach Island.

Que sait-on de cette maison ? Elle fut une des premières à être construite à cet endroit de la dune, en 1936, un mois après une première maison construite pour une ancienne baronne russe, Elena (ou Helen) Witte, épouse Silvermaster. Un quotidien local, le *Ashbury Park Press*, le 1^{er} septembre 1974, a publié ses souvenirs. On y apprend que

les deux maisons étaient faites du même matériau, du contreplaqué en séquoia rouge, et c'était la première fois qu'il était utilisé là-bas.

Une photo les montre l'une et l'autre.



Au premier plan, la maison du couple Silvermaster, on aperçoit celle des Biddle au fond à gauche.

Francis Biddle avait en 1936 fait diriger les travaux par son frère aîné, George Biddle, déjà célèbre à l'époque comme peintre et lithographe. Il venait d'être nommé par le président Franklin Delano Roosevelt à la tête du *National Labor Relations Board* (Conseil national des relations de travail), une agence du gouvernement fédéral. La maison a été conçue par un architecte moderniste lui aussi bien connu, George Daub¹ (1901-1966), raison pour laquelle, outre le fait qu'elle appartenait à une haute personnalité, elle a été photographiée, le 1^{er} janvier 1944, sous tous les angles, par un photographe réputé, Samuel Gottscho (1875-1971), et est entrée dans une collection patrimoniale conservée, pour notre plus grand bonheur, par la Bibliothèque du Congrès².

C'est dans cette « maison de verre » que Saint-John Perse aurait écrit tout ou partie d'*Exil*, Katherine Biddle, à la lecture de son poème, a repris la formule :

Que je suis fière que la petite maison de verre ait été le lieu d'un grand Événement³.

Les photos témoignent de la justesse de l'expression.

¹ Il figure en 1932 au catalogue de l'exposition internationale *Modern architecture* au Museum of Modern Art de New York.

² La collection Gottscho-Schleisner, conservée à la *Library of Congress*, constituée par Gottscho associé à son gendre, William Schleisner (1875-1971), compte environ 29 000 photos, 40 000 autres sont conservées par le Museum of the City of New York et bien d'autres encore à l'Université de Columbia.

³ Lettre de Katherine Biddle (désormais KB) à Alexis Leger (désormais AL), 31 octobre 1941, *SJP et ses amis américains*, *Courrier d'exil*, édition Carol Rigolot, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 15, Paris : Gallimard, 2011, p. 68. SJP lui-même reprendra la formule dans sa lettre à KB du 13 septembre 1944, *ibid.*, p. 114.



Légende originelle : *Living room, to ocean windows.*



La salle à manger.



La terrasse.



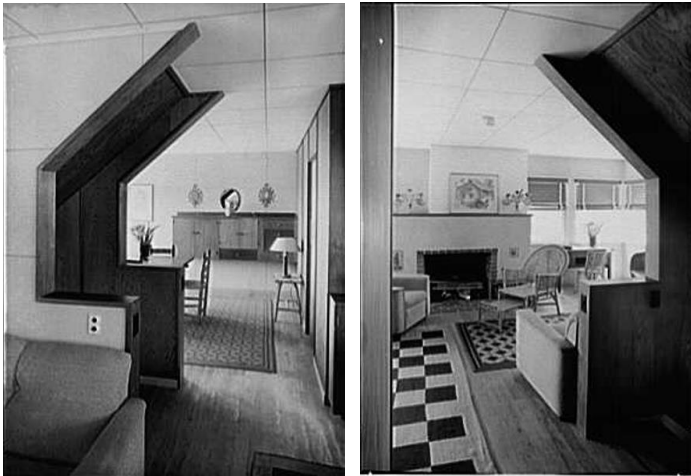
La terrasse, vue de l'extérieur.

Elle était bien « dans les sables ».



Légende originelle : *House, over dunes.*

Alexis Leger a circulé dans ces pièces.



À gauche, la salle à manger, vue depuis la salle de séjour.

À droite, l'inverse.

Entre les deux, l'escalier qui monte aux chambres.



La salle de séjour.



La salle de séjour.

On aurait aimé disposer d'une photo du seuil de la maison, ne serait-ce que pour réfuter une hypothèse émise en 1953 par le critique Émile Henriot dans le journal *Le Monde*, à propos de « l'astre roué vif sur la pierre du seuil », au début d'*Exil*, dont il se demande très sérieusement s'il « ne serait pas une allusion à la croix gammée hitlérienne¹ ». Comment imaginer que Francis Biddle ait apposé une semblable plaque à la porte de sa demeure. Certes, des Américains dès les années 30 ont été pro-nazis mais tout ce qu'on sait des engagements de Biddle, bien avant qu'il ne soit, à la Libération, le principal juge américain au procès de Nuremberg, s'inscrit en faux contre une semblable hypothèse.

Des éléments décoratifs qui, sur le seuil des maisons, font penser au soleil, ou à une roue, sont aujourd'hui encore proposés par le commerce.



¹ Dans *Le Monde*, 8 avril 1953.

Que sait-on du séjour du poète en ces lieux et d'abord de sa durée ?

Il y est arrivé le samedi 28 juin en voiture avec les Biddle¹. Tous étaient partis de Washington le 27². Étape à Philadelphie le 27 au soir, où Francis Biddle a pratiqué le droit pendant 27 ans avant d'entrer en politique et où le couple a encore des attaches. Séjour prévu à Harvey Cedars : une semaine. Tous ces détails sont dans la presse locale.

Le Solicitor general et Mme Francis Biddle se sont rendus à Philadelphie pour une brève visite avant de se rendre dans leur maison de campagne, Harvey Cedars au New Jersey. Ils prévoient d'y passer la semaine mais M. Biddle retournera à son bureau au département de la Justice en début de semaine prochaine³.

Départ le dimanche 6 juillet après une semaine et un jour, comme prévu ou presque⁴.

Comment s'est déroulé le séjour ? Très bien, au témoignage de Katherine Biddle dans son journal. On n'y trouve rien qui corresponde à l'image qu'on se fait habituellement de l'exilé. Elle a certes noté « la grande nostalgie subite qu'il avait manifestée à la première vue de la mer⁵ » mais très vite...

28 juin – Nous sommes arrivés à Harvey Cedars sous un beau soleil, une journée divine. AL est avec nous. Il est délicieux avec son enthousiasme pour tout ce qu'il découvre : les stands des cultivateurs qui vendent leurs légumes, la criée aux poissons et la grande inspiration de la mer. Il est intéressant et drôle. Un vrai païen dans son amour de la vie. Et un esprit profond.

29 juin – Une merveilleuse soirée. AL a parlé pendant trois heures⁶.

Il a parlé de tout, la diariste a noté, dans l'ordre (?) : « sa situation personnelle dans le contexte politique de la France », sa santé, son travail, ses horaires, la cuisine, Briand et Llyod George, sa vie en Chine, les

¹ La plupart des informations données ci-après sur le séjour ont été trouvées dans le journal de KB, *SJP intime – Journal 1940-1970*, édition Carol Rigolot, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 20, Paris : Gallimard, 2011, p. 23-34 pour les notations du journal prises pendant le séjour.

² Départ annoncé par lettre à MacLeish la veille, *Courrier d'exil*, *op. cit.*, p. 58.

³ *Evening Star* (Philadelphie, Penn.), 29 juin 1941.

⁴ Dernière soirée le samedi 5 juillet, *SJP intime*, *op. cit.*, p. 30.

⁵ *Id.*, 1^{er} juin 1942, *ibid.*, p. 60.

⁶ *Id.*, 28 juin 1941, *ibid.*, p. 23 et 24.

« femmes passives qui n'arrêtent pas de faire des enfants », les tribus mongoles, l'union d'une femme et d'un serpent, le lait, Victor Hugo, la poésie en général et la sienne en particulier, la langue française comparée à l'anglaise, la littérature française, ses propres œuvres perdues, son travail de diplomate, les tables tournantes et les voyantes, l'opium et sa vie en Chine, la femme française, « féministe et possessive », l'impossibilité pour un poète d'avoir une compagne.

Tout au long de la semaine, le poète reviendra sur ces sujets, et bien d'autres, dans ses conversations avec ses hôtes.

Avec Katherine surtout. Son époux en effet est le plus souvent, vacances ou pas, occupé par son travail. C'est que depuis janvier 1940, Francis Biddle a été nommé *Solicitor general of the United States* au *State department*, c'est-à-dire le n° 3 de ce que dans d'autres autres pays on appelle ministère des Affaires étrangères. Parmi les affaires, certaines très graves, dont la presse rend compte, il y a eu notamment cette question des deux journalistes allemands emprisonnés aux États-Unis comme propagandistes du régime nazi, et qui pourraient être échangés contre deux journalistes américains arrêtés en Allemagne. Biddle avait recherché un accord en ce sens, il venait de le valider et son nom est dans tous les journaux, dans le *New York Journal American* d'abord, auquel il a personnellement téléphoné « *from his summer home in Harvey Cedars* », dans de très nombreux journaux ensuite, locaux, nationaux et étrangers¹.

Autre chose l'occupe également, son éventuelle nomination comme *Attorney General*, l'équivalent du ministre de la Justice dans d'autres pays. Le bruit en court dans la presse depuis l'annonce de la démission, fin janvier, du titulaire, James Clark McReynolds. C'est une des raisons du

¹ Le 7 juillet dans *The Punxsutawney Spirit* (Philadelphie, Penn.), *Chronicle Tribune* (Marion, Ind.), *The Times* (Londres), etc. L'affaire est évoquée en France depuis mai, notamment dans *Le Petit Provençal* le 9 mai et le *Journal des débats* le 10, son dénouement dans *Le Jour* le 17 juillet.

fait qu'il a été prévu de ne rester qu'une semaine à Harvey Cedars¹. Il sera nommé à ce poste dans les jours qui ont suivi son retour à Washington.

Quand il est seul avec Katherine, Saint-John Perse ne parle plus de politique mais plus volontiers de la poésie et des écrivains (« il déteste la plupart »), de ses poèmes à elle, dans la maison ou le plus souvent sur la plage, allongés l'un et l'autre sur le sable, entre deux baignades. Manifestement, il n'est pas seulement entre eux question de littérature. Elle est sous le charme et en a pleinement conscience :

La surface de son être est tellement naïve, charmante, chaleureuse et vulnérable qu'elle attire tout le monde à lui².

Le soir venu, elle

n'arrive pas à dormir, étant tellement habitée d'impressions fortes et nerveusement fatiguée. La proximité d'une personne aussi vive, électrique et créatrice que lui provoque en moi un tourbillon de pensées³.

Elle sait que lui non plus n'arrive pas à dormir, « à cause de l'excitation des vagues et du vent, et de la beauté de l'aube⁴ ». Elle n'évoque pas d'autres causes mais force est de constater que tout est entre eux prétexte à parler d'amour.

Nous nous sommes promenés sur la plage. Voyant des traces de pattes de mouettes, il m'a dit : « Au désert, les traces vont tout droit ou bien en cercles : tout droit, c'est la chasse ou la lutte ; en cercle, c'est quand on fait l'amour⁵ ».

Le 5 juillet, veille du retour, aura été « une merveilleuse journée pleine de rires et de bonheur ».

¹ Depuis le début de l'année, Francis Biddle avait été présenté dans la presse comme un des favoris, notamment dans le *Morning Examiner* (Washington) le 23 janvier et le *The Daily Standard* (Red Bank, NJ) le 25. Le 12 juillet, il n'apparaît plus comme un *possible* mais comme un *probable* successeur de McReynolds dans *The Courier-News* (Bridgewater, NJ), soit quelques jours après son départ de Harvey Cedars. Le lendemain tous les journaux annoncent sa nomination effective (elle sera ratifiée par le Sénat le 26 août).

² *SJP intime*, 1^{er} juillet 1941, *op. cit.*, p. 27.

³ *Id.*, *ibid.*

⁴ *Id.*, 30 juin 1941, *ibid.*, p. 26. « Il n'arrive pas à dormir, [...], De ce fait, il se lève et il écrit ».

⁵ *Id.*, *ibid.*

L'après-midi, calme et beau. Natation. Azalées en fleurs. A. se passionne pour toute fleur, tout arbre, tout animal, et un couple d'*amoureux* sur la plage qui ne paraissent pas fatigués, étant si jeunes, et pourtant qui ne semblent pas comblés. L'amant a des yeux anxieux et fatigués¹.

Qu'a-t-elle pensé alors ?

À son seul journal, pendant le séjour à Harvey Cedars, elle a confié ses pensées les plus secrètes, faute d'oser les crier à la face du monde, et d'abord à son mari, à savoir qu'elle est grâce à Leger redevenue jeune, qu'elle est belle et désirable :

Lorsque j'ai imité Alexis en disant « *primo* », etc., Francis a répliqué : « Est-ce tout ce qu'Alexis vous a appris ? » « Non », voulais-je crier, « j'ai appris de lui que je suis redevenue jeune, que mon corps est beau, que je me déplace avec grâce, sans bousculer les rêves, que le cri des mouettes est le son de mon âme, que j'ai en moi l'oiseau de l'esprit et la cage qui l'encercler. J'ai appris aussi la beauté symbolique des traces dans le sable, des nuages à l'aube, du vol de l'oiseau, du regard du chien. Et j'ai appris que de toutes choses, la plus importante pour le poète est de vivre².



Photo déjà publiée par Carol Rigolot dans *Courrier d'exil*, *op. cit.*
(Collection particulière)

Quelques jours plus tôt, alors que le poète et elle-même avaient « eu une charmante conversation, allongés au soleil sur la plage » et qu'il

¹ *Id.*, 5 juillet 1941, *ibid.*, p. 30.

² *Id.*, 8 juillet 1941, *ibid.*, p. 34.

lui disait tout le bien qu'il pensait de ses poèmes, elle avait noté dans son journal :

Avec Alexis, c'est presque comme si ma prière avait été exaucée¹.

Pourquoi ce « presque » ? Rien n'est clairement dit à ce moment dans son journal, apparemment il n'est question que de poésie mais tout dans le contexte suggère ce qu'il en est. Un an après le séjour à Harvey Cedars, Katherine osera mettre des mots sur ce non-dit par le biais d'une fiction transparente qu'elle projette alors d'écrire, pièce de théâtre ou roman.

Carol Rigolot l'a bien vu,

ces notes sont intéressantes pour leur côté autobiographique, en ceci qu'elles reflètent, ne serait-ce qu'indirectement, certains aspects des rapports entre KB et SJP².

La réalité de ce qu'elle a vécu y serait à peine transposée : une femme, « née dans les années 1890 » (elle-même est précisément née en 1890) et qui a longtemps « obéi aux normes conventionnelles », se révolte après « l'entrée d'un être exceptionnel dans sa vie ». Elle a alors « une brève liaison passionnelle qui la secoue jusqu'au fond de son être et risque de lui voler le solide compagnon qu'était son mari ». Cet homme qui a fait irruption dans sa vie « lui raconte, sur elle-même, des choses extraordinaires qui dépassent ses rêves ». Une « scène d'amour » est prévue, dans un chalet en montagne (et non en bord de mer) où le couple s'est réfugié à cause d'un orage (on sait qu'AL adore les orages). « Cela ne se reproduira sans doute plus jamais : l'orage, cette clarté bleue sur les collines, cette aube³... »

Le journal de Katherine Biddle fait ici écho à ce qui aurait pu se passer entre elle et la poète, dans la réalité le couple a très

¹ *Id.*, 2 juillet 1941, *ibid.*, p. 28.

² *Id.*, 30 avril 1942, *ibid.*, p. 61.

³ KB, à notre connaissance, n'a pas écrit l'œuvre ici envisagée, à la différence de Karen Bramson qui elle avait écrit et publié un roman sur sa liaison avec Alexis Leger sous le titre *Un seul homme*, Paris : Flammarion, 1932.

vraisemblablement et tout au plus vécu des moments d'« intimité spirituelle et parfois sensuelle, avec quelques moments d'effleurement¹ ».

Son émotion est grande quand, quelques mois plus tard, fin novembre, elle y séjournera de nouveau. Elle lui écrit alors :

La maison et la plage, nettoyées à fond par le vent, sont si remplies de votre présence, ô Poète, que c'est comme si vous étiez ici.

[...]

L'été vagabond est revenu et je suis assise dehors au soleil sur le balcon devant vos fenêtres, en souhaitant que vous soyez là² !

De la plage, elle dit seulement qu'elle est magnifique, absolument blanche et pure, sans débris, avec seulement des traces de pattes d'oiseaux.

Le lecteur n'aura pas oublié « la beauté symbolique des traces dans le sable ».

Et lui ? Ce que Katherine dit de lui, ce qu'on peut induire des sentiments et du comportement du poète par leur effet sur elle, pendant leur séjour à Harvey Cedars, est largement corroboré par ce qu'il en a confié lui-même.

Au moment du départ, « très mélancolique », il lui aurait dit :

Mes pensées reviendront à cette petite maison comme les oiseaux et chacun aura un petit morceau d'argent dans le bec³.

Dès son retour à Washington, il lui écrit une longue lettre de remerciements :

Chère Catherine,

On ne s'abandonne pas au charme de votre hospitalité sans y laisser beaucoup de soi. Ma pensée rejoint souvent, à tire d'ailes, la maison innommée dans les

¹ *SJP intime, op. cit.*, 4 août 1941, p. 40.

² Lettre de KB à AL, 11 novembre 1941, *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 68.

³ AL, cité par KB le 7 juillet 1941 (?) dans *SJP intime, op. cit.*, p. 34. La date n'est pas précisée par KB dans son journal. Le passage a été écrit juste après son retour à Washington.

sables¹, où j'ai connu, entre Francis et vous des heures heureuses et claires, animées pour moi de toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur.

Merci, chère Amie, de ce bienfait. J'ai pu être moi-même chez vous. La chambre où j'ai dormi sous votre toit, dans la rumeur de cette mer qui n'est jamais l'exil, étant tout l'exil, demeure à mon oreille une conque vivante.

[...]

À Washington, j'ai longtemps ressenti et continue de ressentir le bénéfice de mon séjour à la mer, sous votre aile. Je ne me suis jamais senti aussi bien pour faire face aux ennuis et soucis de toutes sortes qui m'attendaient².

Ni aussi jeune : il a, pendant son séjour à Harvey Cedars, confié à son hôtesse que « tout rajeunit dans notre maison, nous devrions l'appeler 'La Jouvence'³ ».

En 1942, alors qu'il est dans le Maine, sur une autre île, *Seven Hundred Island*, chez Beatrice Chanler, il dira aimer beaucoup l'endroit « mais demeur[er] fidèle à Long Beach Island, avec ce vaste espace pour l'âme⁴ ».

Elle vient alors d'y séjourner, il lui écrit :

Je pense à vous, chère Katherine, sans savoir trop dans quel cadre humain vous imaginer en ce moment à Harvey Cedars.

Si vous dormez où j'ai dormi, dans cette chambre du haut face à l'Atlantique, sachez que je n'y ai jamais ouvert les yeux à l'aube, suivi le soleil s'encaster dans ma fenêtre, sans une pensée émue pour tout ce que je vous dois. J'espère que vous l'avez senti, depuis que je suis entré dans mon épreuve, je n'ai jamais respiré librement, loin des miens, qu'auprès de vous et sous votre toit⁵.

De fait, jamais Katherine n'a perçu chez lui une quelconque souffrance, ses hôtes – et surtout Katherine –, le temps du séjour, l'en ont divertit au sens le plus fort du terme, tel « le roi [qui] est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense ».

¹ La formule « dans les sables » figure au tout début d'*Exil*.

² Lettre d'AL à KB, 11 juillet 1941, *Courrier d'exil*, op. cit., p. 61-62.

³ *SJP intime*, op. cit., 7 juillet 1941 (?), p. 32. L'expression « maison innommée » fait référence à ce souhait de lui trouver un nom.

⁴ Lettre d'AL à KB, 6 octobre 1942, *Courrier d'exil*, op. cit., p. 66.

⁵ *Id.*, 18 juillet 1942, *ibid.*, p. 89.

Les « ennuis et soucis de toutes sortes » ont manifestement attendu le retour à Washington pour l'assaillir de nouveau, son amie le trouve alors triste, mélancolique, seul ou abstrait, intellectuel, nerveux, intense au sujet de la politique étrangère¹.

Tout au plus peut-on observer que le poète a quelquefois échappé au regard de ses hôtes, notamment quand il écrit son poème, la nuit². Il y exprime une souffrance des plus aigües :

L'Été de gypse aiguise ses fers de lance dans mes plaies,
J'étais un lieu flagrant et nul comme l'ossuaire des saisons
Et, sur toutes grèves de ce monde, l'esprit du dieu fumant déserte sa couche
d'amiante.

Un matin au moins, il a quitté la maison sans avoir prévenu quiconque, ce qui est assez brutal pour ses hôtes, au risque de les inquiéter.

3 juillet – Temps frais et venteux. Un grand changement. Jusqu'ici je n'ai vu que les talons de mon poète, sortant très tôt de la maison et passant par les dunes. Peut-être sera-t-il absent toute la journée, à visiter le phare et le bout de l'île³.

Elle est elle-même si heureuse qu'elle privilégie l'hypothèse d'une simple promenade mais que sait-elle des pensées du promeneur solitaire ?

Le séjour du poète à Harvey Cedars aura été bien court, une semaine, mais très intense. Et aussi important pour lui et son œuvre que la dizaine de jours qu'a duré son excursion dans le désert de Gobi.

Si bref qu'il est vraisemblable qu'au plus, un fragment d'*Exil* a pu en si peu de temps y être composé. Et cela, quoi qu'en ait dit le poète à son hôtesse :

Vous savez ce qu'il est, ce poème, car je l'ai écrit quand j'étais avec vous, dans l'ampleur et la liberté d'esprit que vous m'avez offertes⁴.

Il est de toute façon inconcevable qu'en si peu de nuits, il ait pu écrire *Exil* tout entier quand on le sait, ainsi qu'il l'a un jour confié

¹ *SJP intime, op. cit.*, 3 juillet 1941, p. 33.

² *Id.*, 1^{er} juillet 1941, *ibid.*, p. 26.

³ *Id.*, 3 juillet 1941, *ibid.*, p. 29.

⁴ *Id.*, 24 mai 1942, *ibid.*, p. 58.

à Katherine Biddle, « il faut du temps pour faire mûrir le poème, le développer, lui donner sa véritable puissance¹ ».

Son séjour dans la maison des Biddle aura été pour lui une parenthèse heureuse et il peut être bon d'en prendre la mesure et de réaliser que, sauf sans doute au tout début de son exil américain, il en aura connu d'autres.

Katherine Biddle, évoquant le séjour du poète à Harvey Cedars, ne se trompe pas quand elle lui écrit :

Je ne pense pas que vous y ayez été malheureux².

d'autant que lui-même, dès la fin de son séjour, lui avait écrit avoir connu entre Francis et vous, des heures heureuses et claires, animées pour moi de toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur³.

Voilà qui contraste avec la représentation qu'on se fait généralement de l'exilé sur son rocher et oblige à nuancer pour le moins ce qu'il dit de la solitude dont il a dit souffrir à ses proches demeurés à Paris ainsi qu'aux lecteurs de ses *Œuvres complètes*.

Il n'est en effet question dans ses lettres que de « [son] abîme de solitude intime », de « la déplorable organisation de [sa] vie solitaire sans foyer », de ses « préoccupations qui [le] tiennent insomnieux, les yeux au plafond, au fond de [sa] chambre solitaire ». En 1948, il n'est pas encore sorti des « longues et lourdes années de solitude étrangère », en 1949, il écrit à sa sœur Éliane : « Si grande est la solitude où la tristesse m'a fait descendre qu'il me semble parfois y perdre, avec la notion du temps, l'usage même des mots⁴ ».

Certes, « le Poème sonde les fonds de l'amertume », Katherine Biddle l'a bien vu⁵, mais il n'est pas désespéré.

¹ *Id.*, 16 avril 1941, soit deux mois avant le séjour à Harvey Cedars, *ibid.*, p. 23.

² Lettre de KB à AL, 31 octobre 1941, *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 68.

³ Lettre d'AL à KB, 11 juillet 1941, *ibid.*, p. 59.

⁴ Retrouver toutes ces citations dans *Lettres familiales*, édition Claude Thiébaud, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 22, Paris : Gallimard, 2015.

⁵ Lettre de KB à AL, 31 octobre 1941, *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 68.

Pour autant, la semaine heureuse passée à Harvey Cedars ne saurait expliquer à elle seule ce qu'on peut, contre toute attente, trouver d'optimisme dans *Exil* et ses portes ouvertes sur le monde. À l'évidence, les premières semaines de Leger à New York lui avaient été très pénibles, douloureuses, mais très tôt il a rencontré Katherine Biddle, et par elle Archibald MacLeish, qui lui a trouvé un emploi à la Bibliothèque du Congrès, et par elle encore rencontré les Bliss, qui lui ont trouvé à se loger dans leur propriété de Dumbarton Oaks... Le séjour à Harvey Cedars s'inscrit ainsi dans une évolution en cours.

Le plus important demeure : le séjour du poète à Harvey Cedars est essentiel en ce qu'il a permis le retour du poète à l'écriture, après des années de sacrifice.

Les nombreuses vies et amours du mystérieux Saint-John Perse¹

Rosanna Warren

Depuis ma petite enfance, j'ai hanté les étagères de mes parents, feuilletant des œuvres « adultes » que je ne pouvais pas encore comprendre. Au moment où j'avais environ 15 ans et que je pouvais lire le français, j'étais particulièrement attirée par la bibliothèque qui contenait les éditions françaises et italiennes de ma mère. C'était dans ce que nous appelions la galerie : l'ancien grenier à foin de la grange du Connecticut que mes parents – Eleanor Clark et Robert Penn Warren – avaient transformée en notre maison familiale. La galerie servait en partie de chambre d'amis, en partie d'espace de rangement. Un après-midi, nous étions toutes les deux là-haut, ma mère et moi. Elle pliait des pulls et les rangeait dans un tiroir et j'examinais, comme d'habitude, ses livres. C'est alors que j'ai commencé à sortir plusieurs volumes moisissés des étagères, tous du poète français Saint-John Perse.

J'étais demeurée jusque-là perplexe devant autant de livres de Saint-John Perse dans la collection de ma mère. L'adolescente bas-bleu que j'étais avait le vague sentiment qu'il était important. Je devais savoir qu'il avait reçu le prix Nobel de littérature en 1960, et je possédais moi-même, je ne sais pourquoi, son *Anabase*, broché bleu, traduit par T. S. Eliot (important lui aussi) – j'en avais même lu une partie, émerveillée et un peu mystifiée par son ton prophétique. Maintenant j'ai commencé à examiner les autres œuvres, la plupart d'entre elles abîmées, en lambeaux, jaunies : un journal appelé *Lettres Françaises*, publié à Buenos Aires en 1943 ; les *Quatre Poèmes (1941-1944)*, également publiés à Buenos Aires ; une autre édition d'*Anabase*, publiée par Brentano à New York en 1945, et un exemplaire d'*Exil* suivi de *Poème à l'Étrangère*, *Pluies*, *Neiges*, mais

¹ Extrait d'un article de Rosanna Warren publié le 29 décembre 2022 dans *The American Scholar*, Washington, sous le titre « The many lives and loves of the mysterious SJP ». Traduction de Claude Thiébaud avec la collaboration de Esa Christine Hartmann, validée par l'auteur. Les notes sont de la rédaction. Texte intégral en anglais sur Internet.

celui-ci, ah, publié par Gallimard à Paris en 1945. Et il y avait d'autres reliques : de minces livrets de poèmes individuels en français et en anglais, la conférence du prix Nobel de poésie, traduite par W. H. Auden (1961), des exemplaires de la *Nouvelle Revue Française* de 1953 avec son long poème « Amers », et un livre à couverture rigide, majestueux, en anglais, *Winds*, traduit par Hugh Chisholm et publié par Pantheon pour la collection Bollingen en 1953.

J'ai soupesé dans ma main la lourde édition des *Collected Poems* de Perse (Princeton, 1971) et le livre de Gallimard de son *Œuvre poétique*, volume un, de 1953. Mais c'étaient les livres plus anciens qui m'attiraient. Je ne les avais pas regardés de près auparavant. Et maintenant, en tournant leurs pages, j'ai découvert quelque chose d'étrange. Ce numéro de 1943 des *Lettres Françaises*, qui comprenait le poème de Perse « Pluies », était dédicacé dans une grande écriture armoriée à l'encre bleu-noir, « Pour Jennifer », de « Diego, Washington, D.C. ». Le P se dressait comme un palmier au-dessus de la ligne ; le J et le f ployaient comme des cannes à pêche. L'édition d'*Exil* de 1945 était somptueusement dédicacée, avec la même calligraphie, « À Jennifer, Être de très grand luxe, et qui a droit à tout, même à la rime : 'Juniper¹', St. J. P. Washington, 1946, 3120 R Street ». À l'intérieur de la couverture, la même main avait écrit : « Édition interdite par l'auteur – 1946 ». *Anabase* a été offerte « À Jennifer, Duchesse de Shepang², St.-J. Perse, Washington 1945 ». Et dans une traduction de 1945 de « Neiges », Perse avait écrit ce message mystérieux avec sa même fioriture arborescente : « Pour Jennifer, en souvenir d'un fer à cheval et d'un papillon mécanique ».

¹ Dans *Vents*, II,2, « l'arbre Juniper aiguise sa flamme de sel noir ».

² S'agit-il de Shenyang, important centre industriel au nord-est de la Chine, principal point de transit vers le Japon, la Russie et la Corée ? Au XVII^{ème} siècle, la ville a été conquise par les Mandchous qui en font brièvement la capitale de la dynastie Qing qui prend le pouvoir en Chine.

Ma mère, à travers la pièce, éparpillait des boules de naphthaline dans le tiroir du bureau. Elle portait son jean délavé habituel et sa chemise de travail pour homme. « Ma, ai-je dit, qui est Jennifer ? »

« Quoi ? » répondit-elle, se tournant vers moi avec surprise.

« Cette Jennifer. Tous ces livres qui lui sont dédiés. Qui est-ce ? »

Le regard le plus étrange a traversé le visage de ma mère. Elle est restée debout pendant un moment, me contemplant. Le fantôme d'un sourire planait sur ses lèvres, puis a disparu. Très tranquillement, elle dit : « Jennifer, c'est moi ».

J'étais abasourdie. Dans mon égotisme d'enfant, il ne m'était pas sérieusement venu à l'esprit que mes parents avaient vécu comme des adultes avant de devenir mes parents. Et maintenant, ma mère, dont le seul rôle dans la vie, en ce qui me concernait, était de prendre soin de moi et de mon frère, Gabriel, ainsi que de nos chats et chiens (et aussi, d'écrire des livres, cela faisait partie du marché), s'était soudainement transformée en une autre personne, quelqu'un avec une histoire différente, et même un nom différent.

J'étais assise sur le plancher en bois craquant, elle se tenait près du bureau. Nous nous regardions. Puis je me suis remise sur mes pieds et elle est venue vers moi. Je pense maintenant qu'elle réfléchissait à ce qu'elle pouvait me dire, si j'étais assez âgée pour entendre. Elle était, en tout cas, une personne discrète, avec une beauté sévère et royale, alors dans la mi-cinquantaine, ne se maquillant jamais, ses cheveux clairs effleuraient son visage. Nous nous sommes assises ensemble sur le lit d'invité, et elle a commencé à raconter, de mère à fille, sa liaison avec Saint-John Perse, le poète français exilé à Washington, D.C. pendant la Seconde Guerre mondiale.

En premier lieu, dit-elle, son nom n'était pas Saint-John Perse. C'était Alexis Leger. « J'ai pratiqué toujours le plus strict doublement de personnalité », ai-je lu des années plus tard dans l'une de ses lettres

publiées¹. En effet, il l'a fait. Leger a écrit de la poésie sous le nom inventé de Saint-John Perse. C'était aussi un diplomate haut placé, m'a dit ma mère, si haut placé qu'il était troisième sur la liste des personnes à capturer par les Nazis quand ils ont marché sur Paris en juin 1940. Il s'est évadé sur un navire en direction de l'Angleterre, puis des États-Unis. En 1943, il a rencontré ma mère à Washington, où elle était une jeune écrivaine et traductrice travaillant pour l'*Office of Strategic Services* (OSS) pour ce qui s'appelait « l'effort de guerre ».

Je m'en suis rendu compte plus tard : elle avait 30 ans en 1943, et lui 56.

« Tu l'aimais ? » ai-je demandé. Encore, ce sourire fugace. Elle avait traduit certains de ses poèmes, dit-elle. Et pourquoi l'appelait-il « Jennifer » ? « C'était un jeu ». Autre non-réponse. Comme pour expliquer, elle a dit qu'il lui avait dit qu'il ne pouvait pas l'épouser « parce qu'il devait épouser une riche Américaine ». Le gouvernement de Vichy l'avait privé de sa citoyenneté française et confisqué ses biens. Leur liaison est restée secrète.

J'avais 15 ans, cela me semblait bizarre. Son ton était serein, banal. Je n'entendais aucun regret, aucune tristesse ancienne. La romance, pour elle, était fermée dans le passé, entre les pages fragiles de vieux livres et journaux.

Et puis je me suis souvenue d'un après-midi, alors que j'avais 12 ans et mon frère 10, nous avons vécu pendant un an et demi dans le sud de la France dans une ancienne ferme seigneuriale en dehors de Grasse. Là, Gabriel a fréquenté une école catholique pour garçons et je suis allée au lycée de jeunes filles. Pendant ces étés, notre famille s'est installée dans un hôtel en stuc honorablement délabré – un ancien hôpital pour les patients atteints de tuberculose – sur l'île de Port-Cros en Méditerranée. Au large des côtes d'Hyères et du Lavandou. L'île était petite, boisée et assez sauvage – elle avait été déclarée réserve naturelle – et en nous

¹ A Max-Pol Fouchet, 17 mars 1948, *Œuvres complètes* de SJP, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard, 1972, p. 988.

baladant parmi les pins tordus et les chênes-lièges, nous trouvions parfois des entomologistes accroupis dans une concentration féroce qui examinaient des insectes rares. Rien à voir avec la Côte d'Azur déchaînée, avec ses discothèques et ses plages grouillantes.

Dans cette retraite paradisiaque, nos parents ont gardé leurs habitudes : écrire tous les jours de neuf à quatorze heures, notre père à une table en métal sous un figuier, notre mère dans un abri pour âne, nous laissant mon frère et moi errer dans les bois et le long du rivage, lire et dessiner, inventer des jeux, et jouer avec les enfants français qui séjournaient aussi à l'hôtel. Le déjeuner – ce repas français glorieusement long, paresseux et sérieux – était servi sous les eucalyptus et les palmiers sur une terrasse surplombant le port. Mais un jour, nos parents ont annoncé que nous irions sur le continent. Ma mère, qui faisait rarement des efforts vestimentaires, mit une robe en lin clair ; mon père se rendit respectable dans son pantalon d'été et alla même jusqu'à enfiler une veste de sport couleur sable. Et nous sommes partis, en marchant sur le chemin poussiéreux vers le port jusqu'au bateau de passagers qui descendait et revenait plusieurs fois par jour.

Il a fallu environ une heure, claquant à travers des vagues agitées, pour atteindre Le Lavandou. Là, nous sommes montés dans notre voiture et avons roulé le long de la côte, nos parents nous en ont informés, pour rendre visite au grand poète Saint-John Perse. Nous devons nous comporter, nous dit notre mère sévèrement, « comme des enfants français *bien élevés* ».

Cette visite m'est maintenant revenue à l'esprit alors que je m'asseyais avec ma mère sur le lit d'invité dans notre maison du Connecticut. Je me suis souvenue de la grande villa formelle où Monsieur et Madame Leger – je pense que c'est ainsi qu'ils nous ont été présentés – nous ont reçus. C'était très auguste. Leur maison était perchée sur une falaise basse entourée par la mer émeraude scintillante, sur la péninsule de Giens.

*Monsieur Leger, le grand poète Saint-John Perse*¹, se tenait droit, avec des yeux perçants, un front haut et peu de cheveux. Lui et sa belle épouse – américaine avons-nous alors découvert – semblait d'un âge indéterminé, dans cette catégorie dont mon frère et moi plaisantions : *les grandes personnes*, ou, traduit littéralement, les grands anonymes [*Big Nobodies*]. Ils nous ont montré la maison. Sur les murs étaient accrochés de nombreuses estampes et peintures de frégates et de voiliers, de la mer. Mon frère, déjà fou de voile, a fait remarquer que dans une peinture, la voile était placée à un mauvais angle pour la façon dont le vent devait souffler. « Que veux-tu dire ? » demanda *Monsieur Léger*. Gabriel expliqua, et tous deux examinèrent le tableau de plus près. *Le grand poète* serra ses lèvres et, avec une certaine gravité, accepta.

Le déjeuner était une longue affaire, à la longue table de la salle à manger. Un éventail infini de plats est apparu. Les adultes ont discoursu à leur manière d'adulte en français et en anglais, et mon frère et moi, suivant des instructions, sommes restés silencieux et nous sommes souvenus de ne pas mettre nos mains sur nos genoux. Nous avons prêté peu d'attention à la conversation. Mais à un moment donné, *Monsieur Leger* nous a interrogés sur nos études à Grasse. Mon souvenir le plus vif de Saint-John Perse est son éclat de rire lorsque je lui ai répété la leçon d'algèbre que j'avais dû mémoriser et réciter en classe : « Une fraction est un nombre / composé de deux nombres / séparé par une ligne horizontale ». Et il a ri encore plus quand je lui ai décrit *l'objet de fantaisie* que nous devions fabriquer en cours d'art, une pelote à épingles que nous avons assemblée selon des règles strictes, collant un chapeau en polystyrène, du tissu à carreaux rose et une bande de dentelle sur un gobelet en plastique.

L'après-midi s'est terminé par une baignade sur les rochers, des adieux prolongés et cordiaux, et notre retour au Lavandou pour reprendre le bateau.

¹ En français dans le texte.

Tout cela m'est revenu alors que j'étais assise avec ma mère. Qu'est-ce que mon père a ressenti à propos de ce déjeuner ? Qu'est-ce que la femme américaine, *Madame Leger*, en a pensé ? Était-elle « l'épouse riche » que Saint-John Perse avait l'intention de trouver ? Qu'est-ce que ma mère et Perse en ont pensé ? Je ne lui ai pas demandé.



Eleanor Clark, vers 1946, photographie de Walker Evans¹.

J'ai quitté la maison de mes parents, comme le font les enfants. Les années ont passé : un long mariage, des enfants, des postes d'enseignante, un divorce. Mon père est mort en 1989, ma mère sept ans plus tard, et lorsque mon frère et moi avons dû vendre la vieille maison familiale, j'ai pris les livres français et italiens de ma mère, les transportant avec moi d'une maison à une autre, d'une ville à l'autre. Et toujours,

¹ The Metropolitan Museum of Art, New York, expose 36 portraits d'Eleanor Clark, photographies prises par Walker Evans (1903-1975), en 1946, sur le toit-terrasse d'un immeuble d'appartements à New York, 441 East 92nd Street (consultables sur Internet).

l'histoire de sa liaison avec Saint-John Perse a vécu dans un coin de ma mémoire, jusqu'à cette année, où en me trouvant non pas seulement une *grande personne* mais quelqu'un d'un certain âge, j'ai décidé d'en apprendre davantage. J'ai regardé dans l'édition Pléiade des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse et dans la « Biographie » qui ouvre le livre, sous « 1967 », j'ai trouvé une description de notre déjeuner :

Le poète et romancier américain Robert Penn Warren accompagné de sa femme, l'essayiste et critique américain Eleanor Clark, traductrice en anglais d'un poème d'*Éloges*¹.

[...]²

Le charmant Français que ma mère a rencontré à Washington en 1943 était un exilé apatride. Le gouvernement de Vichy avait révoqué sa citoyenneté française, l'avait expulsé de la Légion d'honneur et confisqué ses biens, tandis que la Gestapo avait saccagé son appartement à Paris (bien qu'une amie ait finalement négocié le rétablissement de sa pension d'ambassadeur pour soutenir sa mère et sa sœur non mariée). Dans ses premiers mois à New York, puis à Washington, il n'a eu aucun contact avec les représentants de Vichy mais ne fréquentait pas non plus les factions gaullistes car il craignait les ambitions autocratiques de Charles de Gaulle, qui dirigeait alors la Résistance depuis l'étranger. Un cercle de riches francophiles américains l'a soutenu. La remarquable Beatrice Chanler, une ancienne actrice qu'il avait connue à Paris, le prit sous son aile et l'invita à passer ses étés sur son île dans le Maine. Il a rencontré Katherine Biddle et son mari, le procureur général des États-Unis Francis Biddle (plus tard le principal juge américain aux procès de Nuremberg), qui sont devenus ses principaux amis et partisans. À leur suggestion, le poète Archibald MacLeish, directeur de la Bibliothèque du Congrès et déjà admirateur de Perse, arrangea sa nomination comme consultant en littérature française à la bibliothèque. MacLeish, avec sa baguette magique

¹ SJP, *Œuvres complètes*, op. cit., p. xxxii. Le poète nomme encore deux fois Eleanor Clark comme traductrice de « Berceuse ». dans la bibliographie en fin de volume, p. 1348,

² L'auteur présente ici, en quelques paragraphes, la vie et l'œuvre d'Alexis Leger/SJP, ce qui est sans doute plus nécessaire pour les lecteurs de *The American Scholar* que pour ceux de *Souffle de Perse*.

fit naître plusieurs amitiés littéraires, Allen Tate, Denis Devlin (un poète-diplomate irlandais qui commencerait à traduire l'œuvre de Perse), entre autres. Les publications de Perse dans *Poetry*, *The Sewanee Review*, *Partisan Review* et la collection Bollingen, ont sans aucun doute ouvert le chemin qui l'a conduit au comité Nobel à Stockholm. Grâce aux Biddle, Perse trouva un logement chez leurs amis Mildred et Robert Woods Bliss au beau domaine de Dumbarton Oaks, et trouva amitié, sympathie, admiration et histoires d'amour dans les salons amicaux de Washington, D.C.

C'est par les Biddle qu'Alexis Leger, diplomate exilé, humilié, a renoué avec le poète Saint-John Perse. À l'été 1941, Perse passa des semaines avec les Biddle dans leur maison de vacances sur l'île de Long Beach dans le New Jersey et là, se levant à l'aube pour marcher seul sur la plage, il entendit vibrer la voix mystérieuse longtemps supprimée par la stratégie politique. Son poème « Exil », en sept parties, frémit avec la violence des nouveaux départs, de la renaissance.

« Portes ouvertes sur les sables, portes ouvertes sur l'exil » commence le poème. *Anabase* avait déployé un paysage onirique de conquêtes asiatiques, la fondation de villes et une expansion agitée. « Exil » s'élève du vide : « À nulles rives dédiée, à nulles pages confiée la pure amorce de ce chant... » « J'ai fondé sur l'abîme ». Maintenant, le poète qui s'était appelé l'Étranger a imprégné ce mot d'une signification nouvelle et éprouvée : « Et qui donc », demande-t-il à une muse ou sibylle sans nom, « cette nuit, a sur ma lèvre d'étranger pris encore malgré moi l'usage de ce chant ? » Cet étranger a dû s'inventer à nouveau dans un pays étranger. « 'J'habiterai mon nom', fut ta réponse aux questionnaires du port ». Le poème se termine avec défi : « Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner ton nom, ta naissance, et ta race... »

Je suis allée chercher ma mère dans l'histoire de Saint-John Perse et j'ai trouvé cinq grandes dames. Deux d'entre elles, Marthe de Fels et Rosalía (Lilita) Abreu, étaient les héroïnes des relations amoureuses les plus importantes de la vie de Perse, datant des années 1920 et du début des années 1930 à Paris et ayant duré (sous une forme ou une autre) au-delà

de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les trois autres, Beatrice Chanler, Katherine Biddle et Mina Curtiss, étaient ses mécènes et confidentes américaines. Perse, le séducteur expérimenté, s'est spécialisé dans les femmes mariées, belles et riches, qui présentaient peu de risque de vouloir le piéger. Marthe de Fels et Lilita Abreu correspondent toutes deux à ce modèle. Marthe était mariée au comte André de Fels, un homme politique éminent du parti radical. Perse l'a rencontrée en 1929 (peut-être plus tôt) et a continué avec elle pendant des décennies pendant que son mari fermait les yeux. Elle a rendu visite à Perse aux États-Unis après la guerre, et leur amitié a survécu à la romance. Une photographie la montre à table à un déjeuner avec Perse et sa femme dans leur villa à Giens en 1963. Une telle grâce a été durement gagnée. En 1946, Lilita dit à Katherine Biddle que Perse avait d'autres maîtresses et qu'elle avait rendu Marthe de Fels extrêmement malheureuse : « Elle était malade, dans un sanatorium : il ne faut jamais faire mal à quelqu'un. Il n'aime personne ».

Lilita Abreu, qui a rencontré Perse à Paris en 1932, a souffert encore plus, et je pense que sa présence dans sa vie a dû un peu chevaucher celle de ma mère. Issue d'une riche famille cubaine et née à Paris, Lilita, pâle visage ovale, cheveux noirs et yeux lugubres, avait été peinte par Édouard Vuillard et courtisée par Jean Giraudoux et la plupart des hétérosexuels de l'intelligentsia de la capitale (elle dressa une liste de 70 prétendants). En 1921, elle avait épousé Adal Henraux, président de la Société des Amis du Louvre, et le couple avait donné des fêtes somptueuses. Perse/Leger y avait brillé. Lui et Lilita se sont reconnus comme des enfants des îles et ont vécu un amour tumultueux. Il l'appelait « Liu », et il était, pour elle « Allan », l'un des surnoms que sa mère lui avait donnés lorsqu'il était enfant.

C'est à Liu qu'il a demandé de le rejoindre pendant ses premiers mois difficiles à l'hôtel Shelton à New York en 1940 : « Mon Liu... qui m'a été donnée, aussi solitaire et réfractaire que moi-même, pour que nous ayons, jusqu'à notre mort, à sourire de cette étrange alliance. [...] Qu'attends-tu pour venir ici dépouiller toute lassitude entre mes bras ? » Ce n'était pas une petite chose qu'il demandait. Lorsque les Bliss ont donné Dumbarton Oaks à Harvard en 1940 et que Perse a paniqué à l'idée

de devoir déménager, Lilita a quitté son mari et sa position sociale glamour à Paris pour le rejoindre à Washington. Ils se retrouvaient mais à leur façon : ils vivaient tous deux à Georgetown mais séparément, elle dans une petite maison rue P, et lui dans des chambres modestes à proximité sur la rue R. Perse avait été élevé comme un prince, le fils unique dans une famille en adoration, ses parents, deux grands-mères et trois sœurs. Tout au long de sa vie, il a trouvé des femmes pour prendre soin de lui, et Lilita a tenu ce rôle sacrificiel pendant environ trois ans, le réconfortant, l'aidant à traduire ses œuvres et le nourrissant... quand il n'était pas en train de voyager avec les Biddle, d'assister à des fêtes et de séduire des femmes plus jeunes. Une de ces femmes était ma mère.

Les lettres de Perse à Lilita sont d'une lecture douloureuse. Tout comme le « Poème à l'Étrangère », il y évoque, en 1942, son refuge sur P Street. Il y a donné une voix à sa souffrance : « ... Vous qui chantez – c'est votre chant – vous qui chantez tous bannisements au monde, ne me chanterez-vous pas un chant du soir à la mesure de mon mal ? » Le poème se termine par la voix du personnage d'*Anabase*, partant vers de nouvelles conquêtes : « Je m'en vais, ô mémoire ! à mon pas d'homme libre, sans horde ni tribu ». Il a jeté nonchalamment son poème à Lilita quand elle est venue faire son lit sur R Street. Elle s'est assise et l'a lu, s'est reconnue comme l'Étrangère, et a éclaté en sanglots. Le poème, ainsi qu'elle l'a écrit dans son journal, était un *adieu*.

Pourtant, elle est restée encore un an et demi à s'occuper de « l'homme libre ». Ce n'est qu'en janvier 1944 qu'elle le quitta, sans laisser d'adresse, à un moment où Perse lui-même était absent. Il la retrouva dans un hôtel à New York. Pendant les trois années suivantes, ses lettres fluctuent entre réprimandes pour son départ, regret de sa méfiance envers lui, affirmation de son amour et de sa fidélité à leur « pacte d'exil », demandes d'aide pour les traductions et, à un moment donné, l'envoi d'un dictionnaire. Lilita partit à la Havane puis à Paris, en 1947. Elle coupa toute communication avec Perse en 1949 et mourut en 1955.

Katherine Biddle, dans le journal qu'elle a tenu de 1940 à 1970, a témoigné de son amitié et de celle de son mari pour le poète français

compliqué qu'ils avaient adopté. Perse l'a avertie dès le début, et elle l'a noté en juin 1941, qu'un « poète, un esprit créateur, doit nécessairement vivre à l'intérieur de son univers, à un endroit où personne d'autre ne puisse pénétrer ». Il est clair qu'elle était amoureuse de lui et qu'il flirtait avec elle, mais elle était protégée par son lien fort avec Francis Biddle et aussi, finalement, par sa propre lucidité quand elle découvrit comment il traitait Lilita Abreu et Marthe de Fels.

L'autre grande dame de la vie de Perse, Mina Curtiss, biographe et professeure de français à Smith College, n'est entrée dans sa vie qu'à la fin des années 1940, après la liaison avec ma mère. Curtiss était veuve, assez riche pour voyager souvent en France. Pendant de nombreuses années, elle et Perse ont entretenu une amitié sophistiquée à la limite de l'érotique. Il aimait séjourner dans son domaine dans les Berkshires¹. Elle s'est avérée être la « riche dame américaine », elle lui a en effet acheté la villa sur la presqu'île de Giens mais pas en l'épousant. Il l'a si profondément enchantée dans un acte de prestidigitation incroyable qu'elle a trouvé, acheté et préparé la villa en 1957 pour son premier retour en France depuis la Seconde Guerre mondiale – puis s'est écartée du chemin l'année suivante, lorsqu'il a épousé Dorothy Russell. Dot Russell Leger, une dame sportive dont la généalogie dans la Nouvelle-Angleterre est scrupuleusement notée dans la Pléiade, était notre hôtesse le jour de notre visite à Giens.

Et où ma mère s'inscrit-elle dans cette saga ? Elle n'était pas une victime amoureuse, que je sache. Si Perse était un « homme libre », elle était une femme libre. Elle est née en 1913 dans une vieille famille désargentée de la Nouvelle-Angleterre. Son père, un ingénieur des mines, a abandonné la famille quand elle avait quatre ans et sa sœur cinq. Leur mère les a élevées seule dans une ancienne ferme de poulets dans le Connecticut. Mais ma grand-mère avait fait des études supérieures en littérature comparée à Columbia University et avec une détermination de fer et, sans doute, une aide financière de la famille, elle avait emmené ses filles en France quand elles étaient toutes jeunes et les a placées pour

¹ Montagnes du Massachussets.

un an dans un pensionnat catholique. Ma mère a fait ses études à Vassar College au cœur de la Dépression avec Elizabeth Bishop et Muriel Rukeyser. Rien de tel pour produire un radical : la pauvreté, l'éducation et une crise économique. Ma mère est devenue trotskiste et a vécu pendant un certain temps dans la maison de Trotsky au Mexique, traduisant en anglais des tracts révolutionnaires italiens et français. Elle y a rencontré le trotskiste tchèque Jan Frankel, qu'elle a épousé en 1937 afin qu'il puisse entrer légalement aux États-Unis pour répandre la révolution.

Elle a ensuite vécu quelques années à New York, a occupé des petits boulots, écrit, commencé à publier des histoires et des critiques dans la *Partisan Review*, *The New Republic* et ailleurs. Au moment où la Seconde Guerre mondiale a éclaté, elle a déchanté sur le rêve trotskiste et travaillait déjà à son premier roman, *The Bitter Box*, un livre sceptique sur la politique radicale à New York. Elle est allée travailler pour l'OSS en mai 1943. Ceci, je l'ai appris de ses états de service de 146 pages à l'OSS : J'ai attendu trois mois qu'arrive la lourde enveloppe des Archives nationales. Son travail, tel que décrit dans ces anciennes pages dactylographiées, administratives et photocopiées, était « la collecte et l'analyse d'informations sociales hautement confidentielles et de données provenant de diverses sources [sur] les attitudes, les sentiments, les mouvements et les activités des groupes de nationalités étrangères dans ce pays en relation avec les situations internationales pendant la guerre et après la guerre ». Le rapport sur l'évaluation de son efficacité proclame son travail « exceptionnel » dans presque toutes les catégories (« précision du jugement ou de la décision, efficacité dans la présentation des idées ou des faits », etc.). Rare signe d'attention humaine, un superviseur a joint cette note à la main : « Miss Clark fait des reportages politiques d'un style hautement intellectuel et individualiste ». En décembre 1944, une enveloppe photocopiée m'informe qu'elle vivait au 1729 G Street NW à Washington.

Je ne sais pas comment elle a rencontré Saint-John Perse. Peut-être par son ami Denis Devlin. Son travail pour l'OSS consistait à interviewer des intellectuels européens opposés au fascisme : parmi eux, Albert Camus et Jean-Paul Sartre. La première trace de Perse que je relève est un

numéro des *Lettres Françaises* d'octobre 1943, imprimé à Buenos Aires – à cause de la guerre, il n'aurait pas pu être imprimé en France. Je l'ai déjà évoqué. Y est publié le long poème de Perse « Pluies ». À l'intérieur, j'ai trouvé une page dans le crayon énergique de ma mère : une liste de mots français : argile, embrun. Il a dû lui proposer de le traduire. Et il y a la dédicace magistrale du poète déjà citée : « Pour Jennifer, Diego, Washington, D.C. ». Diego, je l'ai appris de Renaud Meltz¹, était, comme Allan, un des surnoms intimes dont usait la mère de Perse pour lui. Donc déjà au début de l'automne 1943, alors que Lilita l'attendait encore patiemment sur la rue P, « Jennifer » et « Diego » avaient commencé leur liaison. À l'insu de tous. Peut-être se cachaient-ils l'un à l'autre par ces noms imaginaires.

Il y a tant de choses que je ne peux pas savoir. Je respecte les silences de ma mère. Mais les dates racontent une sorte d'histoire. Il lui a donné le petit volume de *Quatre Poèmes (1941–1944)*, introduit par MacLeish et publié en 1944 à Buenos Aires, contenant les poèmes « Exil », « Pluies », « Neiges » et le poème déchirant pour Lilita, « Poème à l'Étrangère ». Et il y a l'exemplaire usé d'*Anabase* (l'édition de Brentano) portant la dédicace « À Jennifer, Duchesse de Shepang », de « St.-J-Perse, Washington, 1945 ». L'amour, pour Perse – peut-être pour nous tous ? – a prospéré dans et à travers l'imagination ; ici, il a amené ma mère dans son rêve de Chine et lui a donné un titre aristocratique. Ils en étaient encore, comme l'euphémisme le dit, à « se voir » en 1946, puisqu'il a alors dédicacé à « Jennifer » l'édition illicite de Gallimard d'*Exil*, avec l'adresse de Perse au « 3120 R Street » soigneusement marquée, ainsi que la date, « Washington, 1946 ». À ce moment-là, Lilita vivait dans un hôtel de New York. « Jennifer » est devenue un « Être de très grand luxe ».

Au début, quand j'ai découvert la carrière de Perse en tant que Don Juan, je supposais que ma jolie mère, de 26 ans plus jeune que lui, devait simplement être un hors-d'œuvre ou un amuse-bouche qu'il avait pris. Mais je soupçonne qu'il y avait plus que ça. Ma mère était très intelligente, politiquement sophistiquée et indépendante, et elle parlait un beau

¹ Renaud Meltz, *Alexis Léger dit SJP*, Paris : Flammarion, 2008.

français. À l'intérieur de l'édition française d'*Exil*, j'ai trouvé le manuscrit dactylographié de sa traduction de « Berceuse » et la page imprimée arrachée de ce numéro de la *Partisan Review* marquée, dans l'écriture manuscrite de Perse, « traduction de septembre-octobre 1946 par Eleanor Clark ». C'est un poème étrange dans son œuvre, l'un des seuls en vers par opposition aux versets en prose étendue. Il a 11 strophes, chacune contenant cinq lignes (principalement) de huit syllabes, non rimées : une pièce mystérieuse sur une fillette née, à la consternation des guerriers, des dieux et des prêtres, embaumée et déposée dans une tombe avec des cages de cricket tandis que le poète commande aux rois de chanter « les fils à naître » et que « le Scribe range ses pains de terre ». (Perse range ses poèmes ? des poèmes écrits en cunéiforme sur de l'argile ?) Le monde perdu d'Alexis Leger, « le conseil des ministres » et « l'explication de la doctrine dans les couloirs », a été réduit ici à une lamentation obscure et antique avec un cri amer à la fin. Le titre, « Berceuse », est non traduit : en anglais, le mot *lullaby* veut dire chanson et chaise à bascule¹. Les deux sens fonctionnent dans le contexte. Est-ce une fable sur le pouvoir masculin frustré ? En septembre 1945, Perse a écrit à ce sujet à Lilita : il a composé « une chanson, 'Berceuse', qui déconcertera, j'espère, mes amis² » lui dit-il.

Perse avait toujours été un poète qui fantasmait sur le pouvoir : les tempêtes, les conquêtes, les migrations. « Jennifer », cela est avéré, avait son propre pouvoir. En 1946, *Doubleday* a publié *The Bitter Box* [*La boîte amère*]. L'année suivante, elle a reçu une bourse Guggenheim et a ensuite passé deux ans à Rome pour écrire un livre qui est encore disponible aujourd'hui, *Rome and a Villa*. En 1964, elle a remporté le *National Book Award* pour *The Oysters of Locmariaquer* [*Les huîtres de Locmariaquer*], un livre si original que le jury n'était pas sûr de la catégorie dans laquelle le placer. Je me demande si Saint-John Perse, tellement enveloppé dans sa

¹ De même « berceuse » en français.

² SJP, *Lettres à l'étrangère*, Mauricette Berne, Paris : Gallimard, 1987, p. 99.

propre gloire, connaissait même ces livres. Peut-être¹. Les œuvres tardives de lui dans la collection de ma mère sont dédicacées cérémonieusement à « Robert et Eleanor Penn-Warren en fidèle affection » et signées non pas Saint-John Perse mais Alexis Leger.

Les poèmes ultérieurs de Saint-John Perse, « Pluies », « Vents » et ainsi de suite, sont gonflés de flatulence. Les réalités physiques, la surprise et l'énergie animale des premières œuvres ont laissé place à une répétition fiévreuse de revendications sur « la grandeur » et « la hauteur ». Le diplomate s'était rendu inutile en refusant de soutenir de Gaulle. Le poète a patiemment construit un monument à sa propre monumentalité.

Ce que je vois dans ses dédicaces à « Jennifer » et ce dont je me souviens du sourire de ma mère suggèrent une époque antérieure, plus tendre. Deux personnes surdouées, déplacées de différentes manières par la guerre, se sont rencontrées dans une ville perturbée et ont partagé une petite aventure poético-érotique. L'expérience devait avoir sa propre intensité et son côté ludique. Perse était un amant expérimenté, ma mère avait déjà été mariée, bien que cela ait été un mariage blanc, et avait eu quelques aventures : elle n'était ni naïve ni ignorante. Le fait que l'aventure n'avait pas d'avenir a dû lui donner un piquant particulier. Ils avaient leur propre langage privé et leurs jeux : le fer à cheval et le papillon mécanique gardent leur secret.

Mais il y a des amours qui s'enracinent profondément et promettent un avenir. Mon père était le consultant en poésie à la Bibliothèque du Congrès en 1944–1945 et y est tombé brièvement sur ma mère ; il l'a « remarquée », a-t-il dit plus tard, et a ressenti son charme. Ils étaient tous deux des amis de Denis Devlin. Mon père était marié à l'époque, et ma mère avait d'autres choses en tête. Lorsqu'ils se sont retrouvés après la guerre, ils étaient libres. Ils « sont tombés amoureux ». Je pense que cela signifie qu'ils ont rêvé d'une vie ensemble, pas seulement d'un jeu. Ils se sont mariés en 1952, ce couple improbable : elle, ex-Trotskyte, lui,

¹ L'ouvrage d'Eleanor Clark *The Oysters of Locmariaquer* (New York, Pantheon Books, 1964), dédicacé par l'auteur, faisait partie de la bibliothèque du poète aux États-Unis (donation Auchincloss, 1995).

sudiste, ancien membre du groupe littéraire des *Agrariens américains*. Ils ont transformé une grange en maison, et des années plus tard, dans le grenier à foin, j'ai trouvé les archives d'une ancienne romance française. Un livre fermé dont j'ai effleuré les pages, si peu que ce soit.

Berceuse Traduction d'Eleanor Clark

Dans le volume de ses *Œuvres complètes*, Saint-John Perse indique que le poème a été « publié d'abord en revue, dans *Mesa* (Aurora, N. Y., U.S.A.), n° 1, automne 1945 ». À moins que ce ne soit en avril, il donne en effet l'une et l'autre date¹. Et que le poème sera intégré en 1948 « dans la troisième édition d'ÉLOGES, section LA GLOIRE DES ROIS, Paris, Gallimard² ».

Ce dernier détail explique pourquoi la traduction de « Berceuse » en anglais, par Louise Varèse, ne figure pas dans son édition bilingue d'*Éloges and other poems*, parue en 1944. Elle ne le sera qu'à partir de la deuxième édition de son ouvrage en 1953. Chaque édition de ce volume s'ouvre sur une présentation par Archibald MacLeish. Ce patronage a assurément dû pousser les responsables de la Fondation Bollingen à retenir les traductions de Louise Varèse, plutôt que d'autres, pour l'édition des *Collected Poems* de Saint-John Perse dans la *Bollingen Series* en 1971³. D'autant que Louise Varèse seule, à cette date, avait intégralement traduit les deux recueils *Éloges* et *La Gloire des rois*. Eugène Jolas par exemple n'avait traduit, dès 1928, que « Pour fêter une enfance », les poèmes « Éloges » et « Images à Crusoé⁴ ». De même, Eleanor Clark n'avait traduit et publié, dès 1946, que sa traduction de « Berceuse ».

Cette dernière nous importe particulièrement d'abord parce qu'elle est... la première qui ait été publiée, avant celle de Louise Varèse, et qu'il peut être intéressant de voir ce que la seconde traductrice peut devoir à la première, pour autant qu'elle en ait eu connaissance. Quoi qu'il en soit, il est toujours intéressant de comparer les traductions d'un même texte, pour voir si l'une est meilleure que l'autre, d'une part, mais aussi pour découvrir comment chacun des traducteurs a résolu les difficultés auxquelles il était confronté : la lecture du texte original peut s'en trouver enrichie.

La traduction de « Berceuse » par Eleanor Clark nous importe aussi – certains diront peut-être surtout – depuis qu'on sait la proximité de son auteur avec le poète, dans les années 40, à New York, telle que sa fille, Rosanna Warren, l'a révélée aux lecteurs de la revue *The American Scholar* en décembre 2022. Ses confidences, traduites en français, sont reproduites dans le présent volume⁵.

CT

¹ *OC*, respectivement p. 1348 et 1104.

² *Id.*, p. 1348.

³ *SJP, Collected Poems*, Bollingen Series, n° 55, Princeton University Press, 1971.

⁴ En février 1928 dans *Transition*, revue littéraire américaine paraissant alors à Paris.

⁵ Ci-dessus p. 55-71.

Berceuse
Texte original

Première-Née – temps de l’orïole,
Première-Née – le mil en fleurs,
Et tant de flûtes aux cuisines...
Mais le chagrin au cœur des Grands
Qui n’ont que filles à leur arc.

S’assembleront les gens de guerre,
Et tant de sciences aux terrasses...
Première-Née, chagrin du peuple,
Les dieux murmurent aux citernes,
Se taisent les femmes aux cuisines.

Gênait les prêtres et leurs filles,
Gênait les gens de chancellerie
Et les calculs de l’astronome :
« Dérangerez-vous l’ordre et le rang ? »
Telle est l’erreur à corriger.

Du lait de Reine tôt sevrée,
Au lait d’euphorbe tôt vouée,
Ne ferez plus la moue des Grands
Sur le miel et sur le mil,
Sur la sébile des vivants...

L’ânier pleurait sous les lambris,
Orïole en main, cigale en l’autre :
« Mes jolies cages, mes jolies cages,
Et l’eau de neige de mes outres,
Ah ! pour qui donc, fille des Grands ? »

Fut embaumée, fut lavée d’or,
Mise au tombeau dans les pierres noires :
En lieu d’agaves, de beau temps,
Avec ses cages à grillons
Et le soleil d’ennui des Rois.

Lullaby
Traduction Louise Varèse

GIRL, First-Born—oriole season,
Girl, First-Born—millet in bloom,
And so many flutes in the kitchens
But grief in the heart of the Great
Who have only girls to their bow.

There will gather the council of war,
And so much learning on the terraces . . .
Girl, First-Born, grief of the people,
The gods grumble in the wells,
The women are hushed in the kitchens.

Embarrassed the priests and their daughters,
Embarrassed the counsellors of kings
And the astronomer’s reckonings:
“Will you disturb order and rank?”
That is the error to correct.

From Queen’s milk soon weaned,
For euphorbia’s milk soon fated,
Will make no more the pout of the Great
Over the honey and over the millet,
Over the bowl of the living . . .

The donkey-man wept in the gilded halls,
Cicada in one hand, orïole in the other:
“Oh, my cages, my pretty cages,
And the snow-water in my goatskin bottles,
For whom now, daughter of the Great?”

Was embalmed, was washed with gold,
Laid in the tomb among the black stones;
Where the agave grew, on a clear day,
With her cages of crickets
And the desolate sunlight of Kings.

Berceuse
Traduction Eleanor Clark

Girl, first-born – oriole season,
First-born – the millet in bloom,
And sound of flutes in the kitchens...
But grief at the heart of the Great
Who have only girls to their bow.

There will be gathering of the war council,
And expounding of doctrine in the halls...
First-born, grief of the people,
The gods grumbled in the wells,
The women were hushed in the kitchens.

Disturbed the priests and their daughters,
Disturbed the council of ministers
And the astrologer's reckonings:
Will you confound order and rank?
This is the error to correct.

From Queen's milk soon weaned,
For euphorbia milk soon fated,
For you no more the pout of the Great
Over the honey and the millet,
Over the bowl of the living

Bearing a cicada and an oriole,
Under the gilded ceiling the ass-driver wept:
For whom now, my pretty cages,
And the water of snow in my leathern bottles,
Ah! for whom now, daughter of the Great?
Was embalmed, was washed in gold,

Laid in a tomb in the black rocks,
Where the agave grew, on a clear day,
With her cricket-cages
And the jaded sunlight of Kings

(texte original, fin)

(Louise Varèse, fin)

S'en fut l'ânier, s'en vint le Roi !
"Qu'on peigne la chambre d'un ton vif
Et la fleur mâle au front des Reines... »
J'ai fait ce rêve, dit l'oriole,
D'un cent de reines en bas âge.

Pleurez, l'ânier, chantez, l'oriole,
Les filles closes dans les jarres
Comme cigales dans le miel,
Les flûtes mortes aux cuisines
Et tant de sciences aux terrasses.

*

N'avait qu'un songe et qu'un chevreau
– Fille et chevreau de même lait –
N'avait l'amour que d'une Vieille.
Ses caleçons d'or furent au Clergé,
Ses guimpes blanches à la Vieille...

Très vieille femme de balcon
Sur sa berceuse de rotin,
Et qui mourra de grand beau temps
Dans le faubourg d'argile verte...
« Chantez, ô Rois, les fils à naître ! »

Aux salles blanches comme semoule
Le Scribe range ses pains de terre.
L'ordre reprend dans les grands Livres.
Pour l'oriole et le chevreau,
Voyez le Maître des cuisines.

Went the donkey-man, came the King!
"Let the chamber be painted a bright colour
And the male flower on the brow of the Queens . . ."
I dreamed this dream, said the oriole,
Infant queens by the hundred.

Weep, donkey-man, sing, oriole,
Girls sealed in jars
Like cicadas in honey,
Flutes dead in the kitchens
And so much learning on the terraces.

*

Had only a dream and a kid
—Daughter and kid of one milk—
Had love only of an Old Woman.
Her golden drawers went to the Clergy,
Her white frocks to the Old Woman . . .

Very old woman on a balcony
In her rattan rocking-chair,
Who will die of a day too beautiful
In the suburb of green clay . . .
"Sing, O Kings, the sons to be born!"

In halls as white as wheat-flour
The Scribe puts by his earthen loaves.
Order is back in the great Books.
For the oriole and the kid,
See the Master of the kitchens.

(Eleanor Clark, fin)

The ass-driver is gone, the King is come!
Let them paint the bed-chamber bright
And the male flower on the forehead of Queens...
I have dreamed this, said the oriole,
Infant queens a hundredfold.

Weep, ass-driver, sing, oriole,
Girls sealed in jars
Like cicadas in honey,
The flutes stopped in the kitchens
And the expounding of doctrine in the halls.

*

Had only a dream and a young goat,
– Girl and kid of one milk –
Had love only of an Old Woman.
Her drawers of gold went to the clergy,
To the Old Woman her white shirts.

Very old woman on a balcony,
In her rattan rocking-chair,
And who will die on a fine clear day
In the district of green clay...
Sing, oh Kings, the sons to be born!

In the rooms white as semolina
The Scribe tidies his earthen loaves.
Order resumes in the great Books.
For the oriole and the kid
Inquire of the Chief Cook.

Alexis Leger et la loi Trevenneuc

Une curieuse postérité en Afghanistan

Éric Lavertu

Le volume *Œuvres complètes* de Saint-John Perse paru en 1972 dans la collection de la Pléiade constitue notre référence dans la vision qu'avait le poète de lui-même, de son action et de sa postérité.

D'excellentes analyses ont été effectuées sur cette publication notamment celle de Renée Ventresque (*La Pléiade de Saint-John Perse : la poésie contre l'histoire*, Paris : Classiques Garnier, 2011) ainsi que celle, à propos des lettres d'Asie, de Catherine Mayaux (*Les cahiers de la NRF*, série Saint-John Perse, n° 12, Paris : Gallimard, 1994).

Dans cet ouvrage de la prestigieuse collection de Gallimard, quelque peu particulier car entièrement rédigé et contrôlé par l'auteur lui-même (« le poète et le chef » comme l'écrit Renée Ventresque), il est intéressant de noter ce qui est évoqué et ce qui ne l'est pas.

Les témoignages politiques

Lecteur assidu de ce volume et l'ayant beaucoup parcouru, notamment alors que je me trouvais aux États-Unis, j'avais toujours été frappé de l'importance consacrée aux témoignages politiques (57 pages) soit bien plus que les témoignages littéraires (33 pages). Cela paraît quelque peu paradoxal alors que l'auteur était toujours très soucieux de peu évoquer sa carrière au Quai d'Orsay et notamment son long passage au secrétariat général, brutalement interrompu en mai 1940 et qui lui fera abandonner, contraint et forcé, la diplomatie pour retrouver pleinement, dans son exil américain, son œuvre de poète.

L'essentiel des « Témoignages politiques » (à l'exception du « Mémoire sur une organisation d'un régime d'union fédérale européenne » et du discours en hommage à Briand) est constitué de lettres, occasions pour le poète exilé de rappeler sa proximité avec quelques grands de ce monde (Churchill, Roosevelt et, plus tard, Dag Hammarskjöld ou Kennedy) ainsi qu'avec des hommes politiques français

(Herriot, Blum). Il faut, évidemment, ajouter la lettre, nettement plus sèche, au Général de Gaulle.

Certes, on peut comprendre la taille de ces témoignages par la présence du long hommage à Briand et du mémorandum sur l'unification européenne mais une lettre se démarque profondément des autres. Il s'agit de la lettre du 31 janvier 1944, adressée à Roosevelt, accompagnée du texte de la Loi Trevenneuc de 1872 et d'une note relativement longue sur ce texte qui faisait partie de l'ordre constitutionnel de la III^{ème} République.

Dans le corps de cette lettre, Leger insiste auprès du Président Roosevelt sur l'importance de « l'application rigoureuse » de cette loi pour le futur processus « d'administration provisoire du territoire français libéré » et sur « la responsabilité morale des Alliés » face au peuple français alors que la libération du territoire s'approche.

La loi Trevenneuc

Très schématiquement, la loi Trevenneuc, adoptée en 1872, se présente comme une sorte de rapide réponse aux difficultés tragiques connues par la France dans les mois qui suivirent le conflit de 1870 (invasion et occupation d'une partie du territoire, siège de Paris, proclamation de la Commune de Paris et son écrasement). Cette loi dispose (Art. 1 et 2), en cas de circonstances exceptionnelles, la réunion, immédiate et de plein droit au chef-lieu du département, du conseil général et l'administration, par celui-ci, du département. L'article 3 prévoit, quant à lui, l'envoi de deux délégués au lieu de siège du gouvernement pour participer à une assemblée chargée de pourvoir à l'administration générale du pays et notamment de préparer les futures élections devant conduire à une nouvelle chambre des députés.

La note d'Alexis Leger, annexée à la lettre à Roosevelt, rappelle que cette loi, sortie de l'oubli et revendiquée dans les débuts de la France Libre (notamment par René Cassin), ne l'est plus à partir de 1943 et de la constitution du Comité Français de Libération Nationale (CFLN).

En effet, avec les années, le Général de Gaulle ayant pris plus ample contact avec la résistance intérieure, a constaté le très fort rejet de

« l'ancien régime » par tous les résistants qu'importe leur orientation politique (sensible au sein du CNR établi quelques jours avant le CFLN). La « voie Trevenneuc » sera donc écartée pour être remplacée par une rupture avec « l'ancien régime » et la création de l'assemblée d'Alger (en novembre 1943) puis du Gouvernement Provisoire de la République Française (en juin 1944) dont les commissaires de la république, dès la libération, seront installés dans les territoires délivrés par les armées alliées...

À rebours de cette évolution, en ce début d'année 1944, Leger invite donc l'administration américaine à songer à la possibilité d'un recours à la Loi Trevenneuc dans la politique à mener par les États-Unis lors de la libération que l'on sent proche du territoire français.

De ce courrier, à la forte substance, adressé directement au Président américain, il semble que ce dernier et son administration n'aient pas tenu grand compte si ce n'est une réponse de convenance, datée du 15 février 1944, signée du Président Roosevelt.

Exit donc la loi Trevenneuc comme moyen d'administrer les territoires libérés... et de contrer la politique du Général de Gaulle dans un moment majeur de l'histoire nationale.

Il est par ailleurs certain que si cette lettre et cette note sont parvenues, à l'époque, à la connaissance des cercles dirigeants de la France Libre et de leur chef, l'image du diplomate-poète n'a pu qu'être un peu plus ternie (Palewski en gardait bien des années plus tard un vif ressentiment) dans le contexte déjà plutôt sombre de son refus de 1942 de rejoindre le Général en prenant une place à ses côtés (Renaud Metz consacre deux chapitres éclairants sur la rivalité De Gaulle-Leger dans sa biographie *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, Flammarion, 2008).

Dans cet épisode final de leur rivalité, Alexis Leger, diplomate ne s'est sans doute pas haussé au niveau du poète et n'a pas su voir qu'il y avait peut-être « un conquérant avide d'espace » chez le Général.

Ironie de l'histoire législative de notre pays, la Loi Trevenneuc est toujours en vigueur et a été assez récemment modifiée (loi 2013-403 du

17 mai 2013) pour y inclure le terme de « conseiller départemental ». L'ombre de Leger demeure donc encore, accompagnant cette loi certes peu connue mais qui n'est peut-être pas totalement oubliée, au moment où notre paysage politique n'est pas si éloigné de ce qu'il fut sous les III^{ème} et IV^{ème} Républiques...

De la loi Trevenneuc au conflit afghan

Cet intérêt particulier pour cette partie des témoignages politiques s'est imposé à moi au cours de la seconde moitié des années 80.

À cette époque, j'étais très impliqué en Afghanistan et j'avais eu l'occasion de mener, dans le cadre de l'association AFRANE (Amitié Franco-Afghane), plusieurs missions clandestines à l'intérieur du pays pour aider les populations rurales afghanes durement touchées par la guerre et les bombardements. J'avais été frappé dans ces pérégrinations menées au plus près des résistants et des habitants, tous des paysans (les villes étant tenues par les soviétiques et leurs alliés afghans) par certaines similitudes de la situation afghane (dans la perspective toute prochaine du retrait soviétique) avec les exigences connues en France dans les mois précédant la libération du territoire.

D'une certaine manière le dispositif de la loi Tréveneuc semblait bien correspondre « techniquement » à la situation afghane (gestion par des commandants liés aux populations de districts, ces derniers d'une taille proche des départements, logique d'envoyer des représentants à une assemblée future pouvant se convoquer sous la forme traditionnelle de Loya Jirga) mais aussi « politiquement » par l'absence d'un leader affirmé de la Résistance pouvant assurer la transition (situation évidemment très différente de celle de 1944).

J'en fis donc un article, dans le numéro 47 de la revue les *Nouvelles d'Afghanistan*, publié en avril 1990 (accessible via le site www.afrane.org) et intitulé « La décentralisation, ardente obligation ». Ce titre, avec sa référence très gaullienne, apparaît certes comme quelque peu ironique compte tenu de la forte antipathie existant entre le Général et le Poète mais

je voulais insister sur l'importance que le concept de décentralisation avait pour le futur de l'Afghanistan.

Les années ayant passé, après le retrait soviétique (effectif en 1989), puis la prise de pouvoir à Kaboul par les Moudjahidines (en 1992) et le début de leurs luttes intestines, cet article m'était un peu sorti de l'esprit.

Cependant suite à mon entrée au Quai d'Orsay (en 1991) et ma nomination (en 1993) au Pakistan où j'étais notamment chargé du suivi du dossier afghan, cette question a repris de son importance.

En effet, quelques mois après mon arrivée, je découvrais sur le bureau de mon Ambassadeur (Pierre Lafrance, grand orientaliste et aussi homme d'engagement et de cœur qui s'impliqua fortement auprès des ONG actives en Afghanistan jusqu'à sa disparition en 2024), une copie de cet article. Il me confia que le principe de cette loi en appelant à fonder la reconstruction politique du pays sur des structures décentralisées, existantes et reconnues, pouvait constituer « une méthode » et lui apparaissait comme un espoir de solution en Afghanistan. Il en discuta souvent avec ses nombreux visiteurs afghans tant ceux venus de l'intérieur du pays que des représentants des exilés au Pakistan ou de la diaspora afghane installée en Occident.

Sensiblement au même moment (1993), une étude (non publiée) pour l'ONU (UNORSA) d'un compagnon de route sur les chemins de la guerre afghane (Frédéric Roussel) et d'une universitaire (Marie-Pierre Caley) semblait confirmer la validité de ce modèle en mettant en évidence le concept de « Manteqa », nom de l'unité de solidarité territoriale qui se retrouve sur l'ensemble du territoire afghan. Ce modèle qui avec le temps s'est imposé pour une compréhension générale de la structure des relations entre entités territoriales. Il correspond bien par exemple à la vieille notion de « pays » que nous avons redécouverte assez récemment en France (cf. *Guide des pays de France*, Fayard, 1999).

Ces différentes pistes de résolution du conflit, vont être explorées au cours des années 90 avec des éléments plutôt positifs. En effet, elles correspondaient finalement assez bien à la situation du pays alors morcelé

et sans véritable direction politique centralisée où des centaines de petites entités rurales s'essayaient, tant bien que mal, à faire fonctionner une société. Tant au sein de l'Ambassade sous la direction de l'Ambassadeur LaFrance jusqu'en 1996 puis, en 1998-1999, au sein de la Mission Spéciale des Nations Unies en Afghanistan (UNSMIA) dirigée par M. Lakhdar Brahimi, avec mes collègues, nous poursuivrons le plaidoyer pour une représentation démocratique et décentralisée de la population afghane (incluant bien sûr l'élément tribal important dans de nombreuses régions du pays).

L'irruption des taliban, à partir de 1994, va certes profondément changer le cours des choses en Afghanistan notamment à la fin des années 90 quand fut mis en place à Kaboul, à partir de septembre 1996, un régime théocratique autoritaire mais instaurant une forme de paix (à l'exception des lignes de front avec le territoire contrôlé par Ahmad Shah Massoud). Le règne des talibans (de 1996 à 2001) ne modifiera cependant pas profondément la structuration très décentralisée des communautés locales afghanes.

La chute des taliban, consécutive aux événements du 11 septembre et à l'intervention américaine en Afghanistan à partir du 7 octobre 2001, va ouvrir une nouvelle période pour l'Afghanistan.

La conférence de Bonn (décembre 2001) marque, en effet, un nouveau chapitre, avec son « *Accord sur des arrangements temporaires en Afghanistan en attendant le rétablissement des établissements permanents de gouvernement* ». Cet accord prévoit la mise en place d'une autorité intérimaire chargée de superviser la convocation d'une assemblée traditionnelle, la Loya Jirga d'Urgence dans les six mois suivant l'établissement de l'Autorité intérimaire (à partir du 10 juin 2002). Cette Loya Jirga d'Urgence décidera d'une Autorité Transitoire comprenant une administration constituée sur une base politique élargie jusqu'à ce qu'un gouvernement pleinement représentatif puisse être établi après des élections libres et équitables dans les deux ans suivant la convocation de la Loya Jirga d'Urgence.

Si la composition de cette assemblée d'urgence a pu paraître donner la part belle aux anciens chefs de guerre et à des membres de la diaspora afghane peu au fait de la situation réelle du pays après plus de 20 ans d'exil, elle apparaissait aussi comme l'occasion d'une représentation pour toute une partie de la population, notamment issue des communautés villageoises. En effet, les conseils « *chouras* » nés du conflit, certes informels mais le plus souvent très enracinés dans les assemblées de « barbes blanches » qui dominent traditionnellement la vie des villages afghans, permettaient à un monde rural particulièrement maltraité par la guerre soviétique et le régime des « commandants » d'avoir enfin voix au chapitre.

Un résultat qui, finalement, n'était pas si éloigné de celui recherché par la loi Trevenneuc si chère à Alexis Leger, même si, bien sûr, celle-ci en appelait à des conseils départementaux issus d'un processus électoral très clairement établi tout au long de la III^{ème} République. La réalité était en effet bien différente en Afghanistan avec des conseils issus de vieilles traditions afghanes, rurales et souvent tribales, certes assez lointaines de l'élection, n'ignorant toutefois pas le débat et la décision par consensus.

En guise de conclusion

De cette longue réflexion sur cette finalement curieuse approximation en vue de régler ce qui est le plus difficile, sortir d'un conflit et rétablir les conditions de concorde et de sécurité des habitants, la voie du Général, l'a emporté, en France, sur celle du poète-diplomate.

Pour l'Afghanistan, le processus, plutôt vertueux né de la Loya Jirga d'Urgence, assez proche du chemin suggéré par Alexis Leger, a bien conduit durant la période de la République Islamique (où le peuple, hommes et femmes, a pu s'exprimer à plusieurs reprises dans des élections libres) à des avancées importantes pour le pays notamment aux plans de l'économie, des infrastructures ainsi que de l'éducation et de la santé.

Cet espoir s'est hélas effondré, en août 2021, avec le retour au pouvoir des taliban. Les raisons en sont multiples (vision brouillonne de l'administration américaine, présence étrangère de moins en moins

acceptée, manœuvres des voisins, corruption des élites, etc.) mais peut-être a-t-il surtout manqué un général à cette transition... et une constitution mieux balancée que celle issue du « tripatouillage » du projet de texte original de constitution proposé par Guy Carcassonne, aboutissant selon ce dernier à un texte « baroque » qui a nourri instabilité et luttes entre politiques dans un pays qui n'en avait nul besoin.

Ce rapprochement d'une loi française avec l'Afghanistan n'aurait sans doute pas déplu à l'auteur d'*Anabase*, friand des espaces immenses d'Asie centrale et orientale et de leurs pistes parcourues par les caravanes de grands nomades.

Malraux, lors de son allocution à l'occasion de la remise du Grand Prix National des Lettres décerné à Saint-John Perse en 1959, entrainera même le poète jusqu'en Afghanistan :

Lorsque j'étais, *après vous*, dans le désert afghan, les fouilleurs qui travaillaient avec moi espéraient trouver quelque jour le quadriges de bronze vert qu'Alexandre, dit-on, fit dresser sur le tombeau du Bucéphale ; et je me souvenais d'*Anabase* – pour le cheval, pour l'épopée et pour le bronze...

Leger n'est jamais allé en Afghanistan et son expédition au désert de Gobi n'a duré qu'une quinzaine de jours... Quant à Malraux, il n'a passé en Afghanistan que quelques semaines de l'été 1930...

Malraux comme Léger était, sans nul doute, un séduisant conteur...

Pourtant de cette évocation du recours éventuel aux modalités d'une loi quelque peu oubliée pour régler le difficile épisode d'une libération et de la stabilisation de deux pays bien différents, je retiendrai surtout l'attachement du diplomate-poète à la III^{ème} République.

Au sein de celle-ci, il avait trouvé, tout en maugréant parfois, sa voie et son équilibre. Il y avait vécu également des moments majeurs dans sa vie d'homme (Locarno, le Pacte Briand-Kellog voire Munich) mais aussi rencontré des personnages d'exception (et tout particulièrement Briand).

Cela explique très certainement l'opposition de Leger à De Gaulle. Celle-ci traduit sans doute la vision négative que les élites de la

III^{ème} République pouvaient avoir des militaires quand ils n'étaient plus corsetés par les politiques.

*Les voici mûrs, ces fruits d'un ombrageux destin
Nous n'y trouvons point notre gré.*

Au-delà, cela illustre, de la part de Leger, l'attachement à ce monde de l'entre-deux guerres et à ses espoirs de diplomate, tragiquement oblitérés par le grand conflit mondial mais déjà, dans l'aurore de la libération, d'autres vents se sont levés, ceux-là en faveur du poète.

*Quand la violence eut renouvelé le lit des hommes sur la terre,
Un très vieil arbre, à sec de feuilles, reprit le fil de ses maximes...
Et un autre arbre de haut rang montait déjà des grandes Indes souterraines,
Avec sa feuille magnétique et son chargement de fruits nouveaux.*

Un éloge non sollicité : Alexis Leger vu par Georges Bonnet

Jean Bruttin

*Ne faites pas l'éloge de quelqu'un avant qu'il ait
parlé, c'est alors qu'on pourra le juger.*

Ben Sira, *Ecclésiastique* (ou *Siracide*), Ch. 27, 7.

Georges Bonnet (1889-1973), Ministre des Affaires étrangères de 1938 à 1939 pendant qu'Alexis Leger était Secrétaire général, a été très prolifique sur la relation de son activité politique et diplomatique. Inversement, Leger a peu écrit sur sa carrière professionnelle et n'a pas publié de Mémoires. Il est donc difficile de cerner les relations entre les deux hommes qui se sont déroulées au surplus pendant l'un des moments clés de l'histoire internationale et une période agitée : la crise de Munich. Le texte ci-joint, extrait d'une version des « souvenirs » de Georges Bonnet¹, présente un intérêt certain, quelle que soit la sincérité de l'auteur, tant par ce qu'il veut prouver que par ses inexactitudes.

Pour analyser le sens de cet extrait, il faut d'abord tenter de cerner la personnalité et la carrière de Georges Bonnet. La principale source se trouve dans la thèse de Jacques Puyaubert, résumée dans son ouvrage : *Georges Bonnet, les combats d'un pacifiste*², complétée par de nombreux articles.

Issu d'une lignée de juristes, le jeune Bonnet devient avocat, puis intègre le Conseil d'Etat en 1913. La Grande Guerre interrompt ce début de carrière. Il participe aux combats pendant deux ans, obtient la Croix de guerre et publie en 1917 « L'âme du soldat »³. Cette immersion dans le conflit et le décès au front de son frère André semblent expliquer sa vocation pacifiste, qui s'inscrit dans l'émergence du pacifisme d'après-guerre. Ce mouvement se concrétise notamment avec la création de la Ligue de la République, dont Bonnet deviendra Président en 1929, et avec

¹ Georges Bonnet, *Dans la tourmente (1938-1948)*, Paris : Fayard, 1971, p. 18 à 26.

² Jacques Puyaubert, *Georges Bonnet, les combats d'un pacifiste*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.

³ *Id.*, p. 29.

celle du Groupement universitaire pour la Société des Nations, dont il est membre¹.

Rappelé au Conseil d'État, Georges Bonnet épouse Odette Pelletan, petite-fille d'Eugène Pelletan et nièce de Camille Pelletan². Ces liens avec le « clan » radical socialiste Pelletan vont lui être utiles dans son parcours politique. Sa carrière de fonctionnaire se déroule dans diverses instances : Ministère de la Défense nationale, Comité Consultatif juridique de la Conférence de la Paix, Secrétariat d'État à la démobilisation. Adhérent du parti radical-socialiste, il est élu député sous l'étiquette de l'Union des gauches en juin 1924 en Dordogne.

Il abandonne alors ses fonctions au Conseil d'État pour une carrière politique et devient Vice-Président de la Commission des finances. Il accède ensuite à des fonctions gouvernementales d'abord en avril 1925 comme Sous-Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, puis comme Secrétaire d'État au Ministère du budget, qui vient d'être créé sous son impulsion. Considéré comme un spécialiste des finances, il est appelé en tant qu'expert à la Conférence de Lausanne sur les réparations allemandes (plan Young). Sa carrière ministérielle « décolle » en 1933, année où il est Ministre des Finances à trois reprises. À ce poste, il est concerné par l'affaire Stavisky qui éclate à la fin 1933. Il est attaqué par la presse pour ses liens avec l'escroc et pour le classement sans suite du dossier de la société La Foncière. Les conclusions de la Commission d'enquête du Parlement rendues en 1933 sont ambiguës sur le rôle de Georges Bonnet³. Ce scandale entraîne la chute du Ministère Chautemps et celle de Bonnet.

Mis à l'écart des fonctions gouvernementales, Bonnet « remonte en selle » et devient ambassadeur aux États-Unis de février à juin 1937, puis retrouve le Ministère des Finances. Le poids politique de Georges Bonnet est alors si important qu'il est pressenti en janvier 1938 comme Président

¹ *Id.*, p. 39-40.

² Eugène Pelletan (1813-1884) : député sous le Second Empire, sénateur radical sous la III^{ème} République ; Camille Pelletan, son fils (1846-1915) : député radical et ministre de la Marine (1902).

³ J. Puyaubertn *op. cit.*, p.101-105.

du Conseil par le Président de la République, pour constituer un nouveau gouvernement¹. C'est un échec en raison du refus de la SFIO et de Léon Blum. Il obtient comme « lot de consolation » le ministère chargé de la coordination de la politique économique (janvier-mars 1938), puis il accède aux Affaires étrangères en avril 1938, où il restera en poste jusqu'à la déclaration de la guerre.

La suite de sa carrière ne peut être passée sous silence, cette période étant considérée comme à charge. Nommé Ministre de la Justice en septembre 1939, il est pris dans la tourmente de juin 1940 et démissionne. Il vote l'investiture du Maréchal Pétain le 20 juillet 1940 et participe au régime de Vichy comme membre du Conseil National. Il a des relations avec l'Ambassade d'Allemagne à Paris et gravite dans le milieu de la Collaboration. Il participe au Procès de Riom comme témoin, et non comme inculpé, malgré ses fonctions. À partir de 1943, il prend ses distances avec Vichy et les Allemands envisagent de le placer dans la liste des personnes suspectes à transférer. Il décide de passer en Suisse en janvier 1944.

Ses ennuis judiciaires commencent : il tombe sous le coup de l'ordonnance du 21 avril 1944² et il est inculpé en septembre 1944 pour intelligence avec l'ennemi. De multiples campagnes de presse insistent sur sa responsabilité dans la défaite française, principalement en raison de son rôle lors de la crise de Munich. Pour défendre sa politique, il rédige pendant son exil suisse de multiples ouvrages, sans cesse remaniés³. Il se bat également sur le plan judiciaire et rentre en France en 1950 après avoir obtenu sa réhabilitation. Il commence une seconde carrière politique : élu député radical-socialiste en 1956, il sera réélu jusqu'en 1968 ! D'abord proche du Général de Gaulle, il se range ensuite aux côtés de François Mitterrand.

¹ *Id.*, p.145.

² Cette ordonnance déclare inéligibles tous les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain le 20 juillet 1940.

³ J. Puyaubert, « L'exil suisse de Georges Bonnet (1944-1950), ancien ministre français des Affaires étrangères », *Revue suisse d'histoire*, n° 3, 2010, p. 359.

Comme on le voit, on est ici en présence d'une personnalité multiple et pleine de ressources. Se voulant radical, centriste et pacifiste, Georges Bonnet a toujours suscité le débat. Jacques Puyaubert, son biographe de référence, estime lui-même difficile de cerner le bilan de son action. Comme « seuls les écrits restent », c'est sur leur analyse que nous allons essayer de vérifier les affirmations de Bonnet sur ses relations avec Alexis Leger.

Complexité des sources historiques

Les publications de G. Bonnet en matière de politique internationale s'étalent de 1946 à 1970 et comprennent : *Défense de la Paix* (2 tomes publiés en Suisse en 1946 et 1948, en France sous couverture Plon en 1953 puis réécrits et publiés chez le même éditeur en 1967 ; *Le Quai d'Orsay sous trois Républiques* (Fayard, 1961) ; *Vingt ans de vie politique (1919-1938)* et *Dans la tourmente (1938-1948)*, publiés en 1969 et 1971. L'extrait commenté se situe dans ce dernier ouvrage. Il présente la particularité de broser un portrait « en pied » de Leger, alors que les précédents ouvrages le désignaient sobrement par « Léger » ou par « le Secrétaire général », en l'associant très peu au récit. Dans les anciennes versions, il s'agissait d'un portrait en creux, le lecteur étant censé connaître la personne évoquée.

En 1970, les choses ont évolué et l'attribution du Prix Nobel à Saint-John Perse n'est sans doute pas étrangère à cette revalorisation de Leger dans ce nouveau livre. Peut-on dire que l'image de l'un est au firmament, tandis que celle de l'ancien Ministre des Affaires étrangères, bien chahutée, voire négative, s'efface ? Le « mémorialiste » tente de se glisser dans l'ombre d'une gloire désormais reconnue : dans ce texte, il revalorise Leger par rapport aux versions précédentes, tout en s'autopromouvant comme l'un de ses admirateurs parmi les plus anciens... G. Bonnet redonne à Alexis Leger une place éminente dans son texte, en le plaçant au début de son ouvrage. Il met en avant les qualités nouvellement reconnues du poète-diplomate, qui rejaillissent sur l'image de l'ancien ministre en raison de leur bonne entente réciproque. Enfin, il décerne à Saint-John Perse un brevet positif d'antigaullisme, ce qui lui permet

également de défendre sa propre attitude envers le Général de Gaulle, avec lequel Bonnet a rompu en 1965, après son ralliement en 1958. Le juriste et l'homme politique, fréquemment tortueux, cèdent la place à l'inventeur littéraire.

Comment faire la vérité sur les relations entre les deux hommes ? Malgré la beauté du texte, celui-ci est mâtiné de faits nuisibles à Leger, tels que l'écoute systématique des conversations téléphoniques des ambassadeurs et de leurs potins. Les affirmations de l'auteur doivent être passées au crible, et en premier lieu, celles relatives à la crise de Munich, point nodal de la carrière politique de Bonnet. Le Ministre affirme qu'au cours de cette période, il n'a eu « aucun différend avec Léger ». Ce point mérite d'être nuancé. En l'absence de témoignage écrit direct de Leger, il faut chercher des éléments d'information dans les annotations des contemporains, tel Paul-Boncour, ou dans l'entourage de Leger. À cet égard, les deux principales sources sont les journaux d'Hélène Hoppenot¹ et de Raymond de Sainte-Suzanne², bien connus des Persiens. Malheureusement, ce dernier contient peu d'indications utiles sur la période Bonnet, à part son sobriquet « Petit Chapeau ». Par ailleurs, les sources officielles principales sont les documents diplomatiques français, parfois incomplets.

En effet, lors de son départ du Quai d'Orsay en septembre 1939, Bonnet « emporte une masse de cartons renfermant des archives de son ministère, des documents qu'il a reçus ou fait envoyer par ses services à ses interlocuteurs, ou bien qu'il a fait élaborer *a posteriori*³ ». Il vient les chercher à Paris dans son appartement en juin 1940 quand il apprend que

¹ Hélène Hoppenot, *Journal 1936-1940*, édition Marie France Mousli, Paris : Éditions Claire Pauhlan, 2015.

² Raymond de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère, le Quai d'Orsay et SJP à l'épreuve d'un regard*, présentation par Henriette et Philippe Levillain, Paris : Éditions Viviane Hamy, 2000.

³ J. Puyaubert, « A la découverte du fonds privé Georges Bonnet », *Revue d'histoire de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 24, 2018, p. 216.

le Quai d'Orsay brûle les archives¹. Il les dépose auprès du consul de France à San Sebastian ou les enterre dans le jardin de sa propriété. Ce fait n'est pas anodin, car les originaux de ces documents connaîtront un sort varié lors de l'invasion de la France en mai 1940. Ils seront ultérieurement reversés en partie par Bonnet pour procéder à la reconstitution des documents diplomatiques. Les « papiers Bonnet » ont été collectés dans la « reconstitution Fouques-Duparc² », mais ils restent problématiques, car leur émetteur est à la fois juge et partie sur des questions fondamentales. Une grande prudence s'impose donc dans le traitement des données subsistantes.

Leger et Bonnet jusqu'aux accords de Munich

Georges Bonnet devient ministre des Affaires étrangères dans le cadre d'un gouvernement à ossature radicale dirigé par Édouard Daladier, investi le 10 avril 1938. Cette nomination intervient juste après l'*Anschluss* de l'Autriche par l'Allemagne les 12 et 13 mars. Elle a été suggérée par les Britanniques sur les conseils d'Eric Phipps, ambassadeur à Paris, qui a proposé un homme plus favorable à la politique d'*appeasement* britannique que son prédécesseur Paul-Boncour, jugé trop « va-t-en-guerre³ ». Ce bouillant homme était partisan de la résistance tant au moment de l'*Anschluss* en 1938 que durant la crise tchécoslovaque. Il raconte dans ses Mémoires qu'il a défendu cette politique au cours d'un entretien avec Daladier lors de la constitution de son gouvernement. Un coup de téléphone d'un député prévient le Président du Conseil que la présence de Paul-Boncour au nouveau gouvernement empêcherait son investiture. Daladier le revoit et lui dit « *J'ai réfléchi : la politique que vous m'avez développée est très belle, très digne de la France ; je ne crois pas que nous soyons en mesure de la faire. Je vais prendre Georges*

¹ G. Bonnet, *Défense de la paix*, tome II, *Fin d'une Europe - De Munich à la Guerre*, Genève : Les Éditions du Cheval Ailé, 1948, Introduction, p. 11.

² Voir notice sur le site diplomatie.fr.

³ Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier*, Paris : Fayard, 1993, p. 218-219.

Bonnet¹ ». Les conditions de la nomination de Bonnet sont donc claires : il est choisi pour conduire une politique d'apaisement.

Dès le 13 avril, Phipps demande d'ailleurs à Georges Bonnet de donner au Gouvernement tchécoslovaque des instructions en ce sens. La nomination de Bonnet est concomitante au changement de ses homologues allemand et anglais : Ribbentrop succède à Von Neurath, ce qui ne va pas dans le sens de la pacification, et Lord Halifax à Eden. Au Quai d'Orsay, le nouveau ministre est rejeté par les diplomates de la jeune génération, partisans d'une ligne dure face à Hitler, tels de Crouy-Chanel et de Sainte-Suzanne, proches de Leger.

Alexis Leger est Secrétaire général du ministère depuis février 1933. Il ne faut pas oublier qu'il a été nommé par Paul-Boncour, alors Ministre des Affaires étrangères. Les deux hommes s'accordaient une confiance réciproque et il existait « une réelle concordance de vues entre eux² ». C'est également Paul-Boncour qui a renforcé le rôle du Secrétaire général. Leger possède ainsi sur Bonnet l'avantage de l'expérience et du « sachant » ainsi que la connaissance des rouages internes du Quai d'Orsay. Le nouveau ministre est donc obligé de composer avec lui et ses Mémoires fourmillent d'annotations telles que « j'en parlais avec Léger³ », sans autre précisions. Ces textes insistent souvent sur la fiabilité et la qualité de ce « collaborateur » presque anonyme et effacé. Cependant, cette cohabitation qualifiée de « collaboration cordiale » par Georges Bonnet va évoluer avec la crise de Munich.

En effet, Bonnet se présente comme un pacifiste et il appartient sociologiquement et psychologiquement à la « génération du feu⁴ ». Comme on l'a vu, il a adhéré en 1918 à deux organisations pacifistes.

¹ Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres - Souvenirs de la IIIe République*, tome III, *Sur les chemins de la défaite - 1935-1940*, Paris : Plon, 1946, p. 99-101

² *Id.*, *Entre deux guerres*, tome II, *Les lendemains de la victoire, 1919-1934*, Paris : Plon, 1945, p. 339 ; Matthieu Boisdrion, *Joseph Paul-Boncour (1873-1972)*, Paris : Sorbonne Université Presses, 2023, p. 338-340.

³ G. Bonnet, *Fin d'une Europe - De Munich à la Guerre*, *op. cit.*, p. 134.

⁴ J. Puyaubert, *Georges Bonnet, les combats d'un pacifiste*, *op. cit.*, p. 150.

Il estime que le rôle du Ministère des Affaires étrangères est d'éviter un processus politique qui conduirait à une nouvelle guerre. Il s'inscrit ainsi dans le « pacifisme à la française » de l'entre-deux-guerres, dont le rôle, souligné par les historiens¹, a réduit la marge de manœuvre de l'action politique. Cette influence, combinée au défaut de soutien de la Grande-Bretagne, aboutiront à l'absence de réaction française contre la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne en mars 1936. Alexis Léger, au contraire, sera violemment marqué par ce refus d'intervention, comme le raconte É. de Crouy-Chanel², ce que confirme Bonnet dans le texte commenté. On pourrait considérer que le déclin de la position diplomatique et militaire de la France commence à partir de cet événement, les militaires ayant estimé que la garantie essentielle que représentait la Rhénanie, demandée par Foch lors du Traité de Versailles, avait alors disparu. C'était l'opinion de Leger selon l'étude historique de E. R. Cameron figurant dans l'annexe d'*Honneur à Saint-John Perse*³.

Au cours des nombreuses phases de la crise tchécoslovaque, Bonnet envoie de son propre chef un émissaire secret à Prague, afin de sonder Kunst, le bras droit du parti sudète pro-nazi de Henlein⁴. Cet épisode ne figure pas dans ses « Mémoires ». C'est une des nombreuses manifestations de la diplomatie parallèle du ministre qui déplait au Secrétaire général. Cependant, Bonnet et Leger participent ensemble aux diverses réunions importantes avec la Grande Bretagne, notamment celle du 18 juin 1938, où le choix de « lâcher » la Tchécoslovaquie se confirme. Georges Bonnet estime que la paix ne peut être obtenue que par le démembrement de ce pays⁵. Ce « règlement de Londres » est adopté en

¹ Pierre Milza, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, A. Colin ; 1995, p. 137-139 ; Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France - La décadence (1932-1939)*, Imprimerie nationale, 1979.

² Étienne de Crouy-Chanel, *Alexis Léger ou l'autre visage de SJP*, Paris : Éditions Picollec, 1989, p. 190.

³ Collectif, *Honneur à SJP*, introduction de Jean Paulhan, Paris : Gallimard, 1965, p. 744.

⁴ J. Puyaubert, « 'L'apaisement' selon Georges Bonnet », *Synergie Royaume-Uni et Irlande*, n° 4, 2011, p. 120.

⁵ *Id.*, p. 121.

Conseil des Ministres à l'unanimité¹. La deuxième rencontre majeure avec les Britanniques a lieu le 18 septembre 1938, Bonnet et Leger étant présents. Elle consacre l'abandon de l'État tchèque à la suite du refus français de la solution anglaise du plébiscite et de l'absence de garantie de la Grande-Bretagne à la France en cas d'entrée en guerre de cette dernière, en vertu du Traité de 1924 avec la Tchécoslovaquie². Le communiqué commun destiné au Président Bénès envisage clairement le transfert à l'Allemagne de certains districts tchèques, avec une préférence pour la cession sans plébiscite, et, en compensation, une promesse anglaise de garantie des nouvelles frontières³. Comme au mois de juin, le Conseil des Ministres approuve à l'unanimité les décisions prises. C'est Bonnet qui est chargé de faire plier le Président Bénès.

Une fois la Conférence de Munich mise sur pied, le ministre responsable n'y assistera pas. Pour quelle raison ? Il est difficile de cerner la vérité. Georges Bonnet en donne plusieurs versions. Dans l'édition de 1946 republiée chez Plon en 1948, il écrit : « *Je fis connaître que je préférais rester à Paris et je priai M. Léger de me remplacer auprès du Chef du Gouvernement. Je remis au secrétaire général, comme il était naturel, une note précise résumant mon point de vue sur la conférence qui allait commencer. Je préparai un court mémorandum, dont les grandes lignes étaient les suivantes : il fallait aboutir à un accord, mais en ne cédant à l'Allemagne que les territoires où la prédominance des populations allemandes était évidente, en préservant certains centres industriels de la Tchécoslovaquie en obtenant, pour les frontières nouvelles, la garantie des puissances invitées*⁴ ». Cette version est reprise textuellement dans l'édition de 1967⁵.

¹ Thibault Tellier, *Paul Reynaud, un indépendant en politique (1878-1966)*, Paris : Fayard, 2005, p. 423.

² DDF 1932-1939, 2^{ème} série, volume XI, n° 212, p. 309 ; G. Bonnet, *Fin d'une Europe - De Munich à la Guerre*, *op. cit.*, p. 155.

³ DDF 1932-1939, 2^{ème} série, volume XI, n° 213, p. 334, p. 1.

⁴ G. Bonnet, *Défense de la Paix*, tome I, *De Washington au Quai d'Orsay, 1936-1940*, Genève : C. Bourquin, 1946, repris sous couverture Plon en 1953, p. 287.

⁵ *Id.*, *Fin d'une Europe - De Munich à la guerre*, *op. cit.*, p. 196.

Puis, en 1970, il écrit : « *Je ne vais pas à Munich. Pourquoi ? Deux ministres des Affaires étrangères doivent s'y rendre, Ciano et Ribbentrop. Mais le ministre anglais Halifax reste à Londres. J'imite son exemple*¹ ». Bonnet justifie en outre sa présence à Paris par la nécessité de ne pas abandonner le ministère en raison de l'agitation ambiante et par le caractère d'affaire militaire de la question tchécoslovaque. Il écrit même que Daladier, également détenteur des fonctions de Ministre de la Guerre, est seul apte à traiter la question en raison de « *sa réputation de fermeté et même d'intransigeance* ».

De son côté, Daladier, lisant l'assertion de Bonnet qu'il préférerait rester à Paris, mentionne en marge : « *Quelle blague*² ! ». Cette vive réaction de l'acteur principal de Munich incite à trouver d'autres explications, plus cachées, de l'absence de Bonnet. Selon son biographe Puyaubert, celle-ci résulterait soit d'une dérobade ou d'un calcul politique, soit plus vraisemblablement de la méfiance de Daladier à son égard³. Selon Étienne de Crouy-Chanel, c'est le calcul politique qui a conduit Bonnet à se dérober⁴. Cette opinion est également celle d'un diplomate historien averti des questions munichoises : si Daladier résiste à Hitler et défend la Tchécoslovaquie malgré l'avis opposé de l'opinion publique française, son gouvernement tombera. Alors, Bonnet, pacifiste, pourra le remplacer⁵. Cette analyse peut être confortée par l'existence d'une opposition sur le fond entre Daladier et Bonnet : le Président du Conseil semble vouloir résister à Hitler et refuser d'avaliser le mémorandum de Godesberg transmis à Chamberlain, tandis que Bonnet avait exprimé, la veille de la Conférence de Munich, son intention de démissionner en faisant valoir que l'armée française n'était pas apte à faire la guerre. Il avait dit à Daladier qu'« à tout prix, il faut trouver un arrangement⁶ ».

¹ *Id.*, *Dans la tourmente*, *op. cit.*, p. 63.

² É. du Réau, *op. cit.*, p. 274.

³ J. Puyaubert, *Georges Bonnet, les combats d'un pacifiste*, *op. cit.*, p. 169.

⁴ É. de Crouy-Chanel, *op. cit.*, p. 231.

⁵ É. du Réau, *op. cit.*, p. 274 ; Maurice Serra, *Munich ou la paix impossible*, Paris : Perrin, 2024, p. 263.

⁶ É. du Réau, *op. cit.*, p. 275, DDF 1932-1939, 2^{ème} série, volume XI, n° 400, p. 605.

Il va donc revenir au Secrétaire général d'accompagner le Président du Conseil. Leger dispose de la confiance de Daladier et leurs relations sont anciennes comme l'a montré une précédente étude de *Souffle de Perse*¹. En l'absence du ministre des Affaires étrangères, il n'est pas certain que le Président du Conseil dispose des attributions en matière de politique étrangère². C'est pourquoi Leger a reçu des instructions de Bonnet sur les objectifs de la négociation, évoqués ci-dessus, mais le ministre souhaite en plus « *élargir la réunion de Munich et la transformer en une réunion générale avec l'URSS, les États-Unis, la Pologne, la Roumanie et les États baltes pour régler les problèmes litigieux en Europe et établir une paix durable*³ ». Le Ministre reprochera ce point à Leger, qui lui répondra que les participants n'avaient pu faire aborder ces questions plus larges que l'objet immédiat de la Conférence⁴. En ce qui concerne les instructions, il est controversé de savoir si elles ont été exigées par Leger ou fournies spontanément par Bonnet. R. Meltz et H. et Ph. Levillain ont une vision différente de ce sujet⁵. En tout état de cause, la question des sources historiques reste ici entière, car le texte de ces instructions n'a pas été retrouvé.

Le déroulement de la Conférence de Munich et la place d'Alexis Leger ont déjà fait l'objet d'un autre article de cette revue⁶. On peut signaler que le journal d'Hélène Hoppenot contient une brève et intéressante relation, datée du 1^{er} octobre 1938⁷. Saint-John Perse évoquera l'évènement en 1963, soit 35 ans plus tard et signalera que les pouvoirs limités de Daladier en matière de politique étrangère avaient été utilisés par ce dernier pour obtenir sa présence à ses côtés. Il estime avoir été l'homme de la guerre aux yeux des Allemands et avoir obtenu la

¹ Christian Pallandre : « Édouard Daladier, protecteur d'Alexis Leger », *Souffle de Perse*, n° 16, 2014, p. 83.

² Renaud Meltz, *Alexis Léger dit SJP*, Paris : Flammarion, 2008, p. 521.

³ G. Bonnet, *Dans la tourmente*, *op. cit.*, p. 64.

⁴ *Id.*, *Fin d'une Europe - De Munich à la guerre*, *op. cit.*, p. 203.

⁵ R. Meltz, *op. cit.*, p. 527-528 ; R. de Sainte-Suzanne, *op. cit.*, p. 27-28.

⁶ C. Pallandre, « L'ombre et le regard. Quel a été le rôle d'Alexis Leger dans les accords de Munich ? », *Souffle de Perse*, n° 15, 2011, p. 31.

⁷ H. Hoppenot, *Journal 1936-1940*, *op. cit.*, p. 196.

garantie anglaise. Il conclut que : « *Ce n'est pas Munich qui était une faillite, c'est le symbole de Munich¹* ».



Le 30 septembre 1938, durant le trajet entre l'aérodrome du Bourget et le ministère de la Guerre, la foule ovationne Georges Bonnet, de retour de Munich, et Daladier (qui n'était pas du voyage).

On connaît également les ovations de joie au retour des participants à Paris à la grande surprise de Daladier qu'il aurait exprimée par une expression forte, objet de diverses appréciations². Le Président du Conseil demande à Bonnet, venu l'accueillir à l'aéroport, de monter dans sa voiture et les deux hommes font l'objet d'un accueil délirant de la part de la population parisienne, y compris le Ministre des Affaires étrangères pourtant absent lors de la négociation... Les photos le montrent radieux, alors que Daladier a l'air « défait ». C'est une forme de triomphe pour Bonnet qui se prolongera par d'importantes manifestations de soutien,

¹ « Munich aller-retour : souvenirs d'un témoin », *L'Humanité*, 29 septembre 1988.

² Laurent Broche, « *Le Sursis* et 'Les cons !' : investigations sur une formule rugueuse attribuée à Daladier », *Fabula (Littérature-Histoire-Théorie)*, n° 30, décembre 2023 ; É. de Crouy-Chanel, *op. cit.*, p. 235-236.

dont le *Grand Livre de la Paix* signé par près de 400 000 personnes en hommage au ministre sauveur de la paix¹. C'est bien lui le grand gagnant de Munich, du moins à cette époque. Leger, lui, est plutôt invisible, mais Munich va laisser des traces entre les deux hommes.

Les rapports après les accords de Munich

En effet, après Munich, des difficultés apparaissent entre les deux hommes dans le prolongement de la diplomatie personnelle menée par Bonnet sans informer Leger. On sait qu'il communiquait beaucoup par téléphone avec les postes diplomatiques, souvent avant l'envoi des instructions écrites visées par le Secrétaire général ou par le Directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay. Cette intervention du ministre n'était pas sans conséquence quand le contenu oral était différent des instructions écrites². C'est tout l'art de contourner un homme en place.

Sur le fond, contrairement à l'affirmation de Bonnet que Leger « *ne fut dans la suite nullement antimunichois, comme on l'a raconté* », le Secrétaire général avait encore renforcé ses convictions de mener une politique forte face aux progrès de l'Allemagne hitlérienne. Il était d'ailleurs considéré comme « *belliciste* », ce qui entraînera son limogeage en juin 1940. Cette antinomie d'opinion entre les deux hommes devient une source constante de conflits, soit larvés, soit explicites. Le journal d'Hélène Hoppenot couvrant cette période est rempli d'annotations relatant les péripéties du quotidien au ministère. Une question de méthode se pose à ce sujet. Cette source est-elle fiable ? En effet, il est difficile de distinguer les faits ou paroles de Leger directement entendus par la diariste de ceux rapportés par son époux, Henri, alors Directeur de la division Europe, très proche de Leger³.

On lit ainsi à la date du 29 octobre 1938 que Georges Bonnet « *voudrait se débarrasser de Léger mais il ne se sent pas la force de*

¹ J. Puyaubert, *Georges Bonnet, les combats d'un pacifiste*, op. cit. p. 170.

² É. du Réau, op. cit., p. 245.

³ *Correspondance SJP-Henri Hoppenot*, édition M. F. Mousli, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 19, 2009 ; Colette Barbier, *Henri Hoppenot, diplomate*, 1999, MAE, collection Diplomatie et histoire.

l'attaquer ouvertement. Pour connaître les réactions du ministère, il fait courir le bruit que la position du Secrétaire général était menacée¹... ». Les « coups tordus » du ministre se multiplient, comme l'envoi bien connu en janvier 1939 de Paul Baudoin auprès de Mussolini pour négocier avec l'Italie, en dehors de tout mandat officiel², ce qui suscite l'indignation de Leger. Cette mission spéciale n'est d'ailleurs pas relatée par Bonnet dans ses écrits. La normalisation des relations avec l'Espagne franquiste après la défaite du gouvernement républicain est une autre source de divergences importantes : opportunité de retarder ou d'accélérer la reconnaissance du nouveau pouvoir³, remise de la flotte de guerre républicaine⁴ ou nomination du maréchal Pétain (« Georges Bonnet à Leger : « *Il vaut mieux que vous acceptiez sans protester la nomination du maréchal Pétain à Burgos*⁵ »).

L'aggravation de la situation après l'annexion de la Tchécoslovaquie en mars 1939 donne lieu à une nouvelle passe d'armes entre le Secrétaire général et son Ministre. Les Anglais veulent immédiatement adresser à l'Allemagne une note de protestation commune avec la France. Leger profite de l'urgence et de l'absence de Bonnet pour la faire signer à Daladier, ce qui provoque la fureur du ministre circonvenu⁶. Les ambassadeurs, notamment Coulondre, ne savent plus où donner de la tête, car ils sont pris entre deux feux, la politique de résistance et celle d'accommodement⁷.

Les difficultés de Leger ne résultent pas uniquement d'une divergence d'opinion, mais aussi du fait qu'en tant que fonctionnaire, il « *ne peut ni prendre parti contre son ministre ni l'attaquer ouvertement,*

¹ H. Hoppenot, *op. cit.*, p. 212.

² *Id.*, *op. cit.*, p. 242 ; A. François Poncet, *Au palais Farnèse. Souvenir d'une ambassade à Rome 1938-1940*, Paris : Fayard, 1961, Paris : Perrin, 2019 ; P. Baudoin, « Un voyage à Rome », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1962, p. 69-85.

³ H. Hoppenot, *Journal 1936-1940, op. cit.*, p. 249.

⁴ *Id.*, p. 268, note 3.

⁵ *Id.*, p. 259.

⁶ *Id.*, p. 265.

⁷ *Id.*, p. 248 et 280.

*risquant la révocation ou son envoi dans quelque ambassade*¹ ». Il est fatigué, souvent harassé et Bonnet lui fait parfois des « scènes violentes² ». Une autre raison explique peut-être son infériorité dans ce combat de positions : la détention des fonds « spéciaux » du ministère. C'est un point qui devra être éclairci par les historiens : ces sommes, remises en espèces aux bénéficiaires, donnent un certain poids politique et permettent d'exercer une influence notamment sur les journaux. Elles sont vraisemblablement détenues par le ministre, mais une part n'est-elle pas remise au Secrétaire général, comme dans la plupart des ministères ? Paul-Boncour aborde la question dans ses Mémoires³ : il donne des indications sur leur répartition et souligne leur modicité, sans donner de chiffres...

Dans cette période critique, Leger peut compter en principe sur le soutien de Daladier qui cherche à évincer Bonnet, mais ne peut s'y résoudre, car il risquerait de perdre l'important soutien des députés du Parti radical. Le Président du Conseil contourne donc souvent son ministre en traitant directement avec Leger, à qui il aurait même proposé, selon Hélène Hoppenot⁴, de prendre les fonctions de Ministre des Affaires étrangères ! Le Secrétaire général bénéficie désormais d'une ligne professionnelle directe avec le Président du Conseil, qui n'hésite pas au surplus à lui téléphoner de nuit à son domicile. Enfin, il est nommé Grand Officier de la Légion d'honneur lors de la promotion du 14 juillet 1939. Leger avait refusé cette décoration après Munich, « *ne voulant pas que cette distinction eût l'air de récompenser une politique dont il n'était pas partisan*⁵ ». Les tensions avec Georges Bonnet vont resurgir dans la période de la déclaration de guerre.

¹ *Id.*, p. 265.

² *Id.*, p. 269.

³ J. Paul-Boncour, *Entre deux guerres*, tome II, *op. cit.*, p. 401.

⁴ H. Hoppenot, *Journal 1936-1940*, *op. cit.*, p. 283.

⁵ *Id.*, p. 307.

Les tensions de l'été 1939 et leurs prolongements en 1940

En août 1939, Bonnet revient de vacances et Leger peut partir à son tour en croisière depuis Cannes. Le ministre en profite pour s'entretenir en tête-à-tête avec l'Ambassadeur d'Allemagne sans faire de compte-rendu au sujet d'Abetz, expulsé récemment. Fin août, les réservistes sont rappelés et Leger envoie des consignes à Berlin et à Rome pour rapatrier les expatriés français et se heurte à l'opposition de Bonnet, brisée par Daladier¹. Ensuite, le ministre prend une attitude marquée par le défaitisme et refuse de signer le traité d'alliance défensive avec la Pologne, déjà signé par la Grande-Bretagne, considérant qu'il s'agit d'une provocation. Enfin, dans les derniers jours précédant la déclaration de guerre, il évince totalement Leger, qui aurait dit à Henri Hoppenot : « *Depuis 24 heures, je suis en dehors de tout. Mon ministre ne me communique même plus les télégrammes. Dès le premier coup de téléphone de Daladier pour solliciter un conseil, je m'apprête à lui répondre que tous les papiers ont été gardés au Cabinet, je ne puis rien en dire*² ». Henri Hoppenot confirme que « *Bonnet, aux Affaires étrangères, a, tout seul, tout traité, ayant seul tout reçu, tout connu, tout examiné, tout préparé, tout discuté, tout accepté et tout exécuté, sans la moindre participation du Secrétaire général*³ ».

Le 1^{er} septembre 1939, Georges Bonnet tente de monter avec Ciano une conférence de Munich *bis* pour sauver *in extremis* la paix⁴. Il signe la déclaration de guerre le 3 septembre, sans que l'on sache si Leger y a été associé. L'effet principal de cet événement majeur est l'éviction de Bonnet, remplacé par Daladier qui prend les Affaires étrangères tout en restant Président du Conseil. On donnera au radical évincé un lot de

¹ *Id.*, p. 320.

² *Id.*, p. 325.

³ Colette Barbier, *op. cit.*, p. 142.

⁴ G. Bonnet, *Fin d'une Europe - De Munich à la guerre*, *op. cit.*, chap. 17, p. 482, p. 491 et suiv.

consolation : le Ministère de la Justice « pour lui permettre de faire acquitter tous les délits de défaitisme¹ ».

Leger est-il enfin libéré de cette personnalité trouble ? Non, il devra encore subir le contre-coup de son intervention lors du Procès de Riom, où, selon Hélène Hoppenot², Bonnet fait une déposition de trois heures contre les agents de son ministère et en particulier contre Leger. Cette diatribe est-elle à l'origine de la volonté exprimée par Baudoin, successeur de Bonnet, de faire inculper Leger devant la Haute-Cour³ ?

Une relation faussée

L'éloge perfide de Georges Bonnet contient diverses erreurs qu'attestent les témoignages subsistants, pour autant que ceux-ci soient fiables. Les relations entre les deux hommes ne furent pas marquées du sceau de la confiance comme le prétend l'extrait commenté. Bien au contraire, l'opposition de fond ne pouvait aboutir qu'à une situation tendue. « L'attelage » Daladier, Bonnet, Leger ne tire pas dans la même direction et l'on peut comprendre que la politique étrangère de la France dans cette période soit chaotique. De plus, la différence de statut entre un fonctionnaire et un homme politique met ce dernier dans une position parfois difficile à tenir. Georges Bonnet a tenté de récupérer l'image positive de Saint-John Perse après l'obtention du prix Nobel. À sa manière, il est lui aussi un faussaire comme l'avait déjà dénoncé Leger⁴.

On sent également que toute cette période très difficile est marquée pour Alexis Leger par une lutte permanente dans une ambiance mesquine de « coups tordus ». On est loin de la période Briand et de son idéalisme ou des contacts harmonieux avec Barthou ou Paul-Boncour, tous sur la même longueur d'onde que Leger. On comprend ainsi le dégoût du fonctionnaire, qui, après son renvoi en mai 1940, ne voudra jamais reprendre de fonctions actives.

¹ H. Hoppenot, *Journal 1936-1940, op. cit.*, p. 332.

² *Id.*, p. 496.

³ *Id.*, *ibid.*

⁴ *Id.*, p. 250.

Il avait d'ailleurs prévenu Étienne de Crouy-Chanel dès 1933-1934 :

Quand je quitterai ce fauteuil, mais à ce moment-là seulement, je tournerai la page diplomatique et n'y reviendrai jamais. Il n'y aura pour moi d'autre souci que la poésie¹.

Et cette nouvelle page littéraire de sa vie sera plus élevée et plus noble que l'ancienne. L'homme reprendra sa « *course de Numide, longeant la mer inaliénable²* ». Il pourra enfin s'exprimer en toute liberté :

Tu ne te tairas point, clameur ! que je n'aie dépouillé sur les sables toute allégeance humaine³.

¹ É. de Crouy-Chanel, *op. cit.*, p. 13.

² *Exil*, VII, OC, p. 136.

³ *Exil*, III, OC, p. 127.

Georges Bonnet

AMBASSADEUR DE FRANCE

DANS
LA TOURMENTE

1938-1948

LES GRANDES ŒUVRES CONTEMPORAINES

Fayard

Document

Georges Bonnet, *Dans la tourmente (1938-1948)*

collection *Les grandes études contemporaines*

Paris : Librairie Arthème Fayard, 1971

Extrait (p. 18 à 26).

ALEXIS LÉGER

Au-dessus d'eux, régnait Alexis Léger, secrétaire général sur le rôle duquel, pendant cette période, j'entends m'expliquer.

Je le connaissais depuis 1925 lorsqu'il était chef de Cabinet de Briand, dans le gouvernement Painlevé dont je faisais partie. Aristide Briand nous avait raconté comment, pendant la conférence du désarmement, à l'occasion d'un voyage en bateau sur le *Potomac*, il avait découvert Alexis Léger : le bateau glissait entre des rives couvertes d'érables rouges. Briand contait des anecdotes. Les personnages de sa suite disaient : « Monsieur le Président, il faut écrire tout cela ou le dicter ». Briand dit au jeune secrétaire accoudé au bastingage : « Vous entendez. Dois-je écrire mes Mémoires ? ». Et Léger répondit : « Un livre c'est la mort d'un arbre ». Le mot, merveilleux raccourci, séduisit Briand. Et quand Léger vint lui faire ses adieux sur le navire qui ramenait Briand à Paris, il lui dit : « Je vous garde, vous venez avec moi ». Et il resta auprès de Briand pendant sept ans.

Léger accompagna Briand dans tous ses voyages et fut intimement mêlé à sa vie. Il le conseilla à Locarno lorsque Briand signa avec le chancelier Hans Luther et Austin Chamberlain le pacte qui garantissait notre frontière.

Il était aussi près de lui à Genève quand Briand proposa les États-Unis d'Europe. C'est devant la Société des Nations qu'en 1930 il en définit les grandes lignes. Vingt-sept États d'Europe se groupaient pour manifester leur union et consacrer leur solidarité en vue de la paix. Le manifeste émouvant qui proclame les États-Unis d'Europe a été entièrement rédigé par Léger. Car chacun sait que Briand n'écrivait jamais. Je l'ai vu souvent à la Société des Nations. Il parlait toujours sans note.

Parfois, rarement d'ailleurs, il griffonnait sur une feuille trois ou quatre mots qui lui servaient de repère pour un discours. Et c'était tout.

Briand éprouva une grande peine quand, quelques mois avant sa mort, il fut remplacé par Laval au Quai d'Orsay. J'allais voir Léger avec lequel je m'entretins longuement. Il était lui-même accablé et il me conduisit chez Briand. Nous n'avions plus devant nous l'orateur plein de flamme et d'ardeur dans sa lutte contre la guerre. C'était un homme déjà marqué par la maladie qui devait l'enlever quelques mois plus tard. Autour du lit de mort de Briand, je me retrouvai avec ses fidèles collaborateurs Théodore Tissier et Alexis Léger.

Il est un autre homme politique que Léger aimait beaucoup aussi : c'était Paul Painlevé, le grand mathématicien qui eut avec Briand un rôle politique éminent, et qui fut mon premier patron puisqu'il m'appela près de lui comme secrétaire d'État à la présidence du Conseil. L'amitié que nous avons pour Briand et pour Painlevé nous rapprocha beaucoup, Léger et moi.

Et c'est ainsi que lorsque je devins ministre des Affaires étrangères le 10 avril 1938, je me réjouis d'avoir comme collaborateur Alexis Léger, qui avait remplacé Philippe Berthelot comme secrétaire général. Il allait être près de moi pendant les dix-huit mois terribles où la France et l'Europe connurent les pires épreuves : la fin de la guerre d'Espagne, Munich, l'invasion de la Tchécoslovaquie, le pacte germano-russe, Dantzig, les menaces de Hitler et de Mussolini, la Deuxième Guerre mondiale.

Dans cette dure tempête, où nous avons tant de raisons d'inquiétude, un sentiment nous rapprochait : notre optimisme. Je n'ai jamais voulu désespérer, même aux moments les plus graves. Et je trouvais toujours Léger animé par une foi inébranlable. C'est lui qui a dit : « Les raisons d'optimisme ! Elles sont avant tout d'ordre vital. La vie rend mille à qui lui donne cent. Elle enlève mille à qui lui refuse cent. Malheur aux incertains et aux parcimonieux ! On périt par défaut bien plus que par excès ». Cela correspondait à mes propres sentiments.

J'évoque ce visage resplendissant d'intelligence avec son front haut et ses yeux noisette qui transperçaient l'auditoire. D'une courtoisie et d'une politesse rares, d'une puissance de travail sans limites, d'une exactitude exemplaire, il était silencieux et discret pour tout ce qui concernait les affaires et les hommes qu'il dirigeait. Il savait écouter et répondre avec pertinence aux interlocuteurs les plus divers, il était simple et direct avec tous, puissants ou faibles, ne recherchant ni les honneurs ni l'argent et, élevé à l'école de Briand, il avait l'amour de la Paix, de la Liberté et de la République qui n'étaient pas pour lui des mots vains.

J'appréciais chez Alexis Léger ces qualités exceptionnelles mises en valeur par une réelle bonté, qui me plaisait beaucoup en lui.

Mes rapports avec lui ont toujours été simples et confiants. André Gide a écrit à son sujet : « Il y a dans l'œuvre de Léger comme aussi dans sa personne même, lorsqu'on a le bonheur de l'approcher, je ne sais quoi de princier qui m'intimide ». À la vérité, je ne me suis jamais senti intimidé par Léger. Nous avons toujours travaillé et parlé ensemble sur un ton de parfaite confiance. Il me soumettait ses projets de télégrammes que je corrigeais parfois, comme il lui arrivait de proposer des modifications à ceux que j'avais préparés.

Bien entendu, nous avions fort à faire l'un et l'autre pour dissiper les bruits que les malveillants tentèrent parfois de faire courir. La presse s'en emparait. On annonçait que nous étions en désaccord sur telle ou telle question fondamentale de la politique étrangère ou que j'allais nommer un autre secrétaire général. Tout cela ne reposait sur rien. Mais nous nous entendions pour dissiper ces nouvelles tendancieuses.

Nous avons eu ensemble une collaboration cordiale, et je n'ai jamais songé à me séparer de lui. Anatole de Monzie, qui était ministre des Transports, m'a souvent interpellé à ce sujet. Dans son livre *Ci-devant* il a écrit : « Georges Bonnet n'a pas osé congédier Alexis Léger. Il a hérité cette indifférence aux hommes qui aura été le sentiment commun des chefs de la III^e République. Il a accepté d'être trahi plutôt que de brusquer et d'innover ».

Le jugement de Monzie, dont la merveilleuse intelligence était souvent brouillée par la passion, est injuste et inexact, aussi bien pour Léger que pour moi-même. Je n'étais nullement indifférent aux hommes, bien au contraire. Un ministre qui ne sait pas s'entourer et qui supporte près de lui des collaborateurs dont il pense qu'ils le trahissent est perdu.

Mais j'ai la certitude qu'Alexis Léger exerçait ses fonctions avec une loyauté extrême. Il a toujours agi comme un fonctionnaire ayant la plus haute conscience de son métier, résistant à toutes les sollicitations, patriote et républicain, au sens vrai du mot. La manière dont il a refusé toutes les offres qui lui furent faites de revenir à sa carrière diplomatique, la dignité avec laquelle il a vécu indépendant et pauvre à l'étranger sont la marque de son caractère et témoignent de sa volonté d'indépendance.

Certes, beaucoup de ses collègues aspiraient à le voir partir et le poursuivaient de leurs sarcasmes. Le secrétariat général du Quai entraînait alors beaucoup de convoitises. Et je pense que la plupart des critiques qui se portaient sur Léger étaient inspirées par le désir de s'asseoir dans son fauteuil. Mais je n'ai jamais eu la pensée de me priver d'une collaboration dont je sentais l'exceptionnel mérite. Et je m'en félicite quand je pense aux tristes candidats qui voulaient le remplacer et qu'on a pu juger au moment de la Libération, lorsqu'ils ont profité de ces temps troublés pour vendre leurs Mémoires en adaptant leurs souvenirs au goût du jour, oubliant les lettres qu'ils avaient écrites, les télégrammes qu'ils avaient reçus, les visites qu'ils avaient faites.

Quel exemple, dans son exil, Léger leur a-t-il donné !

D'ailleurs, sur quoi fondamentalement aurions-nous été en désaccord ?

En politique intérieure, Léger était, comme Briand – il l'a écrit – « partisan d'une démocratie autoritaire, à condition d'être assuré contre la chose qu'il hait le plus au monde, le pouvoir personnel ». Cela correspondait exactement à ma propre opinion.

En politique extérieure, je n'avais que défiance pour Hitler, son régime et les nazis dont j'avais horreur. Et je pensais qu'il fallait leur barrer

la route. La seule question qui se posait pour moi était de savoir si nous étions assez forts pour y réussir.

Léger conduisait son action uniquement dans le domaine diplomatique. C'était la tradition au Quai d'Orsay. Quand je m'inquiétais devant lui de la force de notre armée et de notre aviation, il me rappelait que les problèmes militaires relevaient du gouvernement seul et qu'un fonctionnaire du Quai d'Orsay, si élevé soit-il, n'avait pas qualité pour les aborder.

Chaque matin, je le voyais entrer dans mon bureau, tenant à la main les derniers télégrammes qu'il venait commenter avec moi. Au cours de notre entretien, il exposait avec une parfaite clarté, d'une manière complète, sans rien négliger, l'ensemble du problème qui était l'objet du débat. S'il y avait une décision à prendre, il faisait valoir ses arguments comme je lui donnais les miens. Il reconnaissait que c'était au ministre, seul responsable, de prendre la décision. Et une fois la décision prise, il s'y tenait et l'exécutait avec une conscience à laquelle j'ai souvent rendu hommage.

Le soir, il revenait porteur d'un petit dossier qui nous amusait beaucoup, lui et moi. C'étaient les écoutes téléphoniques des ambassades. Nous nous divertissions en lisant les conversations que certains Parisiens tenaient imprudemment sur les hommes politiques, sur les diplomates, parfois sur Léger et sur moi-même. J'apprenais ainsi que tel journaliste faisait le siège d'Édouard Herriot pour l'indisposer contre moi.

Parfois, cette conversation sérieuse et prolongée était interrompue par l'arrivée dans mon bureau, par un escalier intérieur, de mon jeune fils Alain, cinq ans, qui venait me dire bonsoir. Léger interrompait alors son entretien diplomatique. Il accueillait l'enfant avec quelques mots pleins de gentillesse. Et quand celui-ci était parti il me disait : « Comme c'est agréable, comme c'est reposant, l'apparition de ce petit ». Et je pense aujourd'hui qu'Alexis Léger a mérité le titre de « poète de l'enfance » qui lui a été donné jadis par Valéry Larbaud, et que nul n'a parlé avec plus d'émotion pénétrante du mystère de l'enfant qui « revient de l'école

affectueux, longeant les murs qui sentent le pain chaud et qui, voit au bout de la rue, la mer déserte plus bruyante qu'une criée aux poissons ».

On a dit parfois que Léger était un ennemi de l'Italie et qu'il m'avait empêché de renouer des relations meilleures avec ce pays. Cela est faux. Dès mon arrivée au Quai, j'ai tenté d'engager immédiatement une négociation avec Mussolini. Léger a entièrement été d'accord. Si cette négociation n'a pas abouti, c'est parce que Mussolini l'a brutalement interrompue par son discours de Gênes où il a dit : « La France et l'Italie sont d'un côté et de l'autre de la barricade ».

Quand, quelques mois plus tard, j'ai décidé d'envoyer un ambassadeur à Rome, je n'ai trouvé aucune objection de la part de Léger, et si cette reprise des relations diplomatiques nouvelles avec l'Italie n'a pas donné de résultats plus fructueux, c'est parce que Mussolini organisa le 30 novembre 1938, à la Chambre des députés italienne, où se trouvait notre nouvel ambassadeur, François-Poncet, une manifestation où l'on nous réclama la Corse, la Savoie, la Tunisie.

Au moment des difficultés relatives à la Tchécoslovaquie, je n'ai eu aucun différend avec Léger. Bien au contraire. Il fut, dans toute cette période, de jour et de nuit à mes côtés.

Les dépêches du ministre Osuski à Prague démontrent que Léger tenait le même langage que moi-même. . Il est vrai que lorsqu'il partit pour Munich, il me demanda des instructions écrites. Rien de plus naturel. Il fut auprès de Daladier un excellent conseiller, pour la conclusion de l'accord de Munich. Il ne fut dans la suite nullement antimunichois, comme on l'a raconté. Il attribuait avec raison les malheurs des Alliés à l'occupation de la Rhénanie sans réaction de la France et il l'a écrit formellement : « C'est à la conférence de Londres de mars 1936, et non à Munich que gît la véritable responsabilité du débordement hitlérien ».

Je trouvais auprès de Léger la même compréhension quand il s'agit de préparer la déclaration franco-allemande de décembre 1938. Je demandais qu'il fût à mes côtés dans mon entretien avec Ribbentrop qui avait, lui, à ses côtés, son ambassadeur à Paris.

Je vois encore, le 6 décembre 1938, Alexis Léger face à Ribbentrop dans mon bureau du Quai d'Orsay. Contraste saisissant ! La finesse, la bonté et l'intelligence de l'un s'opposent à la grossièreté, la dureté et la sottise de l'autre. C'est Alexis Léger qui tint le procès-verbal. Fort heureusement d'ailleurs ! On sait qu'après cette conversation avec Ribbentrop, celui-ci tenta de dire que je lui avais laissé les mains libres à l'Est. C'était une pure invention. Douze ans plus tard, en 1952, un ministre des Affaires étrangères français crut devoir interroger Léger puisqu'il avait assisté à notre conversation. Mais Léger répondit aussitôt de sa bonne plume : « Je n'ai jamais, écrit-il, au cours de l'entretien en question, entendu le ministre des Affaires étrangères affirmer ni laisser entendre en quoi que ce soit que l'on pût attendre de la France les dispositions invoquées ultérieurement par le ministre allemand. Je n'ai jamais eu sur ce point l'impression d'aucun risque de méprise. *Les Mémoires de Georges Bonnet répondent quant au fond à tous mes souvenirs de la conversation à laquelle j'ai assisté* ».

Alexis Léger a écrit cette lettre sans me prévenir de la question qui lui avait été posée. Je ne l'ai appris et je n'en ai connu le texte que trois ans plus tard. J'ai dit d'ailleurs déjà combien il était silencieux et secret, qualité essentielle pour un diplomate. Et je pense qu'il a eu raison. Car le témoignage qu'il m'a ainsi apporté n'en a été pour moi que plus précieux.

Léger fut également d'accord avec moi quand à la fin de la guerre d'Espagne je décidai d'envoyer Léon Bérard à Madrid en vue d'arriver à un arrangement avec Franco au Maroc et aux Pyrénées. Il comprenait comme moi la nécessité de ne pas avoir, en cas de guerre, plusieurs frontières à défendre. Et il approuva la nomination du maréchal Pétain à Madrid. J'ajoute que sans le concours de Léger je n'aurais pas réussi à obtenir cette amélioration miraculeuse de nos relations avec l'Espagne. J'étais à cette occasion furieusement attaqué, ainsi que Daladier, par la majorité de Front populaire très hostile à Franco et nous n'aurions pas résisté si le secrétaire général du Quai avait manifesté de quelque façon que ce soit son désaccord avec notre politique.

Léger suivit avec patience et ténacité notre effort diplomatique pour aboutir à un pacte avec l'U.R.S.S. en vue de s'opposer à l'agression de Hitler contre la Pologne. Il répétait que le pacte de 1935, signé par Laval avec Staline, ne nous donnait qu'une apparence de sécurité, car il avait été conclu sur une équivoque et qu'il n'avait été assorti d'aucun plan militaire. Il fallait donc conclure un nouvel accord où seraient incluses la Roumanie et la Pologne et aussi une convention militaire. Nous y avons travaillé ensemble et le 24 juillet 1939, nous avons éprouvé une joie commune quand Staline a indiqué qu'il était d'accord sur les termes du pacte politique, objet de tant de tractations difficiles. À ce moment, nous avons espéré que la convention militaire qui devait être prise en application du traité politique serait rapidement adoptée. Et notre tristesse fut extrême quand on nous annonça de Londres, le 22 août, le départ de Ribbentrop pour Moscou.

Au cours de la dernière semaine de paix, Léger comme moi-même ne quittons plus le Quai d'Orsay, ni de jour ni de nuit. Je veille à mon bureau et je l'appelle souvent, tandis que des nouvelles parfois contradictoires m'arrivent de nos postes à l'étranger. Car désormais on n'envoie plus de télégrammes, on se téléphone tant qu'on le peut encore.

Léger vient me voir, je le trouve calme, lucide, courageux. Il suit la route que sa diplomatie s'est fixée depuis longtemps avec une logique inflexible.

Pendant ces journées, notre interprétation des événements coïncide en général sauf le 31 août où je pense, comme François-Poncet, que l'offre par Mussolini d'une conférence pour régler le problème de Dantzig est sincère, qu'elle ne constitue pas un piège pour sauver Hitler et qu'elle est la dernière chance d'éviter la guerre qui est imminente. Elle éclatera d'ailleurs quelques heures plus tard dans la nuit et réglera notre désaccord.

C'est le 3 septembre que je signai le télégramme invitant notre ambassadeur à porter l'ultimatum à Hitler, « agresseur de la Pologne », d'évacuer les territoires qu'il a occupés illégalement. Léger est près de moi, très calme, ainsi que Bressy, mon chef de Cabinet. Le général Gamelin a accepté d'avancer de douze heures les hostilités. J'ai appelé notre

ambassadeur à Berlin pour le lui signifier. Mais il demande que la nouvelle lui soit confirmée par d'autres voix, qu'il connaît bien. Je passe le téléphone à Léger. Il dit à Coulondre de sa voix grave : « Il fait beau temps sur les rives de la Seine... Et à Berlin ? ».

C'est Paul Reynaud qui mit fin à sa carrière diplomatique. À diverses reprises on lui proposa de la reprendre et notamment le général de Gaulle en 1942. Mais il refusa. Il lui répondit en distinguant la résistance militaire du Comité de Londres qu'il approuvait et sa politique dont il contestait la tendance et à laquelle il ne voulait pas être mêlé.

Je pense, qu'en définitive, Léger a eu raison de ne pas revenir au Quai. Il aurait beaucoup souffert en constatant à quoi était réduit désormais le poste de secrétaire général qu'il avait occupé avec tant d'éclat.

Il s'est consacré à la poésie. Et il a bien servi la France puisque Saint-John Perse a obtenu le prix Nobel et que son nom est connu et admiré aujourd'hui dans le monde entier.

TEMPÊTE SUR LE "QUAI" !

Dans "Les Ambassades", Roger Peyreffite, sorti de la Carrière, n'est pas tendre pour ses aînés

Carrefour : la semaine en France et dans le monde, 26 septembre 1951.

Alexis Leger vu par Roger Peyrefitte
dans *Les Ambassades*

Christian Pallandre

Oui, envoie-moi, quand il paraîtra, le livre de ce
Peyrefitte dont le nom ne me dit rien.

Alexis Leger à sa sœur Éliane,
Washington, 2 février 1951¹.

Le roman de Roger Peyrefitte, *Les Ambassades*, a paru à Paris, chez Flammarion, à l'été 1951. Dès le début de l'année, Éliane, la sœur aînée d'Alexis Leger, avait prévenu son frère de sa sortie prochaine et lui avait proposé de lui en envoyer un exemplaire à Washington. Depuis qu'il avait quitté la France en juin 1940, Éliane était sa principale informatrice quant à tout ce qui se disait sur lui de ce côté de l'Atlantique.

On ignore comment elle a appris que le livre allait sortir. Pas par l'*Argus de la Presse* en tout cas. Elle s'y était certes abonnée à la demande de son frère et recevait de ce fait, au jour le jour, les coupures des journaux et revues où les noms d'Alexis Leger ou de Saint-John Perse apparaissaient. Mais il n'était pas mentionné dans les annonces du livre publiées ici et là, celles-ci précisaient un titre, *Les Ambassades*, le nom de l'auteur, celui de l'éditeur, son prix, mais rien de plus. Pourquoi d'ailleurs, dans une simple annonce, l'ancien diplomate aurait-il été nommé ? Celui-ci est très loin d'être le personnage principal du roman. Dès lors, les noms d'Alexis Leger ou Saint-John Perse n'étant pas mentionnés dans ces annonces, l'*Argus de la Presse* n'avait pas à les communiquer à son abonnée.

Mais le titre *Les Ambassades*, à lui seul, était bien propre à attirer le regard d'Éliane, d'autant plus que – ses lettres en témoignent – plus

¹ Alexis Leger à Éliane Leger, Washington, 2 février 1951, *Lettres familiales*, édition Claude Thiébaud, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 22, Paris : Gallimard, 2015, p. 132.

qu'aucune de ses sœurs, elle vénérât son frère et était attentive à répondre à toutes ses demandes, voire à les devancer.

Tout ce qui pouvait renseigner Alexis sur l'état de l'opinion à son égard était d'une extrême importance pour lui. Sous Vichy, qui l'avait dénaturalisé, il avait eu mauvaise presse mais après la Libération également. On l'a alors généralement considéré comme un des principaux responsables du désastre de 1940 par son aveuglement face à la menace hitlérienne, considéré comme responsable de la signature par la France des accords de Munich. Au fil des ans, allait-on peu à peu oublier le diplomate ? Tant qu'on en garderait le souvenir, il lui était impossible de reparaitre en France au vu des risques qu'à tort ou à raison, il pensait courir. Le moins on en parlerait, le mieux cela serait. C'est dire s'il lui importait de savoir ce qui pouvait être dit de lui. D'où la demande réitérée à sa sœur à propos de l'*Argus de la presse* :

Oui, tu as raison de maintenir le service des coupures de presse de l'*Argus*. Dans l'écart et la solitude étrangère où je vis, c'est la seule façon pour moi d'imaginer un peu le cours des choses à Paris. N'attends même pas autant de temps pour me mettre à la poste tes petits envois. Ils me seront plus actuels, et c'est aussi un lien vivant avec toi que la vue de ton écriture¹.

D'où aussi son intérêt *a priori* pour l'ouvrage annoncé par sa sœur.

Éliane ne le lui a pas envoyé dès sa sortie. Son frère a-t-il eu connaissance des articles qui lui ont été consacrés dans la presse française en septembre, peu après sa sortie ? Le tout premier parut dans *Paris-presse-L'Intransigeant* le 18, un autre dans *Carrefour* le 26, bien d'autres dans *L'Aurore*, *Ce Soir*, *Rivarol*, etc. Aucun indice ne suggère qu'Alexis Leger, à Washington, ait eu accès à ces journaux à cette période. Quant à la presse des USA, elle n'a pas évoqué l'ouvrage avant longtemps, seul le quotidien québécois *Le Devoir* en a rendu compte, en français, le 6 octobre, mais là encore on ne sait pas que le Français ait jamais lu, fût-ce occasionnellement cet organe de presse.

¹ *Id.*, p. 131.

Il a vraisemblablement reçu le livre par une autre voie. Laquelle, on ne sait. Ce qui peut le faire penser ? Le fait qu'il ait en novembre adressé à sa sœur ce contre-ordre :

Inutile de m'envoyer le livre sur les Ambassades¹.

Comment expliquer autrement qu'il ait renoncé à lire un ouvrage où à l'évidence il allait être question de lui.

Il a dit ne pas connaître l'auteur, même simplement de nom. C'est plus que douteux. Roger Peyrefitte (1907-2000) avait reçu le prix Renaudot en 1945 pour son roman *Les Amitiés particulières* qui évoque sa scolarité dans un collège lazariste de l'Hérault². L'ouvrage fit scandale, la presse américaine s'en fit l'écho. Surtout, Peyrefitte, sorti major de l'École libre des sciences politiques en 1930, était lui-même diplomate. Il avait été nommé à Athènes en 1933 comme troisième secrétaire de ce qui n'était alors qu'une légation. Il dut quitter ce poste en 1938 à la suite d'une relation homosexuelle avec le jeune protégé d'un amiral grec. Comment le Secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères aurait-il pu ne pas avoir eu à traiter ce dossier ? En octobre 1940, Alexis Leger, lui-même révoqué depuis mai, n'était plus aux affaires quand Peyrefitte fit à nouveau parler de lui. Arrêté par la police dans le Jardin du Luxembourg pour une « grave affaire de mœurs », il fut contraint de démissionner. Leger n'en a alors vraisemblablement rien su, d'autant qu'il était assailli lui-même de soucis, mais en mai 1943, depuis les États-Unis toujours, il a pu apprendre la réintégration de Peyrefitte dans la diplomatie, décidée par Laval à la demande expresse d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne en France. Plus tard encore, il a pu apprendre sa révocation définitive après la Libération, le 24 février 1945, prononcée par la commission d'épuration du ministère des Affaires étrangères.

Difficile d'imaginer qu'au quai d'Orsay, Alexis Leger ait été le seul à ne pas le connaître. Un de ses collaborateurs, Roland de Margerie, lui au moins le connaissait et en a témoigné :

¹ *Id.*, 30 novembre 1951, p. 142.

² Roger Peyrefitte, *Les Amitiés particulières*, Paris : Éditions Jean Vigneau, 1943.

Au Département, Peyrefitte allait voir tous ses collègues, les interrogeait sur tous les sujets possibles et notait soigneusement dans un petit carnet ce qu'on lui répondait mot pour mot, dans une sorte de sténographie... Les notes prises auprès de moi, évidemment mal relues, m'ont ainsi valu de figurer dans ses œuvres où je suis devenu tour à tour chevalier de Malte, franc-maçon et israélite¹.

De même le secrétaire d'Alexis Leger, Étienne de Crouy Chanel, dans ses mémoires :

Alexis Leger se méfiait de ces homosexuels disant qu'ils n'avaient pas les nerfs agencés normalement et qu'on ne pouvait se fier à leur solidité en cas de crises graves².

[...] Le Quai a connu quelques accidents de parcours et je ne serais ni complet ni crédible si je n'en faisais état... Il y avait les « Seize », ce vocable désignait quelques agents dont les mœurs, de plus en plus admises de nos jours, menaçaient à l'époque, et dans certains pays, de faire scandale... En fait on les envoyait dans certains postes d'Orient où ces problèmes de mœurs rencontraient l'indulgence, voire la sympathie.

L'un d'eux, Roger Peyrefitte, ne fut malheureusement pas envoyé assez loin. En Grèce, où il avait été nommé à la sortie du concours, il se signala très vite fâcheusement³...

Alexis Leger, contrairement à ce qu'il a écrit à sa sœur, connaissait donc très probablement Roger Peyrefitte, ce que confirme le fait que Mina Curtiss, une des amies américaines d'Alexis, en ait elle-même entendu parler. Par qui d'autre que par lui ? « C'est un homosexuel renvoyé des Affaires étrangères » a-t-elle un jour confié à une autre amie américaine du poète, Katherine Biddle.

Alexis a vraisemblablement lu *Les Ambassades* dans les semaines ou les mois qui ont suivi la sortie. Katherine Biddle, elle, ne l'a lu qu'en 1955, elle l'a noté dans son Journal⁴. Elle en a lu des passages à son époux, en a parlé avec Walter Lippmann, un éminent journaliste de ses amis, mais nulle part elle n'indique en avoir parlé avec Alexis Leger. Elle aurait

¹ Étienne de Crouy Chanel (1905-1990), *Alexis Leger, l'autre visage de SJP*, Paris : Éditions Picollec, 1989, p. 21.

² *Id.*, p. 22.

³ *Id.*, p. 23.

⁴ Katherine Biddle, *SJP intime*, édition Carol Rigolot, *Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 20, Paris : Gallimard, 22 et 27 janvier 1955, p. 325-326.

échangé avec lui sur le sujet, elle lui aurait passé son livre, elle l'aurait mentionné comme elle mentionne dans son Journal tout ce qui concerne son ami français.

Ce qu'aurait pu trouver Leger dans les journaux français ou américains, à la sortie du livre, n'aurait pu suffire à le convaincre qu'il n'était pas nécessaire que sa sœur le lui envoie. Le roman était présenté comme une évocation satirique de divers diplomates, fictifs et réels interposés, en poste à Athènes, mais le titre *Les Ambassades*, au pluriel, pouvait faire penser qu'il n'y serait pas seulement question du poste d'Athènes, qu'il était plus que probable que le Secrétaire général du Quai d'Orsay y apparaîtrait. Titres dans les journaux : « Il faut supprimer les ambassadeurs », « Tempête sur le Quai. Roger Peyrefitte n'est pas tendre avec ses aînés ». Les journaux, s'il les a (ou les avait) lus, l'auraient plutôt poussé à lire le livre et non à y renoncer.

De fait, Leger est certes loin d'être le principal du roman mais il y apparaît un nombre significatif de fois.

Le principal personnage est l'ambassadeur Laurent, qui a vraisemblablement été inspiré à l'auteur par Henry Cosme (1885-1952), ministre plénipotentiaire à Athènes en 1937. Peyrefitte y occupait depuis 1933, comme il a déjà été dit, un poste de secrétaire. Autre personnage fictif, le comte Georges de Sarre, qui est le double de Peyrefitte lui-même.

Alexis Leger, ou plutôt Saint-John Perse, apparaît une première fois quand Georges de Sarre, venu se présenter à l'ambassadeur Laurent, est surpris, après l'échange de quelques banalités, d'avoir à entendre d'inattendues critiques sur Paul Claudel puis d'être interrogé sur son intérêt pour le poète d'*Anabase*.

Les lecteurs de Saint-John Perse seront peut-être intéressés par ce qui est dit, assez longuement, de Claudel (p. 31-32).

Aimez-vous Claudel ?

Georges répondit qu'il n'avait pas encore pratiqué ses œuvres, mais qu'il comptait s'y mettre. Cette réponse prudente ménageait toutes les hypothèses.

— Enfin, je respire ! dit M. Laurent. Je me croyais condamné de poste en poste à n'avoir affaire qu'à des admirateurs de Claudel. J'ai été en Chine : hors du chinois, on n'y lisait que du Claudel ; j'ai été au Japon : on jouait périodiquement à Tokio « L'Annonce faite à Marie » et il fallait y assister, pour Dieu et pour la France. En quittant l'Extrême-Orient, je me flattais d'y laisser cet auteur qui est plus clair, traduit dans ces langues, qu'en français, comme Mallarmé est plus clair, traduit en anglais. Du Japon, j'ai été nommé ministre en Lettonie : on m'y donna pour secrétaire un correspondant attitré de Claudel. Un jour que celui-ci était gravement malade à Washington, mon benêt lui télégraphia de Riga : « Souvenez-vous de moi là-haut » et Claudel lui répondit : « Je ferai un nœud à mon linceul. » Il aime mieux cette réponse que ses livres.

« Il sera intéressant d'étudier ce que l'esprit et le style du Quai d'Orsay doivent d'obscurité, d'équivoque et de prétention à ce poète-ambassadeur, dont l'échec à l'Académie française fut considéré comme un désastre national. J'espère vivre assez pour voir mettre en pièces la gloire postiche de ce magot, bardé de grands cordons et de scapulaires. Aussi bien, ne jurerais-je pas que

ce prétendu grand catholique ne fût un simulateur : il se peut qu'un jour, l'officialité lui intente une action pour satanisme. Nul, en effet, n'aura contribué plus que lui à rendre la religion ridicule aux yeux des gens de goût, à moins qu'il ne nous réserve une surprise posthume, un testament du curé Meslier, nous avouant qu'il s'est moqué de ses admirateurs et n'a cherché qu'un nouveau moyen d' « écraser l'Infâme ».

Et sur Saint-John Perse ? (p. 32)

M. Laurent demanda ensuite à Georges s'il aimait Léger. Pensant que, selon toute vraisemblance, son chef mettait Léger et Claudel dans le même sac, il répondit avoir lu des vers de cet autre poète-ambassadeur et, qu'ils fussent signés Saint-Léger-Léger ou Saint-John Perse, les avoir trouvés franchement grotesques.

— Vous avez tort, dit M. Laurent d'un ton sec.

Georges fut troublé. Quelle gaffe inattendue venait-il de faire ? Quelle nuance subtile établissait son interlocuteur entre la poésie de Léger et celle de Claudel ? Plus qu'une gaffe, n'était-ce pas une imprudence de se moquer d'un homme qui était le secrétaire général du Ouai d'Orsay ? Il n'y avait aucun risque à s'attaquer à Claudel, tandis que Léger pouvait rendre les coups. Mais si le culte de Gobineau excluait celui de Claudel, comment s'accordait-il avec celui de Léger ? C'était sans doute une de ces contradictions dont ne s'embarrassent guère les diplomates les plus respectables.

« Léger pouvait rendre les coups ». C'est bien du diplomate et de son pouvoir qu'il est ici désormais question, non plus du poète. Certes, l'ambassadeur Henry Cosme, alors ministre plénipotentiaire à Prague, si c'est bien lui qui apparaît dans le roman sous le nom de Laurent, n'eut pour sa part rien à craindre de Leger, mais il n'en a pas été de même pour

Léon Noël¹ que le Secrétaire général du Quai d'Orsay a envoyé en Pologne en 1938, ni pour René Massigli², envoyé à Ankara la même année, ni, dès 1930, pour Jean de Noblet d'Anglure, un secrétaire comme Peyrefitte, le héros malgré lui de l'affaire Horan auquel Alexis Leger a nui aussi longtemps qu'il fut aux affaires.

« Le vrai ministre, c'est Léger » a continuellement répété, dans ses articles du *Matin* et dans ses livres, un de ses ennemis personnels, le journaliste Paul Allard, dans les années 30 et bien plus encore sous Vichy, pour souligner son pouvoir et dénoncer sa responsabilité personnelle dans le désastre de 1940. Le Secrétaire général a vu passer tant de ministres depuis 1933, Paul-Boncour qui le nomma, Daladier (plusieurs fois), Barthou, Laval, Flandin, Delbos, Georges Bonnet à l'époque de Munich, avant Paul Reynaud enfin qui le limogea. Rien d'étonnant à ce qu'aux yeux de beaucoup, il incarne la continuité de la politique étrangère du pays.

Au témoignage de Peyrefitte, l'idée en semble admise par tous les fonctionnaires du Quai d'Orsay :

Il [Laurent] feuilletait les copies du courrier expédié par la dernière valise. Le rapport sur le développement de l'Entente balkanique l'enchantait :

- Il servira de base à l'entretien que j'aurai, dans quinze jours, avec le ministre
Il sourit et ajouta :

- Je parlais, comme si vous n'étiez pas de la maison : « le ministre », cela ne veut dire que Léger (p. 87)³.

Peyrefitte signale par ailleurs que, sauf exception, il est habituel que Leger signe les télégrammes du ministre :

Un télégramme arriva de Paris. Il était signé Yvon Delbos et annonçait, par conséquent, une communication importante – la signature habituelle était « Diplomatie » ou, à un degré supérieur, Léger (p. 141).

¹ Léon Noël (1888-1987) était auparavant Ambassadeur à Prague.

² René Massigli (1888-1988) était auparavant Directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay.

³ Les nombres entre parenthèses précisent la page dans l'édition originale du roman de R. Peyrefitte, 1951.

Laurent évoque plus loin ses rencontres avec Leger en son bureau au Ministère. D'autres, dans les mêmes circonstances, ont été plus sévères avec Leger qu'ils accusaient de monopoliser la parole et de peu écouter :

Naturellement je n'ai pas vu le ministre mais j'ai vu Léger plusieurs fois et lui ai dit ce que je pensais. Il est beaucoup plus difficile de savoir ce qu'il pense, lui. Mais il m'a écouté avec une attention de bon augure (p. 171).

Il est certaines mentions de Leger qui plus que toutes autres ont dû le faire réagir par exemple, lors de la crise tchécoslovaque de 1938 :

Léger, que l'Ambassadeur Laurent n'appelait plus que le « nègre-blanc » et dont à présent il doutait même comme poète, dépêcha une nouvelle circulaire, pour souligner l'indéfectible attachement de la France à la cause tchèque (p. 292).

La plus grave sans doute est celle-ci :

- Quoi ! s'écria l'ambassadeur, on ne vous a pas instruit des trois qualités requises par Léger ?

« Avoir l'ossature morale, ne pas avoir d'accident ethnique, et ne pas être pétrifié ».

« Accident technique », cela veut dire sang mêlé. Disons tout bas, entre nous, que ce cher Léger a lui-même son « accident ethnique », puisqu'il est métis, quarteron, octavon, je ne sais, bref en d'autres termes, nègre blanc (p. 90).

On sait la fierté de Leger quant à la pureté en toute chose, pureté du mot, du langage, du vin, de l'eau et celle du sang bien sûr. C'est un point sur lequel les journaux de droite et l'extrême droite, *Le Figaro*, *L'Action française*, dans les années trente et pendant la guerre, l'ont attaqué. « Et c'est un pur lignage que tient sa grâce en moi » lit-on dans son poème « Neiges », dédié à sa mère, et dans « Écrit sur la porte », sur lequel s'ouvre le volume de ses *Œuvres complètes*, il souligne l'importance première de la question :

J'ai une peau couleur de tabac rouge ou de mulet,

J'ai un chapeau en moelle de sureau couvert de toile blanche.

Mon orgueil est que ma fille soit très-belle quand elle commande aux femmes noires,

Ma joie, qu'elle découvre un bras très-blanc parmi ses poules noires ;

Et qu'elle n'ait point honte de ma joue rude sous le poil, quand je rentre boueux.

Certes ma peau a la couleur de celle d'un mulet (ou d'un mulâtre), mais voyez ma fille et son bras si blanc, rien à voir avec celle des poules (Peules ?) noires. Je suis bronzé voilà tout.

On comprend que Katherine Biddle, qui a lu le livre en 1955, n'en ait jamais parlé à son ami ni ne le lui ait prêté. Elle a tout de suite vu ce qui était le plus blessant pour son ami.

22 janvier [1955] – Je lis un petit livre plutôt ridicule, *Les Ambassades*, de Roger Peyrefitte. D'après Minna Curtiss, c'est un homosexuel renvoyé des Affaires étrangères. Il est méchant à propos de Leger, laissant entendre qu'AL était peut-être « métis, quarteron, octavon, je ne sais, bref, en d'autres termes, un nègre blanc », à la suite d'un « accident ethnique ». J'ai lu à Francis les passages sur Leger et un peu sur Briand.

Il n'est guère que comme poète que Saint-John Perse est épargné. Laurent est assez fier de sa bibliothèque. Et fier de montrer un manuscrit de *Vents* (p. 22-34).

De grandes armoiries, semblables à celles du tableau, ornaient les plats. Au dos du cahier, figurait cette inscription sur trois lignes : Alexis Léger. *Vents*. A l'intérieur, Georges reconnut la haute écriture du poète qui faisait trembler les chefs de services par ses annotations laconiques en marge des dépêches. Ici, elle s'étalait amplement. Elle avait l'air gravée dans le bronze. Les e, formés comme des epsilon, mettaient un cachet d'atticisme. L'ambassadeur commença la lecture :

« C'étaient de très grands vents sur la face du monde,

« Ah ! oui, de très grands vents... »

Il s'anima peu à peu, agitant un bras, comme s'il mimait un galop :

Tandis que soufflaient ces très grands vents, Georges pensait aux très grands hommes du Quai d'Orsay. Il remontait la filière, de Léger à Berthelot, en passant par Claudel. Le premier et le dernier étaient les créatures du second. En voulant faire le procès de l'un et l'apologie de l'autre, M. Laurent conduisait à faire le procès, non seulement de tous les deux, mais de celui qui les avait inventés.

— C'est admirable ! s'écria Georges à la faveur d'une accalmie.

— N'est-ce pas ? Je savais bien vous persuader. Quel poète, ce Léger ! Quel souffle !

Quant à sa personne et son action comme diplomate, elles sont peu appréciées :

L'ambassadeur [Laurent] commençait à désespérer de Léger. Par la valise arrivait une circulaire troublante sur la position diplomatique de la France. Les attentions de ce genre étaient rares de la part du ministère. Que Léger en fût l'auteur, lui paraissait mauvais signe. Platon savait ce qu'il faisait, en bannissant les poètes de sa République¹.

Y a-t-il quelque perfidie chez Roger Peyrefitte à publier *Les Ambassades* en 1951 alors qu'Alexis Leger est éloigné de Paris ? En 1945 l'ancien Secrétaire général ne pouvait plus rendre les coups, bloqué qu'il était à Washington. Il avait alors intérêt, nous l'avons écrit, à se faire oublier. Le général de Gaulle et les résistants gaullistes étaient maîtres dans le Paris de la Libération et Leger a refusé de témoigner devant la Commission d'enquête parlementaire sur les événements survenus en France avant la guerre. Mais en 1951 les choses sont un peu différentes,

¹ *Ibid.*, p. 188.

Leger n'est plus guère une cible vivante d'autant plus que dans *les Ambassades* il n'est pas le personnage central.

Peyrefitte lui-même avait été révoqué en 1945. Au lendemain de sa disparition, un critique écrit :

On ignorait que l'écrivain Roger Peyrefitte fût encore vivant. Depuis hier il est mort¹...

Il était avant tout un satirique. Alexis Leger n'est pas sa seule victime, dans *Les fils de la Lumière*², le récent Pris Nobel figure en bonne compagnie auprès de Montherlant, de Mauriac, de Suzanne Bidault³ et d'autorités ecclésiastiques éminentes. Peyrefitte ne serait qu'un plumitif copiant à sa petite échelle un Saint-Simon qui jonglait avec les hiérarchies et les cabales ? Il est certain que s'il avait lu *Les Lettres d'Asie*⁴ qui, avec une science sans défaut, analyse la réécriture des lettres qu'Alexis Leger aurait adressées depuis Pékin entre 1917 et 1921, Peyrefitte aurait probablement écrit quelque pamphlet supplémentaire⁵.

Le Secrétaire général du Quai d'Orsay a peu écrit dans le cadre de ses fonctions. Seul Georges Bonnet parle de « sa puissance de travail sans limite⁶ ». Une fois revenu en France et au sommet de sa gloire littéraire, Saint-John Perse s'abstint de répondre aux petits écrits qui font peur aux petites gens.

¹ Philippe Lançon, « La mort d'un perfide », *Libération*, 7 novembre 2000.

² R. Peyrefitte, *Les Fils de la Lumière*, roman, Paris : Flammarion, 1961.

³ Suzanne Borel Bidault (1904-1995) première femme attachée d'ambassade et ministre plénipotentiaire en 1934.

⁴ Catherine Mayaux, *Les Lettres d'Asie de Saint-John Perse : Les récrits d'un Poète, Les cahiers de la NRF*, série SJP, n° 12, Paris : Gallimard, 1994.

⁵ R. Peyrefitte a écrit sur Fernand Legros, un des plus grands faussaires du marché de l'art de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, *Tableaux de chasse ou la vie extraordinaire de Fernand Legros*, Paris : Albin Michel, 1975.

⁶ Georges Bonnet, *Dans la tourmente, 1938-1948*, Paris : Fayard, 1971, p. 20.

Le problème avec *Les Ambassades* ?

Peyrefitte frappe fort mais rarement à côté. Vous verrez qu'un jour ses écrits apporteront des lumières pour ceux qui voudront connaître notre temps¹.

Comment défendre, s'il était besoin, le poète-diplomate ? Il n'en a pas besoin et ne craint pas le révisionnisme. Cyrano le dit mieux que tous quand il rappelle, après le siège d'Arras :

On n'abdique pas l'honneur d'être une cible².

¹ Propos attribué au Cardinal Tisserant dans *Le Dictionnaire : Littérature française contemporaine*, Jérôme Garcin, Paris : Bourin Julliard, 1989.

² Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, acte IV, scène 4.

COMPTE RENDU DE LECTURE

Christine de Mazières
Locarno

*Il y a cent ans,
ils ont cru à la paix.*



Locarno

roman de Christine de Mazières

Paris : Éditions du Seuil, mars 2025

Christian Pallandre

*Tant de douceur au cœur de l'homme,
Se peut-il qu'elle faille à trouver sa mesure ?*
Saint-John Perse, *Anabase*, VII.

L'historien a un avantage essentiel sur le romancier puisqu'il sait la fin de l'histoire qu'il raconte. Le romancier a plus de liberté, il peut écrire un rêve plus beau que la réalité. Christine de Mazières, conseiller maître et présidente de la section Culture et communication à la Cour des comptes, s'emploie à être les deux. *Locarno* est son troisième roman. Il a pour arrière-plan la conférence de Locarno qui s'est tenue du 5 au 26 octobre 1925. La culture franco-allemande de l'auteur et une solide documentation lui ont permis d'évoquer les personnalités au premier rang desquels – puisque cité et nommé dès l'épigraphe du roman – Alexis Leger dit Saint-John Perse.

La conférence de Locarno a réuni les pays de la Grande guerre sans la Russie ni les États-Unis sur les rives émollientes du Lac Majeur. Nous sommes invités par l'auteur à imaginer les contacts, les tractations, les échecs et les résolutions proposées dans la douceur du Tessin suisse qui est peut-être le premier personnage du livre. Tout s'organise donc dans ce paysage de lauriers roses et de palmiers, plus chaud que Berlin, plus doux que Paris, moins frais que Lausanne. La paix de Versailles ne convient plus, puisqu'elle inflige à l'Allemagne la responsabilité du conflit et que la France, victorieuse et exsangue, n'obtient pas les réparations qu'elle espérait. En fait, ils continuent la guerre par d'autres moyens.

Au fil des chapitres Christine de Mazières convoque les grands noms de la diplomatie européenne et les noms d'obscurs frôlant les célébrités connues ou à venir. Le lien entre tous ces personnages est établi par une jeune et fictive journaliste française, Louise Lenfant, dépêchée *in extremis* par le *Courrier de Genève*. L'héroïne, tourmentée comme il se doit, est à la recherche de son amoureux allemand disparu pendant la Grande guerre et père de son fils, le petit Jean. Ceci explique en partie le contact facile qu'elle développe avec les journalistes d'outre-Rhin et nous aide à entrer dans les différents camps qui rechignent à se parler. À Locarno, un certain Ernst Wibeau correspondant du *Berliner Tageblatt* a visiblement sa préférence.

Nouvelle conférence européenne venue après celle de Rapallo (où s'était tenue une réunion des Allemands et des Russes en avril 1922) et celle de Lausanne (qui en juillet 1923 avait précisé les frontières de la Turquie). Locarno se présente comme une réunion « germano-alliée » dans un lieu enchanté. L'Allemagne s'y présente seule et ardente, elle veut libérer Cologne et la rive gauche du Rhin et être admise à la Société des Nations. On ne sait pas encore à l'époque, qu'Aristide Briand, qui conduit la délégation française, a en tête un plan d'organisation d'un *régime d'union fédérale européenne* qu'il présentera en 1930 mais on comprend que chacun, britannique, allemand, tchécoslovaque, polonais, belge ou français cherche à « finasser ».

Les grandes vedettes sont, du côté des Allemands, Gustav Stresemann, ministre des Affaires étrangères, adoré des caricaturistes, le chancelier Hans Luther, francophone et inquiet, et du côté britannique Austen Chamberlain le Premier ministre à monocle. Dans les seconds rôles apparaissent le Tchécoslovaque Edvard Beněs, le socialiste belge Émile Vandervelde, le premier ministre polonais Aleksander Skrzyński et l'Italien Vittorio Scialoja. Du côté français, outre Aristide Briand, ancien et futur Président du Conseil et actuel ministre des Affaires étrangères, on trouve Philippe Berthelot, Secrétaire général du quai d'Orsay, René Massigli et Oswald Hesnard.

Ils seront tous rejoints par le *duce* Benito Mussolini, venu au secours de la victoire alors qu'il vient de faire assassiner le député Giacomo Matteotti. On est censé avoir presque tout oublié au Palais du Pretorio pour que l'Allemagne vaincue, qui a redressé la tête grâce au soutien britannique renoué avec la France. Si l'on n'en est pas encore aux faux espoirs des accords de Stresa (1934), on s'approche de Munich (1938), paradigme du traquenard.

Parmi tous les présents, Alexis Leger apparaît à plusieurs reprises non tant pour sa responsabilité diplomatique, qui reste secondaire, mais dans sa personne, comme homme avide de pouvoir.

L'ambition dévore cet homme, mais il est conséquent... Oiseau silencieux, fierté cambrée, assurance un rien inquiète.

Le poète a renoncé provisoirement à la muse et s'attache à faire carrière en s'attachant au *Pèlerin de la paix*. On pense au Paul Morand grimé par Radiguet dans *Le Bal du comte d'Orgel* (1923) ou à Philippe Berthelot caché par Giraudoux dans *Bella* (1926).

L'admiration de Leger pour Briand est rappelée comme la célèbre rencontre entre les deux hommes, sur le bateau revenant de la conférence de Washington (1921). Le jeune diplomate est soucieux de plaire et d'arrondir les angles envers un ministre tout puissant mais sans vraie culture :

Vous étiez accoudé au bastingage... Sur le transat à côté de vous il y avait un roman de Conan Doyle et les souvenirs de Ludendorff. J'ai admiré l'éclectisme de vos lectures...

Un autre passage ravira les Persiens lorsque l'auteur emmène Leger chez Hermann Hesse, l'écrivain allemand devenu suisse, à une heure de Locarno, sur une presque-île dominant le lac. On y revient sur le personnage du poète-diplomate :

Alexis Leger possède l'art de séduire, qui n'est autre que l'art des préambules : une remarque déconcertante accompagnée d'un regard perçant et l'attention de son interlocuteur est captée...

Ce dialogue de Leger en ce dimanche de repos, car la conférence sait cultiver les temps morts, avec le futur écrivain du *Loup des steppes* met à jour sa faculté d'enjoliver le futur, ce qui est si bien la marque du poète.

Deux extraits rapides de l'échange :

Leger – J'admire votre œuvre, j'admire votre sagesse d'homme retiré sur sa colline du Tessin. Pour ma part j'ai choisi de me consacrer à ces pourparlers de paix...

Hesse – Cher Alexis Leger, ou devrais-je dire Saint-John Perse, ne renoncez pas à la poésie, c'est notre meilleure part... Quand vous aurez sauvé la paix, vous reviendrez à la poésie n'est-ce pas ?

Dernier exemple la surprise intéressée de Leger, abordé par un jeune Allemand sur le bord du lac alors que celui-ci prétend l'avoir déjà rencontré en Asie :

- Je me doutais que je vous trouverais ici, c'est toujours à cette heure que je vous croise. Ah, pardonnez-moi de ne pas m'être présenté : Hermann Knopse nous nous sommes rencontrés sur le pont supérieur du paquebot qui nous menait de Chine au Japon à la fin de l'année 1918...

- Ah oui, je me souviens, un jeune Allemand qui récitait de la poésie chinoise tout en professant une admiration éperdue pour les casques à pointe... Somme toute, monsieur, songez-vous toujours à écrire ?

- J'écris toujours, oui mais plus de poésie, c'est terminé. Je n'avais pas grand talent... Depuis quelques mois j'écris pour le *Völkischer Beobachter*, le journal du national-socialisme. J'ai eu l'honneur de côtoyer le dirigeant du national-socialisme, un homme exceptionnel.

L'apparition de la jeune Leni Riefenstahl, l'évocation de Ludovic Naudeau, Jules Sauerwein et Geneviève Tabouis, grands maîtres du journalisme de l'entre-deux-guerres, et la vision que l'auteur donne de Marianne von Wedekind, peintre proche de Kandinsky, sont justement placées et on aurait tendance à oublier les délégués qui siègent au Palais du Pretorio.

Il en sortira « pour faire semblant », un accord, « le pacte rhénan », lequel ne résout rien à l'Est de l'Europe et n'empêchera donc rien. Comme l'écrivait le redouté Bainville :

Le pacifisme de 1925 fera couler beaucoup de sang devant une Allemagne qui ne rêve que de revanche, agression, invasion.

Trois prix Nobel de la Paix récompenseront Chamberlain, Briand et Stresemann. « L'esprit de Locarno » est né : « Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons » dira Briand et Leger deviendra indispensable et intouchable.

Comme le dit justement l'historien Antoine Prost, le roman de Christine de Mazières rend au passé l'incertitude de l'avenir.

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

Devenir membre de l'Association confère divers avantages :

- Libre accès à la salle de lecture et aux archives de la Fondation.
- Invitation aux vernissages des expositions, aux lectures, conférences, colloques et journées Saint-John Perse.
- Envoi gratuit, chaque année paire, de la revue *Souffle de Perse* et, à parution, du dernier *Cahier de la NRF*, série Saint-John Perse.
- Réduction de 50 % sur les publications de l'Association (*Souffle de Perse*) et de la Fondation (*Les cahiers de la NRF*, série Saint-John Perse, catalogues, etc.).

La cotisation à l'Association est à hauteur de 66 %, déductible des impôts sur les revenus.

Contact

Mél. : association-sjp@wanadoo.fr

Site : <http://www.fondationsaintjohnperse.fr/html/asso.htm>

Par courrier postal : Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse, Bibliothèque Méjanes, 8/10 rue des Allumettes, 13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Tél. : 04 42 91 98 85

**BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES
AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE
2026**

à retourner, accompagné du règlement, à l'adresse de l'Association

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Mél.

Cotisation annuelle : 45 € (membre actif), 65 € (soutien), 120 € et plus (bienfaiteur), 15 € (étudiant) à régler

par chèque à l'ordre de l'Association
des Amis de la Fondation Saint-John Perse,

par *Paypal* (sans frais, même de l'étranger),
à l'adresse : association-sjp@wanadoo.fr,

ou directement sur le compte Société Générale :

IBAN FR76 3000 3016 7800 0500 1721 967

LISTE DES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE EN 2025

(73 cotisations reçues au 31 décembre 2025, 1 étudiante, 41 membres actifs,
19 cotisations de soutien*, 12 membres bienfaiteurs**)

ALEXANDRE Patrice	DORMOY-TUNGATE
AMADOU Catherine	Géraldine
BARBE Renaud*	DOURNEL Sylvain
BERGHÉZAN Daniel*	FELS Laurent
BODLER Markus	FERRADOU André*
BOISSEAU Maryvonne	FRAVALO Yves
BOURON-GIRAUD	FROYE Marianne
Monique*	GALLAGHER Mary*
BOUTET Claude	GARINE-RIMBAUD
BRÉDENT Georges*	Élisa**
BRUTTIN Jean**	GIRAUD Michel**
BURGOS Jean	GOLETTU Véronique
CARREL-LE BUHÉ	HARTMANN Esa Christine
Régine*	HARTMANN Miriam
CHEHAB May	ISTEL Yves-André
CLAVERIE André	JEAN-LOUIS Michelle
CLERC Gabrielle*	KASSAB Samia*
COMELLAS Antonio**	KAY Joachim
CONDON Bertin*	KERLOC'H Henri*
DE LABARTHE François**	LAVERTU Éric*
DENUIT Renaud	LECUIR Jean
DEVALLOIS Thomas*	LEHEMBRE-RIHOUX
DEWEZ Alexandre*	Bernadette**
DORMOY Alain**	LEGER Marie-Caroline

Souffle de Perse n° 22 • 146

LEVILLAIN Henriette**
MARNE-LABASTHE
 Pierrette*
MAYAUX Catherine*
MOSTEFAOUI Mounia
NAIRAC Diane
NORVAT Manuel
PADOVANI François-
 René**
PALLANDRE Christian
PATTERSON Anita
PETER Romain
PEZOT Benoît
PINCHARD Bruno
RIGOLOT Carol*
RIMBAUD Marion**

SPIRE Antoine
SPIRE Colette
STRAMBIO Richard*
TENENBAUM Gérard
THIANDOUM André
THIÉBAUT Claude
TRANI Antoine**
UESUGI Mio
VALENTINI Alessandra
VALLÈS Sophie
VENTRE Arlette
VENTRESQUE Renée
VERCRUYSSÉ Jean-Marc
VIELLARD Delphine
VILON Geneviève**
VOEVODSKY Jacqueline*

**COMPOSITION DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

MEMBRES ELUS

Mandats de deux ans.
Élections à prévoir en 2026

Claude Thiébaud, Président
Mél. : cl.thiebaut80@gmail.com

Michel Giraud, Vice-président
Mél. : mj-giraud@orange.fr

Arlette Ventre, Secrétaire
Mél. : ventre.arlette@orange.fr

Alain Dormoy, Trésorier
Mél. : cageda@free.fr

MEMBRES DE DROIT

Muriel Calvet, Directrice de la Fondation

Alain Dormoy, représentant de la famille de Saint-John Perse

Marie-Pierre Sicard-Desnuelle, Adjointe au Maire d'Aix-en-Provence, déléguée aux musées et au patrimoine

Un membre du Conseil municipal d'Aix-en-Provence
(à renseigner)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

MEMBRES ELUS

Mandats de quatre ans.
Élection à prévoir en 2026

Bertin Condon, Chargé de développement et admissions, Institut Supérieur de Gestion, Bordeaux

Laurent Fels, Professeur au Grand-Duché de Luxembourg

Michel Giraud, Expert-comptable, Novalaise

Esa Christine Hartmann, Maître de conférences, Université de Strasbourg

Henriette Levillain, Professeur émérite, Université Paris IV-Sorbonne

Catherine Mayaux, Professeur émérite, Cergy Paris Université

Mounia Mostefaoui, Climatologue

Christian Pallandre, Historien

Carol Rigolot, Professeur, Princeton University

Mireille Sacotte, Professeur émérite, Université Paris III-Sorbonne nouvelle,

Claude Thiébaud, Professeur à Amiens

Arlette Ventre, Secrétaire, Mane

Renée Ventresque, Professeur émérite, Université Montpellier III-Paul-Valéry.

MEMBRES DE DROIT

Mme Marie-Pierre Sicard-Desnuelle, Adjointe au Maire d'Aix-en-Provence, déléguée aux musées et au patrimoine

Un membre du Conseil municipal d'Aix-en-Provence,
(à renseigner)

Le représentant de la famille de Saint-John Perse

M. Alain Dormoy

Petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

Ancien directeur administratif et financier

Le Président de Université de Provence Aix-Marseille

M. Éric Berton

Le Directeur de la Cité du Livre, Aix-en-Provence

M. Mathieu Desachy

La Directrice de la Fondation Saint-John Perse

Mme Muriel Calvet

LISTE DE DIFFUSION *SJPinfo*

Nous disons *liste de diffusion* comme d'autres disent *liste de discussion* ou *forum* ou *news*.

Son but : favoriser les échanges à propos de Saint-John Perse (Alexis Leger, 1887-1975), diplomate et poète, Prix Nobel de littérature en 1960.

Dès le moment où l'on est abonné, on reçoit les messages émis par les autres abonnés et l'on peut soi-même leur adresser un message depuis son outil de messagerie habituel.

La liste est dite « modérée » au sens où les messages, avant d'être diffusés, sont soumis pour validation à un « modérateur » (actuellement Claude Thiébaud ou Julien Piel), ceci pour éviter les messages parasites ou inopportuns (messages commerciaux, ou hors-sujet, ou contraires au droit sur la protection de la vie privée ou de la propriété intellectuelle).

Pour s'abonner et recevoir les messages envoyés par les abonnés, aller sur sa page d'accueil sur Internet à l'adresse :

<http://listes.u-picardie.fr/wws/info/sjpinfo>

puis cliquer sur le bouton « Abonnement » et déclarer son adresse électronique.

L'abonnement est gratuit.

Il est ouvert aux non-adhérents à l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse.

La liste comptait 271 abonnés au 31 décembre 2023, répartis dans le monde entier.

En cas de difficultés, pour toute suggestion, contacter l'administrateur de la liste à l'adresse : cl.thiebaut80@gmail.com



Entrée de la Bibliothèque et Archives municipales Michel Vovelle
où la Fondation Saint-John Perse est actuellement accueillie

FONDATION SAINT-JOHN PERSE



Muriel Calvet
Directrice de la Fondation Saint-John Perse

LE MOT DE LA DIRECTRICE

XXXX

Muriel Calvet
Directrice de la Fondation Saint-John Perse

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN 2024 (suite¹)

(sauf indication contraire, dans les locaux de la
Fondation Saint-John Perse)

Saint-John Perse, le chant du paysage

Exposition de Robert Lobet

(du 6 septembre au 29 octobre 2024)

Le livre d'artiste au bout du voyage

Conférence de Robert Lobet

(6 septembre 2024)

(Les Salins de Pesquiers, Hyères)

Sandrine Expilly et Miriam Hartmann : une nature favorable, deux artistes sur les trace de Saint-John Perse

Exposition

(du 14 au 28 septembre 2024)

(Les Salins de Pesquiers, Hyères)

Saint-John Perse, poète et diplomate

Exposition

(du 14 au 28 septembre 2024)

¹ Les dossiers des manifestations (présentation, cartons d'invitation, affiches, dossiers documentaires, dossiers de presse, photos, échos dans la presse, etc.), sont archivés sur le site de la Fondation SJP, rubrique « Programmation »/« Archives ».

Souffle de Perse n° 22 • 158

(Amphithéâtre de la Manufacture, Aix-en-Provence)

Pour fêter la poésie et la Biennale d'Aix : Voix Libanaises

Ateliers d'écriture / conférence / table ronde / performances
poétiques

avec Abbas Beydoun, Sofia Karampali, Fadi Tufayli, Lotfi Nia,
Iman Humaydan, Charif Majdalani, Camille Ammoun et Jihad
Darwiche

(du 20 au 28 novembre 2024)

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN 2025

(sauf indication contraire, Bibliothèque patrimoniale et Archives
municipales Michel Vovelle, Aix-en-Provence)

(École Supérieure d'Art, Aix-en-Provence)

Taiwan, Immersion poétique

Présentation, lectures, cocktail et projection d'un film
avec Élisabeth Guyon Spennato et Yannick Resch
(17 janvier 2025)

Love song to Mina Loy

Rencontre avec Olivier Apert, Stanislas Netter et Laurie Paumelle
(27 Février 2025)

(Amphithéâtre de la Manufacture, Aix-en-Provence)

Printemps des poètes 2025 : « La Poésie Volcanique »

Conférence, table ronde, performance poétiques
avec Mahtab Ghorbani, James Noël, Aurélia Lassaque et Jödel
Grasset-Saruwatari
(21 et 22 mars 2025)

Poésie et édition indépendante : Rencontre avec les éditions Azoé

avec Carole Lenzini, Lucrece Luciani et Philippe Lorrain Vesque
(24 Avril 2025)

Pour saisir le livre peint

Rencontre avec Catherine Farhi et Anne Slacik
(12 septembre 2025)

Souffle de Perse n° 22 • 160

Ce ciel... qui n'est pas. Anne Slacik, peintures et livres peints

Exposition

(du 12 septembre au 22 novembre 2025)

(Librairie La Bédérie, Aix-en-Provence)

Rencontre et dédicace de la BD Saint-John Perse, d'Atlantique

avec Thomas Gosselin, Lisa Lugrin et Jean-Pierre Soares

(9 octobre 2025)

(Librairie la Réserve à Bulles, Marseille)

Rencontre et dédicace de la BD Saint-John Perse, d'Atlantique

avec Thomas Gosselin, Lisa Lugrin et Jean-Pierre Soares

(10 octobre 2025)

Écrire le sport, écrire l'effort... écrire le corps

Ateliers d'écriture animés par Julie Gaucher

(20 et 21 octobre 2025)

Les sportives, toute une histoire !,

Julie Gaucher, conférence et lecture poétique

(22 octobre 2025)

(Amphithéâtre de la Manufacture, Aix-en-Provence)

Pour Fêter la Poésie - Saint-John Perse et Maryse Condé : l'ex-île en héritage (de la Guadeloupe à la Provence)

Rencontre et lectures

avec Thomas Devallois, Mary Gallagher, Odile Hamot, Catherine Mayaux et Alain Simon

(22 novembre 2025)

PREMIÈRES ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN 2026

(sauf indication contraire, Bibliothèque patrimoniale et Archives
municipales Michel Vovelle, , Aix-en-Provence)

(Galerie de l'Office de Tourisme, Aix-en-Provence)

Saint-John Perse, d'Atlantique

Exposition

(du 24 janvier 2026 au 21 mars 2026)

Autour de la poésie d'Ana Blandiana

Rencontre avec Ana Blandiana, Jean Poncet et Jacques André

(6 mars 2026)

(Bibliothèque et Archives municipales Michel Vovelle,
Amphithéâtre de la Manufacture et Office de Tourisme d'Aix)

Printemps des Poètes « La liberté. Force vive, déployée »

Conférence, table ronde, performance poétiques et musicales

avec Arthur Scanu, Anca Stuparu, Jean-Luc Catoir, Aurélia
Lassaque et Azad Héтар

(du 19 au samedi 21 mars 2026)

(Sorbonne Université, Paris)

Journées Saint-John Perse en Sorbonne

« Non point l'écrit, mais la voix même »

organisées par Olivier Belin, Christian Doumet et Henriette
Levillain (cellf)

(26 et 27 mars 2026)

(École Supérieure d'Art, Aix-en-Provence)

Les Taïwanaises en Poésie

Rencontre avec Élisabeth Spennato Guyon, Yannick Resch et Liu
Chan-yueh, projection d'un film

(30 mars 2026)

Souffle de Perse n° 22 • 162

Exposition de Jean-Pierre Schneider

(du 20 mai au 31 août 2026)

***Rencontre avec Jean-Pierre Schneider, Bernard Chambaz,
Christophe Fourvel et Blandine Jeannest***

(20 mai 2026)

Henry D. Thoreau, l'insoumis de Walden

Rencontre avec Henriette Levillain et Thierry Gillyboeuf

(19 juin 2026)

COMPOSITION DU BUREAU DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

M. Yves-André ISTELE, Président
Mme Henriette LEVILLAIN, Vice-présidente
M. Jean-Emmanuel RODOCANACHI, Secrétaire
M. Alain DORMOY, Trésorier

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

MEMBRES DE DROIT

M. Éric BERTON, Président de l'Université Aix-Marseille, ou son représentant **M. Stéphane BAQUEY**, Maître de conférences à l'université d'Aix – Marseille

Mme Catherine DES BOSCS, Conseillère pour le Livre et la Lecture, Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Mathieu DESACHY, Directeur du réseau Aix Bibliothèques

M. Alain DORMOY, Petit-neveu de Saint-John Perse

M. Yves-André ISTELE, Conseiller Principal, Banque Rothschild, New York

Mme Sophie JOISSAINS, Maire d'Aix-en-Provence

M. Georges-François LECLERC, Préfet des Bouches-du-Rhône, Marseille, ou son représentant **M. Matthieu Gatineau**, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence

Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Adjointe au Maire d'Aix-en-Provence, Déléguée aux Musées et au Patrimoine

MEMBRES ÉLUS

François de LABARTHE, Président de société

Mme Henriette LEVILLAIN, Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne

M. Pierre MOREL, Ambassadeur de France,

M. Jean-Emmanuel RODOCANACHI, Entrepreneur, Fondateur du groupe GRANDIR

Mme Mireille SACOTTE, Professeur de littérature française à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle

M. Antoine SPIRE, Écrivain et journaliste de presse et de radio

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan

M. François SUREAU, Avocat et écrivain

COMPLEMENTS A LA BIBLIOGRAPHIE 2024

parue dans *Souffle de Perse*, n° 21, 2024, p. 277.

Romain Mari
Documentaliste

XXXX

BIBLIOGRAPHIE 2025

Romain Mari
Documentaliste

XXXX

PREMIERE BIBLIOGRAPHIE 2026

Romain Mari
Documentaliste

XXXX

À paraître en 2027

Saint-John Perse : l'errance enracinée, actes du colloque international qui s'est tenu à Pointe-à-Pitre du 19 au 21 septembre 2025, à l'occasion du cinquantenaire de la mort du poète, sous la direction scientifique d'Odile Hamot.



THÈSES

en préparation ou soutenues depuis moins de dix ans
entièrement ou partiellement consacrées
à Saint-John Perse
selon le site <http://www.theses.fr/> consulté le 21 février 2026

Romain Mari
Documentaliste

BOINNARD (Simon), *Sur les chemins pierreux des poètes exilés des années 1910 à nos jours : le minéral dans les œuvres poétiques de Jules Supervielle, Paul Claudel, Saint-John Perse et Lorand Gaspard*, sous la direction de Claude Cavallero, Langue et littérature françaises, Chambéry, École doctorale sciences et ingénierie des systèmes, de l'environnement et des organisations, en préparation depuis le 15 février 2020.

HAO (Xiaoli), *L'image de la femme chinoise chez six écrivains français : dynamiques de construction, reconstruction et circulation (1880-1960)*, sous la direction de Valérie Spaëth et de Peixin Qian, Paris 3 en cotutelle avec l'Université des études internationales de Shanghai, Didactique des langues et des cultures, soutenue le 16 décembre 2021.

HUET (Marie), *L'image dans la poésie moderniste*, sous la direction de Michel Murat, Paris-Sorbonne Université, École doctorale Littératures françaises et comparée, soutenue le 12 décembre 2018.

LE QUÉAU (Malo), *La Parole poétique à l'épreuve de l'altérité dans les œuvres de Paul Claudel, Victor Segalen et Saint-John Perse*, sous la direction de Sophie Guermes, Université de Brest, Langues et littératures françaises, en préparation depuis le 5 septembre 2024

LIRON (Olivier), *En traduisant, en écrivant : Jorge Zalamea (1905-1969), traducteur de Saint-John Perse et poète*, sous la direction de Hervé Le Corre, Paris 3, Études hispaniques, École doctorale Europe latine et Amérique latine, en préparation depuis le 14 décembre 2020.

LU (Yingying), *Poétique, esthétique et imaginaires du paysage dans les œuvres poétiques de Paul Claudel, Saint-John Perse et Henri Michaux*, sous la direction de Bernard Vouilloux, Paris-Sorbonne Université, Littérature générale et comparée, en préparation depuis le 7 juillet 2017.

SOUCHARD (Flora), *La dynamique animale dans les œuvres poétiques de Supervielle, Saint-John Perse et Char. Présence, surgissement, échappée*, sous la direction de Corinne Bayle et de Anne Simon, Lyon, Littérature Française, dans le cadre de l'École doctorale Lettres, langues, linguistique, arts, en partenariat avec l'École normale supérieure de Lyon, l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, et du laboratoire du Centre d'études et de recherches comparées sur la création, Lyon, soutenue le 13 septembre 2019.

THIANDOUM (André), *Saint-John Perse ou le lyrisme paradoxal : de la distanciation à la réconciliation avec soi*, sous la direction de Dominique Carlat, Lyon, Langues et littératures françaises, soutenue le 25 octobre 2019, Présidente : Catherine Mayaux, Jury : Martine Boyer-Weinmann, Dominique Massonnaud, Évelyne Lloze et Dominique Carla.

PUBLICATIONS

En cas d'expédition, demander au secrétariat le montant des frais de port et d'emballage, tant pour la France métropolitaine que pour les DOM-TOM et l'étranger.

PUBLICATIONS DE LA FONDATION

Les cahiers de la NRF
série Saint-John Perse, Paris : Gallimard

Réduction de 50 % aux adhérents de
l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

Les numéros 1, 6, 8/9 et 13 sont épuisés.

On les retrouve chez les bouquinistes, (*Abebooks, Decitre, Chapitre.com*) et les sites de vente et d'enchères (*ebay, Rakuten*)

n° 2. (1979) – *Lettre de Saint-John Perse à Pierre Guerre, huit lettres inédites de Saint-John Perse à Yvan Goll*, études critiques, bibliographies 1977 et 1978. **8 €**

n° 3. (1980) – *Lettres de Saint-John Perse à Roger Caillois*, études critiques, bibliographies 1978 et 1979. **8 €**

n° 4. (1981) – « *L'Animale* » par Alexis Saint Léger Léger, études critiques, bibliographies 1979 et 1980. Stock très limité. **8 €**

n° 5. (1982) – *Lettre de Saint-John Perse à André Gide (26 juillet 1949)*, études critiques, bibliographies 1980 et 1981. **8 €**

n° 7. (1984) – *Une traduction d'Amers en arabe par Mustapha El Kasri*, études critiques, bibliographies 1982 et 1983. **8 €**

n° 10. (1991) – *Correspondance de Jean Paulhan – Saint-John Perse*, éd. Joëlle Gardes Tamine, bibliographies 1988 à 1990. **8 €**

***Souffle de Perse* n° 22 • 174**

- n° 11.** (1993) – *Correspondance de Dag Hammarskjöld – Alexis Leger*, éd. Marie-Noëlle Little, bibliographies 1991 et 1992. **10 €**
- n° 12.** (1994) – *Les Lettres d'Asie de Saint-John Perse : Les récrits d'un Poète*, Catherine Mayaux, bibliographies 1992 et 1993. **10 €**
- n° 14.** (1998) – *La Créolité de Saint-John Perse*, Mary Gallagher, bibliographies 1996 et 1997. **15 €**
- n° 15.** (2001) – *Courrier d'exil. Correspondance de Saint-John Perse avec Archibald MacLeish, Francis et Katherine Biddle*, éd. Carol Rigolot, bibliographies 1998 et 1999. **15 €**
- n° 16.** (2003) – *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss, 1951-1973*, éd. Mireille Sacotte, bibliographies 2001 et 2002. **15 €**
- n° 17.** (2006) – *Lettres atlantiques. Saint-John Perse, T. S. Eliot et Allen Tate*, éd. Carol Rigolot, bibliographies 2002 à 2004. **17,50 €**
- n° 18.** (2007) – *Une lecture de Vents*, Henriette Levillain, bibliographie sélective sur *Vents*, index des noms cités. **15 €**
- n° 19.** (2009) – *Saint-John Perse / Correspondance avec Henri Hoppenot / 1915-1975*, éd. Marie France Mousli, bibliographies 2006 et 2007. **20 €**
- n° 20.** (2011) – *Saint-John Perse intime. Journal inédit d'une amie américaine, Katherine Biddle, 1940-1972*, éd. Carol Rigolot, bibliographies 2008 à 2010. **19,50 €**
- n° 21.** (2013) – *Correspondance Calouste Gulbenkian – Saint-John Perse*, éd. Vasco Graça Moura, bibliographies 2010 à 2012. **22 €**
- n° 22.** (2015) – *Lettres familiales (1940-1957)*, éd. Claude Thiébaud. **19,50 €**

CATALOGUES D'EXPOSITION

Sauf mention contraire, ils sont au prix unitaire de 10 €

Paul Claudel et Saint-John Perse – Chemins croisés, 2021, 19 €

Voyager en Mongolie en 1920, 2019, 15 €

Saint-John Perse et la mer, 2003

Nobel en Caraïbe, Centenaire du prix Nobel, 2002

Saint-John Perse et le Sud, 1993

Une amitié littéraire : Valery Larbaud/Saint-John Perse, 1991.

Henri Maccheroni : Proximités Saint-John Perse, 1991.

Pour fêter une enfance, Saint-John Perse et les Antilles, 1990.

Les Oiseaux et l'œuvre de Saint-John Perse, 1976, 5 €

AUTRE PUBLICATION DISPONIBLE À LA FONDATION

Souffle de Perse Revue de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

En cas d'expédition, demander au secrétariat le montant des frais de port et d'emballage, tant pour la France métropolitaine que pour les DOM-TOM et l'étranger.

Commande à régler :

- par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de la Fondation Saint-John Perse,
- par *Paypal*
à l'adresse : association-sjp@wanadoo.fr,
- par virement bancaire
(Société Générale, IBAN FR76 3000 3016 7800 0500 1721 967).

Anciens numéros :

Chaque numéro est au prix de 10 €

*Réduction de 50 % aux membres de l'Association des Amis de la
Fondation Saint-John Perse*

INFORMATIONS PRATIQUES

Fondation Saint-John Perse

Pour communiquer avec la Fondation :

Courrier : Bibliothèque Méjanès

8/10 rue des Allumettes

13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Tél. : 04 42 91 98 85 – Fax : 04 42 27 11 86

Mél. : fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.fondationsaintjohnperse.fr>

**La Fondation Saint-John Perse, en raison des travaux à la
Bibliothèque Méjanès, site des Allumettes,
est actuellement hébergée à la
Bibliothèque patrimoniale et Archives municipales
Michel Vovelle
25 Allée de Philadelphie 13100 Aix-en-Provence
(à 500 m à pied de la rue des Allumettes)**

La Fondation Saint-John Perse est ouverte du mardi au samedi de 14 h
à 18 h pendant toute l'année sauf les jours fériés.

Pendant la durée des travaux, l'accueil à la Fondation n'est possible
que sur rendez-vous,

L'entrée des expositions est libre et gratuite.

CONTACTS

Muriel Calvet, Directrice de la Fondation Saint-John Perse.

Direction administrative et programmation culturelle.

Tél. : 04 42 91 98 86 - Mél. : direction.fondation.sjp@orange.fr

Chrissy Tournaire, Secrétaire-Comptable.

Administration, gestion, subventions et publications

Relations avec les membres de l'Association.

Tél. : 04 42 91 98 85

Mél. : fondationsaintjohnperse@orange.fr

Romain Mari, Documentaliste.

Documentation, expositions, communication.

Tél. : 04 42 91 98 87

Mél. : documentation-fondation-sjp@orange.fr

***Souffle de Perse* n° 22 – Juin 2026**

N° ISBN : XXXX

EAN : XXXX

Dépôt légal Juin 2026